SPORTS Garon et le Canadien gâchent le retour d'Hackett S 3
ARTS ET VIE « Chicago » en position de tête au derby des Oscars B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MERCREDI 12 FÉVRIER 2003

Une école où les profs voient double



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Onze paires de jumeaux dans une école primaire de 525 élèves, voilà une coïncidence que la commission scolaire des Découvreurs ne pouvait garder sous silence. Heureusement pour les professeurs de l'école Étincelle-Trois-Saisons, à Sainte-Foy, neuf de ces 11 couples de jumeaux ne sont pas dans la même classe... Voir texte en A 5.

Ben Laden appelle au soutien de l'Irak

La preuve d'une alliance entre Al-Qaida et Bagdad, clame Washington

■ DOHA (d'après AFP) — La chaîne de télévision Al-Jazira a diffusé hier soir une bande sonore attribuée à Oussama ben Laden, dans laquelle le chef terroriste appelle à un soutien au régime irakien « mécréant » contre les États-Unis, qui y relèvent de leur côté « un partenariat » entre le réseau Al-Qaida et Bagdad.

« Dans les circonstances actuelles, il n'y a point de mal à ce que les intérêts des musulmans convergent avec ceux des socialistes dans la lutte contre les croisés, même si nous croyons et déclarons que les socialistes sont des apostats », a déclaré le chef du réseau Al-Qaida.

Imminence d'une attaque chimique ou radiologique, selon la CIA

Il a aussi exhorté les musulmans « notamment en Irak à se livrer sérieusement au jihad (guerre sainte) contre une telle campagne injuste » des États-Unis.

Il les a invités à « acquérir armes et munitions, car c'est leur devoir » de se préparer à la guerre, rappelant l'importance « d'entraîner les forces ennemies dans un combat long et éreintant (...), car l'ennemi craint la guerre des rues ».

Ben Laden a ainsi insisté « sur l'importance des attentats suicide qui ont fait leurs preuves en Israël et aux États-Unis ».

À Washington, quelques heures plus tôt, les chefs de la CIA et du FBI avaient statué que des attentats du réseau Al-Qaida étaient imminents aux États-Unis et dans le Golfe avec des armes radiologiques, bactériologiques ou chimiques.

« Empoisonner des réserves de nourriture et d'eau constituera à l'avenir une tactique attractive » pour Al-Qaida, a soutenu le directeur de la police fédérale (FBI), Robert Mueller.

Cette menace d'attentats « est la plus précise que nous ayons vue, et elle est cohérente avec notre connaissance de la doctrine d'Al-Qaida et notre connaissance des complots sur lesquels ce réseau — particulièrement ses dirigeants — travaille depuis des années », a estimé le directeur de la

Voir IRAK en A 2 ➤
- **L'Irak divise le PLC** Page A 6
- **Qatar: soldats canadiens** Page A 6
- **Le bras de fer se poursuit** Page A 8
- **La France y goûte** Page A 8

Finie la banlieue dortoir

Trois fois plus d'emplois créés en périphérie qu'au centre-ville en 20 ans

RECENSEMENT 2001

LA MAIN-D'OEUVRE
Québec
Points saillants sur la main-d'oeuvre

- Population active, 2001: 3 742 485
- Proportion d'hommes: 53,8 %
- Proportion de femmes: 46,2 %
- Croissance de la main-d'oeuvre de 1991 à 2001: 5,8 %
- Croissance de l'emploi de 1991 à 2001: 10,4 %
- Âge moyen des travailleurs en 2001: 39,1 ans
- Âge moyen des travailleurs en 1991: 37,1 ans
- Proportion d'immigrants dans la population active: 10,5 %
- Individus travaillant chez eux: 6,5 %
- Individus utilisant plus d'une langue au travail: 35,2 %

Source: Statistique Canada — INFOGRAPHIE PC / LE SOLEIL

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

Qui a dit que la banlieue était un dortoir? Comme ailleurs au pays, le nombre de travailleurs dans les municipalités situées en banlieue de Québec a fait un gigantesque bond de 36 % entre 1981 et 2001.

En fait, le nombre d'emplois créés dans les villes de banlieue a été trois fois plus important (44 360) en 20 ans que celui enregistré en ville (15 625), soutiennent les nouvelles données du recensement 2001 rendues publiques hier.

« C'est un mouvement de fond qui démontre clairement que les travailleurs ne se concentrent plus seulement dans les villes-centres, avance l'analyste principal de Statistique Canada, Jimmy Ruel. La banlieue a maintenant son mot à dire en termes de création d'emplois. »

Pour les (anciennes) villes de banlieue de la région de Québec, ces résultats veulent surtout dire que le nombre de personnes au travail sur leur territoire est passé de 123 085 en 1981 à 167 400 en 2001.

L'agence fédérale note que le nombre de citadins occupant un travail en banlieue est également en progression. Chemin faisant, le nombre de déplacements de personnes demeurant au centre-ville de Québec vers leur lieu de travail en banlieue a augmenté de 24 %.

Le nombre de déplacements des banlieusards vers la ville-centre a également connu une poussée de 26,5 %

Dans la région de Québec, le nombre de banlieusards qui vont maintenant

Voir BANLIEUE en A 2 ➤
- **Le travail en anglais** Page A 4
- **L'affaire des femmes** Page A 4
- **Vive les qualifications** Page A 4

Des clients satisfaits des CLSC... quand ils réussissent à y entrer

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

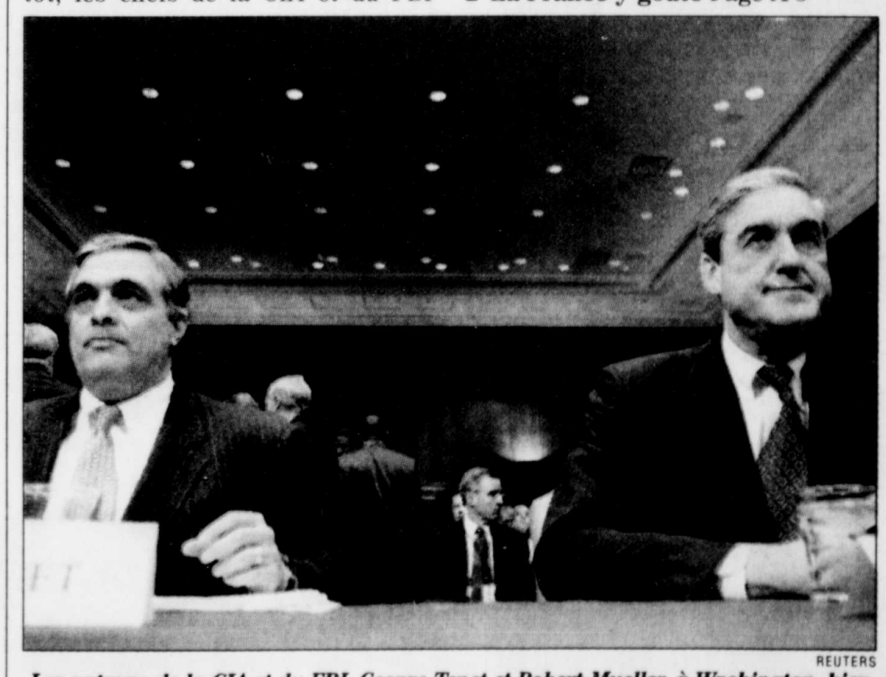
Les CLSC peuvent se targuer d'avoir obtenu une moyenne de 95 % pour leur premier bulletin gouvernemental — exactement la même note que les hôpitaux en septembre —, un résultat qui ne reflète toutefois en rien les lacunes du côté de l'accessibilité, grande faiblesse du réseau.

Des Québécois peuvent poireauter des mois avant d'obtenir un rendez-vous avec un médecin de CLSC, surtout dans la métropole. « Il y a du travail à faire à ce niveau-là », a admis le ministre de la Santé, François Legault, lors du dévoilement des résultats d'un sondage sur la satisfaction des clients des CLSC.

400 MILLIONS?

Du coup, il a promis que des millions $ seront injectés au cours des prochaines semaines afin de remédier aux problèmes du réseau de soins de

Voir CLSC en A 2 ➤
- **Charlevoix 1er de classe** Page A 19

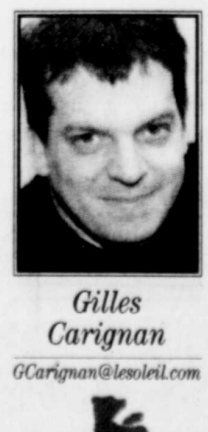


REUTERS

Les patrons de la CIA et du FBI, George Tenet et Robert Mueller, à Washington, hier



Heureusement, il y a eu Chéreau



Gilles Carignan
GCarignan@lesoleil.com
À BERLIN

Jusque-là, tout allait bien. Très bien même. De bons films, certains superbes, de bien beaux invités. Rien pour allumer la mèche d'un scandale. Jusque-là... Là, c'était une des salles du Cinéma X — rien d'érotique, juré — du nouveau cœur de Berlin, dans laquelle le festivalier a rencontré son mur. Un mur d'incompréhension.

Le film, en néerlandais, était sous-titré, là n'est pas la question. Mais le film était nul. Au point de vraiment se demander ce que faisait cette comédie musicale kitsch et livide dans la compétition de la 53e Berlinale. Une pause rafraîchissante? Avoir su, on aurait volontiers opté pour une grande Erdinger bien froide.

Mais bon, devoir oblige, on a subi. Et jusqu'au bout, contrairement à la majorité des spectateurs, qui après 10 minutes, ont préféré commencer à fuir.

Inutile d'insister bien longtemps sur *Yes nurse! No Nurse!* dont on ne risque pas de réentendre parler, à moins qu'un jury n'y voit le grand film qu'on cherche toujours.

Disons simplement que le décor bonbon est celui une folle maison de retraite dont le grincheux proprio tente d'évincer les locataires, au premier rang une infirmière (je précise, à cause du titre).

Le dossier de presse dit que le tout est adapté d'une série culte aux Pays-Bas. Déficit culturel, peut-être. Mais l'humour n'a pas faire rire grand-monde. C'est un peu comme si on présentait un *Symphorien* chanté et dansé à des Mauritaniens.

Heureusement, Patrice Chéreau était aussi à Berlin hier. Avec un nouveau film, intitulé *Son frère*, présenté en primeur en compétition, en attendant sa sortie en France à l'automne.

Les festivals, Chéreau aime bien. « Principalement ceux où j'ai eu des prix, donc j'aime beaucoup Berlin. »

Son film précédent, *Intimité*, une histoire de passion amoureuse, avait en effet raflé trois prix ici il y a deux ans, dont l'Ours d'or. Chéreau renoue avec le même ton intimiste dans *Son frère*, adaptation d'un roman de Philippe Besson.

Les protagonistes sont cette fois deux frères,

Voir CHÉREAU en A 2 ➤
- **Danois sans dogme** Page B 8

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 10	Éditorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 8
Bourses	C 7	Petites annonces	S 12
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 12	Sports	S 1
Décès	C 8	Statistiques	S 6
Divertissements	B 11	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum -8, minimum -24

Nuageux avec averses de neige et vents légers. Probabilité de précipitations de 60 %. Demain, vendredi et samedi : ciel variable. Détails **page S 16.**

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 34,1 cm — L'an dernier : 39,1 cm
Cet hiver : 174,6 cm — L'hiver dernier : 153,3 cm

QUÉBEC, 107e ANNÉE, N° 45
FLORIDE, 1,75 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES
MERCREDI
6 27657 00073 5

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Les causes des Vulgaires machins



Provocant, cru, décapant, le punk rock des Vulgaires machins n'en est pas moins réfléchi. Au « no future » des générations qui l'ont précédé, le quatuor oppose un optimisme indéfectible et fait de son art une arme au service de diverses causes sociales.

Dans le cahier Arts et vie

Fin de saison dans le midget AAA



Les séries éliminatoires de la Ligue de hockey de développement midget AAA pourraient obliger les équipes à disputer cinq matchs en sept jours. Une semaine déterminante pour les Commandeurs de Lévis et le Blizzard du Séminaire Saint-François.

Dans le cahier Sports

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LES SUITES

CHÉREAU

Suite de la Une

qui se retrouvent lorsque l'aîné apprend qu'il est atteint d'une rare maladie du sang. Quasi condamné, le prétendu fort Thomas (Bruno Todeschini) décide de mourir, sous les yeux du prétendu faible Luc (Éric Caravaca), qui accepte de l'accompagner dans son agonie.

Bouclé rapidement, tourné avec une petite équipe, dénué d'effets, *Son frère* est une œuvre simple, brute, sans musique, qui traite avec justesse de fraternité et des bouleversements que provoque la maladie qui frappe. Et ce, autant sur le malade lui-même, que sur son entourage.

« Avec *Son frère*, j'ai eu un peu l'impression de retourner aux sources du cinéma. C'est-à-dire : une histoire, des comédiens », a mentionné Chéreau en conférence de presse.

Cette histoire, il l'a aimée parce qu'elle ne racontait pas qu'une agonie, mais une « agonie choisie ». Thomas pourrait courir le risque de vivre — le moindre accident risquerait de provoquer une hémorragie fatale —, mais il décide de se laisser mourir.

« Il y a là un paradoxe, dans le sens où la maladie lui révèle la personne faible qu'il ne savait pas qu'il était, a souligné le cinéaste. C'est un de ces cas dans lesquels on découvre que toute une vie est construite sur un mensonge. » Sous la carapace d'un homme à qui tous prédisaient de grandes choses, Thomas se révèle fragile, démuni. C'est l'une des beautés de ce film, qui ne nous a convaincus qu'à demi.

Sa propre vie de créateur, Patrice Chéreau, fils de peintre, l'a longtemps construite autour du théâtre. Et pourtant, il y a sept ans, il annonçait tout arrêter, pour ne se consacrer qu'au cinéma. Le succès qu'il a obtenu lors de son retour sur les planches à l'automne à Paris (son *Phèdre* a été salué) ne l'a pas fait changer d'avis.

« Je fais des films parce que le théâtre est à mes yeux parfois trop abstrait et trop éloigné de la réalité, a-t-il expliqué. Tous les films que j'ai faits essaient de répondre à une question : comment décrire la réalité ? Même un film comme *La Reine Margot*. »

Essayer de s'approcher de la réalité, pour tenter de comprendre le monde dans lequel il vit, voilà son projet. « Et je pense que le cinéma est le moyen pour ça. »

Le futur de Chéreau, 58 ans, « ce sera des films » donc. Le réalisateur de *Ceux qui m'aiment prendront le train* caresse toujours un projet américain sur Napoléon avec Al Pacino, suspendu pour le moment. En attendant le feu vert, on le retrouvera à la tête du jury à Cannes, festival qui lui a toujours moins souri. « Ce sera ma revanche. »



ARCHIVES PC

Patrice Chéreau



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Le ministre François Legault promet des millions $ pour remédier aux problèmes des CLSC.

CLSC

Suite de la Une

première ligne, une priorité. Combien ? Le ministre garde la surprise. Il se contente de dire que « les CLSC vont être au cœur du réinvestissement ».

Mais son collègue Roger Bertrand, ministre délégué à la Santé, a suggéré que la somme avoisinerait les 400 millions $. Il a rappelé que le réseau a besoin d'environ 1,8 milliard $ au cours des prochaines années, dont plus ou moins 1 milliard $ pour les CLSC. Mais puisque Québec n'a obtenu que 800 millions $ d'Ottawa, M. Bertrand indique que le total des fonds investis devrait être proportionnel.

Une bouffée d'air frais qui sera liée à des contrats de performance. « Il faut s'assurer que chaque dollar réinvesti aille aux soins », a laissé tomber M. Legault. Il soutient par contre que les derniers de classe ne seront pas punis, du moins pas pécuniairement. « Je ne suis pas d'accord pour dire qu'un établissement performant mérite un meilleur financement. (...) On n'a pas avantage à pénaliser là où ça va mal. »

« GÉRER LA PÉNURIE »

La promesse de jours meilleurs n'a cependant pas semblé impressionner Jean-François Mellon, le dirigeant du CLSC de Charlevoix, seul établissement de la région de la Capitale nationale ayant obtenu des A dans tous les domaines étudiés — accessibilité, continuité des services, respect de la dignité, qualité de l'information, qualité des services, et la satisfaction globale. « Ça fait 15 ans qu'on gère la pénurie. On a développé la culture de faire beaucoup avec peu. »

Tout de même encouragé par l'importance accordée aux soins de première ligne, M. Mellon soutient que 400 millions $ seraient nettement insuffisants. « Il faut faire avec ce qu'on a. On ne peut pas gérer en fonction des besoins. »

Pour le sondage Léger Marketing, quelque 43 000 utilisateurs des services des CLSC ont été contactés. Les CLSC des régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean, des Laurentides et de la capitale nationale sont ceux ayant obtenu les meilleures notes. Une douzaine des 147 établissements du Québec ont décroché des notes parfaites, dont Rimouski-Neigette et le centre de santé L'Hématite, sur la Côte-Nord. Environ la moitié des CLSC ont cependant reçu un C, un D, voire un E à l'une des matière évaluées.

Le taux d'appréciation global des services qui se dégage du coup de sonde n'impressionne toutefois pas tout le monde. « Si les gens sont satisfaits à 95 %, j'espère que M. Legault ne réinvestira pas », a lancé ironiquement Paul Brunet, du Conseil pour la protection des malades.

« Ce n'est pas un sondage. C'est partiel. C'est biaisé. Il faudrait demander aux gens qui n'utilisent pas le réseau pourquoi ils n'y vont pas. »

« Je l'accuse de nous leurrer », a renchéri le porte-parole des libéraux québécois en matière de santé, Jean-Marc Fournier. Selon lui, les bulletins ne sont que des outils pour redorer l'image du réseau, et du ministre Legault. « Il veut donner l'impression qu'il est en contrôle. »

IRAK

Suite de la Une

CIA, George Tenet. Selon ce dernier, le réseau Al-Qaida d'Oussama ben Laden développe de nouveaux moyens d'attaques « incluant le recours à des missiles sol-air, des poisons et des méthodes aériennes, terrestres et sous-marines pour attaquer des cibles en mer ». M. Tenet a aussi accusé l'Irak et l'Iran d'héberger des terroristes liés à Oussama ben Laden.

L'information de la CIA souligne que les attentats planifiés coïncideraient avec la fin dans quelques jours de la période religieuse musulmane annuelle du hadj.

Le nouveau message de ben Laden paraît authentique et ses propos sur l'Irak pourraient signaler une « alliance naissante de la terreur », a estimé hier un haut responsable de l'administration américaine.

Cet enregistrement d'Al-Jazira prouve que ben Laden soutient l'Irak, a affirmé le porte-parole du département d'État américain, Richard Boucher.

Le régime irakien et le réseau terroriste « semblent trouver une cause commune » et sont « liés par une haine commune », a ajouté M. Boucher, qui a donné une entrevue à Al-Jazira, après la diffusion du document sonore.

La déclaration de M. Boucher à la chaîne qatarie marque la volonté de l'administration américaine de répondre sans délai sur ce média satellitaire largement écouté dans le monde arabe et qui a déjà dans le passé diffusé d'autres messages sonores ou vidéo de ce genre.

Le dernier enregistrement de ben Laden avait été diffusé le 12 novembre par Al-Jazira, qui n'a pas précisé hier comment elle a obtenu le nouveau document.

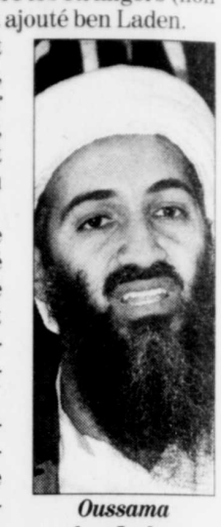
Dans le message diffusé hier adressé « aux frères musulmans en Irak », ben Laden a souligné que « cette guerre croisée concerne tous les musulmans, que Saddam reste au pouvoir ou pas ».

Pour lui, tout régime arabe qui aiderait à une guerre contre l'Irak serait « apostat ». « Tous ceux parmi les dirigeants de pays arabes (...) ou ceux qui accordent des bases militaires pour tuer les musulmans en Irak, sont des apostats », a-t-il dit.

Ben Laden a appelé dans ce contexte les « Irakiens à résister à la guerre américaine » contre leur pays. « Nous suivons avec un grand intérêt les préparatifs des croisés pour réoccuper l'ancienne capitale de l'Islam », a-t-il dit. Bagdad a été le siège du califat abbasside du VIII^e^ au XIII^e^ siècle de l'ère chrétienne.

« Le combat engagé, ou qui est en passe d'être engagé en ces jours, est en grande partie similaire à la lutte des musulmans contre les étrangers (non musulmans) auparavant », a ajouté ben Laden.

Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, avait été le premier à parler de cet enregistrement hier, lors d'une audition devant la Commission du budget du Sénat américain.



Oussama ben Laden

Le chef de la diplomatie américaine avait indiqué avoir lu une traduction de la bande sonore, assurant que ben Laden y reconnaissait « être en partenariat avec l'Irak ».

Le Baas au pouvoir à Bagdad est d'obédience socialiste panarabe, et l'Irak, que Washington menace d'attaquer pour renverser le régime de Saddam Hussein, accusé de détenir des armes de destruction massive, a toujours nié tout lien avec le réseau terroriste Al-Qaida.

Vendredi, le niveau d'alerte est passé d'« élevé » à « très élevé », le deuxième dans l'échelle établie en mars par les États-Unis, entraînant un vaste renforcement des mesures de sécurité à travers les États-Unis et un appel à la vigilance des Américains.

Pour le patron du FBI, Robert Mueller, la plus grande menace d'attentats contre les États-Unis vient de cellules d'Al-Qaida non identifiées sur le sol américain. « Nos enquêtes suggèrent qu'Al-Qaida a développé une infrastructure de soutien à l'intérieur des États-Unis qui permet au réseau de préparer un autre attentat contre le territoire américain », a-t-il précisé.

BANLIEUE

Suite de la Une

travailler dans une municipalité voisine a bondi de 61,6 % en 20 ans alors que le nombre de déplacements à l'intérieur de la ville-centre a diminué de 2 %.

Statistique Canada indique que le nombre de mouvements de la banlieue vers la ville-centre est resté stable (27 %) depuis 20 ans alors que celui de banlieue à banlieue s'est apprécié de 31 %.

N'empêche. Tout n'est pas noir pour le centre-ville de Québec. Le nombre de personnes y occupant un boulot quotidien a augmenté de 13 % en 20 ans, passant de 104 320 en 1981 à 119 945 en 2001.

ENCORE LA VOITURE

La voiture est bien sûr le mode de transport par excellence dans la région de Québec, en hausse de 8,4 % comparativement à 1996. En 2001, 76 % des travailleurs — 72,9 % au Québec — ont préféré utiliser l'auto pour aller au boulot plutôt que le transport en commun (9,8 %) — 12,8 % au Québec et 10,5 % au pays.

On l'imagine, toute cette agitation a une répercussion sur la distance médiane parcourue par les habitants de Québec entre leur résidence et le lieu de leur travail. En 2001, cette distance médiane était de 6,8 kilomètres à Québec — 7,3 km au Québec et 7,2 km au pays.

En 2001, seulement 7,9 % des habitants de la région ont avoué avoir parcouru plus de 20 kilomètres par jour pour se rendre à leur travail.

BOND DE 63 % AU PAYS

À l'échelle nationale, le nombre de personnes qui travaillent en banlieue s'est accru de 63 % en progressant de 1,8 million en 1981 à 3 millions en 2001.

Le nombre de travailleurs dans les villes-centres a connu une modeste hausse de 7 %, passant de 4,6 millions à 4,9 millions.

L'automobile demeure bien sûr le choix par excellence des travailleurs canadiens dans une proportion de 74 %. Cette légère hausse de 0,7 % par rapport à 1996 s'est d'ailleurs traduite par l'arrivée de près d'un million de nouveaux conducteurs sur les routes du pays — près de 200 000 au Québec.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Banco Tirage du 2003-02-11 Banco Spécial

05 08 09 10 12 13 17 23 26 33
35 37 40 43 48 51 53 59 63 68

Quotidienne Tirage du 2003-02-11
3 898 4 7203

Extra Tirage du 2003-02-11
NUMÉRO: 453691

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

1592797

week-end PASSIONS

GRAND RASSEMBLEMENT ANNUEL DES MOTONEIGISTES – 2003

Forfait week-end passions
149 $ une nuitée en occupation double
au Fairmont Le Manoir Richelieu
- petit déjeuner-buffet pour deux personnes
- vestiaire pour les vêtements et accessoires
- accès gratuit au Centre Multi-Sports
- chèque-cadeau de 5 $ pour le Casino de Charlevoix

forfait week-end passions réservation : 1 800 441-1414

Excursion en motoneige
15 $ par personne
comprenant le repas du midi

Souper-spectacle
65 $ par personne (taxes et service en sus)
comprenant le repas, le vin et le spectacle avec Pierre Lalonde

excursion et souper-spectacle réservation : 1 888 349-6799
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h

Le Fairmont Le Manoir Richelieu, le Casino de Charlevoix et la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec déroulent pour vous le tapis blanc et vous offrent le charme et la chaleur de la région de Charlevoix.

Fairmont Le Manoir Richelieu — Casino Charlevoix — Loto Québec

1592393

AUCUN PAIEMENT AVANT 120 JOURS OU 1 AN À L'ACHAT

Accent 2003

Louez à partir de 159 $ par mois / 60 mois

Financement à l'achat 0 % Jusqu'à 36 mois

Programme d'assistance routière 24 h.

Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.

Photo à titre indicatif

LESSARD HYUNDAI

rassurant

Gagnant du prix du président pour la 7e année

659, Boul. St-Joseph, Québec
Entre Pierre-Bertrand et Laurentien
623-5471

HYUNDAI Gagnant

Basé sur le programme des Services Financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 28 février 2003. Sans obligation au terme du contrat de location, kilométrage annuel de 20 000 km, frais de .10 cents le kilomètre excédentaire. Frais d'administration de 350$ liés à la location, en sus. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Modèle Accent GS 2003, PDSF à partir de 12 775$, taux annuel de 2,67%, terme de 60 mois à 159$/mois, 0$ comptant, transport et préparation inclus.
Un report de paiement d'un an (365 jours) est offert pour tous les véhicules neufs 2002 et 2003. Aucuns frais d'intérêt ne s'appliquent aux 335 premiers jours suivant la prise de possession d'un véhicule participant par son propriétaire. Après ces 335 jours, les intérêts commencent à s'accumuler et l'acheteur doit payer mensuellement le capital et les intérêts au taux de 6,43% par année jusqu'à la fin du contrat. Le premier paiement est dû le 366e jour après la livraison du véhicule. La durée de contrat maximum est de 48 mois, sans compter le report de paiement de 12 mois. Un versement initial ou un échange peuvent être requis. L'offre d'aucun paiement pour 120 jours s'applique uniquement pour le financement à l'achat de véhicules 2003. Aucuns frais d'intérêt pour les premiers 90 jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par son propriétaire. Après 90 jours, les intérêts commencent à s'accumuler et l'acheteur doit payer ensuite mensuellement le capital et les intérêts sur une période de 36 mois.

ACTUALITÉS

LOTO-QUÉBEC

Répit pour les petits proprios de bars

Le nombre d'appareils de loterie vidéo limité à 10 par établissement

Les petits propriétaires de bars, ceux qui ont trois appareils de loterie vidéo et moins, ont fait plier Loto-Québec. Ce sont les grands tenanciers qui écopent. Ils devront sortir de leurs établissements, moyennant compensation, les appareils de loterie vidéo qui excèdent la limite de 10.

Ainsi, Loto-Québec, selon son plan d'action discuté hier en commission parlementaire, prévoit que 500 appareils de loterie vidéo (ALV) seront sortis des bars et restaurants du Québec. Ces établissements recevront, pour chacun des ALV perdus, une compensation financière équivalant à la commission qu'ils ont reçue pendant la dernière année par chacune de ces « machines à sous ».

Selon les estimations de Loto-Québec, un ALV rapporte en moyenne 18 900 $ par année à ceux qui les ont sous leurs toits. La société d'État estime toutefois que les revenus par appareil sont plus élevés dans les endroits où ils sont en plus grand nombre. La cagnotte résonnera donc plus fort que ce chiffre moyen, même si la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec n'a pas voulu avancer ses propres chiffres.



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Les petits propriétaires de bars, qui ont manifesté devant le parlement hier, auront finalement fait plier Loto-Québec.

L'ESPRIT DE LA LOI

À l'origine, la loi permettait à un propriétaire de bars d'avoir cinq ALV par permis d'alcool. Ces propriétaires se sont retrouvés avec plus de cinq appareils permis en multipliant, au fil des ans, les demandes de permis de boissons pour leur établissement, en construisant par exemple des cloisons entre les différentes sections d'un bar. C'est ce qui a amené à la création des « minicasinos », comme les décrit Pauline Marois. La Régie des alcools, des courses et des jeux va donc « revenir à l'esprit de la réglementation », comme l'a souligné son président, Charles Côté.

500 appareils seront sortis des bars

Les plus petits propriétaires, ceux qui ont moins de 10 ALV, pourront aussi bénéficier des compensations financières de Québec, mais le retrait des appareils se fera sur une base volontaire. Dans le plan original de Loto-Québec, ceux qui avaient trois ALV et moins se voyaient retirer leurs appareils. Par souci pour les établissements en région, a dit Pauline Marois, Loto-Québec a reculé.

Ce retrait volontaire, estime Loto-Québec, provoquera le retrait de 500 autres ALV, ce qui en fait 1000. À ces retraits, Québec compte sur « l'attrition », lire les fermetures de bars, pour réduire le nombre d'ALV de 1870 en trois ans, sur un total de 2800 appareils en 2001-02.

Mais toutes ces « machines à sous » ne prendront pas le chemin du dépotoir. Certaines, 1070 pour être précis, iront donner un coup de pouce aux hippodromes du Québec, où les chevaux ne réussissent pas à financer l'industrie. Au terme du transfert, 1500 ALV se retrouveront dans les quatre hippodromes du Québec.

UN CASINO AU MONT-TREMBLANT

Le plan d'action de Loto-Québec prévoit aussi la construction d'un quatrième casino sur le territoire québécois, celui-ci du Mont-Tremblant. Le projet est évalué à 75 millions $. « Ce casino touristique serait situé le plus près possible d'un secteur hôtelier et le plus loin possible des zones résidentielles non hôtelières », a dit Claude Frigon, le grand patron de Loto-Québec.

Loto-Québec espère donc que ce seront les touristes et non les Québécois qui iront dépenser leurs dollars au pied des pentes de la station de ski. Cette même promesse, Loto-Québec l'avait faite lors de l'annonce de la construction du casino à Montréal.

Pourtant, hier, M. Frigon était obligé d'admettre que les touristes ne constituent que 10 % de la clientèle montréalaise. Il tentera de faire doubler cette proportion d'ici cinq ans en modernisant le casino. Un projet de 470 millions $ qui comprend la construction d'un monorail reliant le casino à un nouveau stationnement près du centre-ville.

Loto-Québec attend l'autorisation du gouvernement avant d'aller de l'avant avec ses projets. **S.P.**

Le grand patron sous vérification

Marois demande à un mandarin d'analyser les allégations de transactions douteuses concernant Gaétan Frigon

STÉPHANE PAQUET
SPaquet@lesoleil.com

■ Après Montréal Mode et le nouvel édifice de la Caisse de dépôt à Montréal, c'est au tour du grand patron de Loto-Québec, Gaétan Frigon, de faire l'objet de « vérifications » de la part de Québec.

Face aux critiques du Parti libéral du Québec sur « l'intégrité » du président de Loto-Québec, la ministre Pauline Marois a affirmé qu'elle avait demandé au sous-ministre aux emplois supérieurs de « faire l'analyse de ces allégations et de vérifier les faits ».

Les allégations sont les suivantes: Gaétan Frigon, alors à la Société des alcools, aurait obtenu 1,5 million $ du Fonds de solidarité de la FTQ pour une entreprise appartenant à sa famille. Le même Fonds et la SAQ venaient de s'associer dans La Maison des Futailles, une usine d'embouteillage.

De plus, à la même époque, la SAQ aurait aussi accordé un contrat à Scriptum, une entreprise qui devait de l'argent à M. Frigon.

Ces allégations ont donné des ailes à l'opposition libérale, qui a ouvert les travaux de la commission chargée d'analyser le plan d'action de Loto-Québec en remettant en question « le jugement » de Gaétan Frigon, aujourd'hui à Loto-Québec. « Loto-Québec est une entreprise de *gambling*, et c'est le pire poulailler à confier à un renard », a lancé la critique libérale Monique Jérôme-Forget, manifestement en verve.

Ne sautons pas aux conclusions trop vite, a tout de suite répliqué la ministre des Finances, Pauline Marois, qui refuse de « faire le procès d'une personne qui n'a pas à être jugée à ce moment-ci sur des faits qui ne sont pas eux-mêmes vérifiés ».

Le ministère de la Justice a été invité à fournir un avis juridique dans le dossier de M. Frigon. « Mesure habituelle », d'expliquer l'attachée de presse de M^me^ Marois, puisque le sous-ministre aux emplois supérieurs n'a pas de service juridique qui lui soit propre, dit encore Nicole Bastien.



ARCHIVES LE SOLEIL

Gaétan Frigon

Le principal intéressé, Gaétan Frigon, a plaidé l'innocence dans les faits rapportés par M^me^ Forget et Radio-Canada. Il s'est dit « très satisfait » de son intégrité.

« Jamais je n'ai été en conflit d'intérêts quand j'ai présidé la SAQ. J'ai donné en détail tous les contrats que j'ai eus. J'ai montré le tout à des gens indépendants et tous ont confirmé que je n'étais pas en conflit d'intérêts », a-t-il dit, expliquant la « chasse aux sorcières » actuelle par le climat pré-électoral au Québec.

HARMONISATION DES ODONYMES À QUÉBEC

Place aux rues Georgette-Pihay, Roméo-Vachon...

Les adresses remplaçant les 781 doublons ne seront en vigueur que dans un an

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

Que diriez-vous d'habiter sur la rue du Bonhomme-Sept-Heures ou celle de la Fée-des-Cavernes? Ces noms et plusieurs autres — plus sérieux — remplaceront peut-être les 781 doublons du territoire.

L'ambitieux processus d'harmonisation des noms de rue de Québec entre dans sa phase cruciale: d'ici trois mois, la Ville dévoilera les nouvelles appellations suggérées pour éliminer les noms qui se répètent d'une ancienne municipalité à l'autre. Mais attention, ces nouvelles adresses ne seront pas en vigueur avant un an.

Depuis septembre, quatre fonctionnaires, dirigées par l'archiviste Ginette Noël, passent en revue les sept rues Auclair, les cinq rues Déry et toutes les autres jumelles, afin de déterminer laquelle le gardera son nom et lesquelles seront rebaptisées. Les fonctionnaires évaluent l'ancienneté du nom de rue, mais aussi le nombre d'adresses, le nombre d'entreprises, l'importance de la voie de circulation, etc.

Une fois que l'heureuse élue a été choisie, l'équipe de Ginette Noël doit trouver de nouveaux noms aux autres rues en puisant dans la banque de 3000 noms, rafraîchie par l'arrivée de 1000 suggestions des citoyens et des organismes. Un comité, présidé par le conseiller Jacques Joli-Cœur, entérine ou refuse la recommandation des fonctionnaires.

Il semble que les héros locaux aient la cote. « Les gens aiment les noms des personnages historiques auxquels ils peuvent s'intéresser », dit Ginette Noël, citant le cas de la peintre bien connue Georgette-Pihay, qui sera accolée à une rue de Charlesbourg.

On pourrait donc voir apparaître une rue Atsena, en l'honneur d'un leader du clan huron qui a rendu possible l'établissement de son peuple dans la région. Ou la rue James-Douglas, du nom d'un des fondateurs de l'hôpital Robert-Giffard. Ou une rue Mère-Térésa, venue à Québec en 1986. Ou encore la rue Philippe-Dorval, cet ancien chef pompier, père d'un quincaillier de Saint-Jean-Baptiste. Une autre? La rue Roméo-Vachon, un des pères de l'aviation à Québec. « C'est une occasion historique d'inscrire des noms dans l'histoire », s'enthousiasme Jacques Joli-Cœur. Et, enfin, de régler tous les imbroglios de noms de rue pour les services d'urgence. »

D'autres noms potentiels, juste pour le plaisir? La rue des Feux-Follets, la rue du Loup-Garou, celle des Rêveries, du Vaisseau-Fantôme ou du Clair-de-Lune.

Des consultations publiques, qui se tiendront en mai et juin dans les huit arrondissements, permettront aux citoyens de donner leurs idées.

POUR LES ANNUAIRES DE 2004

Le conseil municipal doit voter les nouveaux noms de rue en septembre afin qu'ils soient inclus dans les annuaires à paraître à la fin de l'été 2004. Les changements se feront automatiquement, et à coût nul pour le citoyen, dit Jacques Joli-Cœur, grâce à des ententes avec la Société des postes, Bell et tous les grands utilisateurs des postes.

L'installation des pancartes, au coût de 600 000 $, commencera l'automne prochain. La vieille et la nouvelle plaque cohabiteront durant un an. Au total, l'opération toponymie devrait coûter environ 1 million $ à la Ville de Québec et touchera entre 25 000 et 50 000 adresses.



ARCHIVES LE SOLEIL, STÈVE DESCHÊNES

Ce ne sont pas les rues de l'Église qui manquent dans la nouvelle ville.



Peu d'accusés présents

Comparutions aujourd'hui dans le dossier du réseau de prostitution juvénile

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

Au départ, on prévoyait que la comparution des présumés clients du réseau de prostitution juvénile allait avoir toutes les allures d'un véritable événement médiatique. Bien qu'on s'attende tout de même à ce que les médias accourent ce matin au palais de justice de Québec, l'« événement » semble ne devoir finalement être qu'une procédure bien morne et routinière, faute d'avoir les principaux acteurs sur place.

En toute fin de journée, hier, on prévoyait en effet qu'un seul des présumés clients se présente à sa comparution. Et jusqu'à la dernière minute, soit 9 h 15, Yvan Cloutier peut encore déposer sa désignation de procureur, qui le dispensera lui aussi d'être présent.

Dès lundi soir, on savait que cinq des huit présumés clients du réseau qui doivent comparaître aujourd'hui s'étaient prévalu de la nouvelle disposition du Code criminel les en dispensant. Il s'agit de Jacques Racine, Robert Gillet, Salim Choueiri, Charles Nourcy et Ioannis Balalas. Dans la journée d'hier, le nom d'Ahmad Cheriam s'est ajouté à la liste.

De plus, Me Michel Croteau, un avocat qui dit représenter Anthony Torbey, affirme avoir aussi déposé une désignation de procureur au greffe criminel et pénal. À cet endroit, cependant, on ne trouve pas trace d'un tel document.

À ces sept noms de clients, il faut évidemment ajouter ceux de Rahman Abdul Kharamandech, Claude Mailloux et Georges Tannous. Les deux premiers ont comparu à l'avance tandis que Tannous, qui était déjà en attente de procès pour une affaire semblable, est détenu et il attend toujours la tenue de son enquête sur mise en liberté provisoire.

RECOURS IMPRÉVU

Le recours à l'article 650,01 du Code criminel a confondu presque tout le monde après qu'on eut annoncé la date de comparution des présumés clients du réseau de prostitution juvénile.

En vertu de cet article, un accusé peut comparaître par l'intermédiaire de son avocat dans le cadre de toute partie d'une procédure, sauf durant la présentation d'une preuve testimoniale, lors d'un plaidoyer de culpabilité et lorsqu'une sentence est prononcée. Jusque-là, le recours à cette nouvelle disposition s'est révélé très rare, de sorte que peu de gens l'avaient prévu dans le dossier de la prostitution juvénile.

Ce n'est donc pas demain la veille que ces hommes auront à se présenter en personne devant le juge. Au plus tôt, ce sera à leur enquête préliminaire ou à leur procès, ou encore lorsqu'ils plaideront coupable, le cas échéant. Dans un cas comme dans l'autre, ce ne sera sans doute pas avant quelques mois.

RECENSEMENT 2001

Un Québécois sur trois travaille en anglais

■ OTTAWA (PC) — Près du tiers des Québécois utilisent l'anglais au travail, révèlent de nouvelles données du recensement de 2001, dévoilées hier par Statistique Canada.

Sur l'île de Montréal, c'est 52 % des travailleurs francophones — 533 000 personnes — qui utilisent la langue de Shakespeare au boulot. Seize pour cent d'entre eux utilisent l'anglais le plus souvent, alors que 36 % ont déclaré l'utiliser régulièrement. C'était la première fois que l'agence fédérale posait cette question lors d'un recensement.

Du côté des anglophones québécois, 31 % disent utiliser le français le plus souvent au travail, alors que 35 % affirment l'utiliser régulièrement.

Ces chiffres font dire à Charles Castonguay, statisticien à l'Université d'Ottawa, que « la minorité anglophone a, au Québec, un impact disproportionné par rapport à son nombre ».

« En chiffres absolus, il y a deux fois plus de francophones au Québec qui utilisent l'anglais comme langue principale de travail que d'anglophones qui utilisent le français comme langue principale de travail. Y a-t-il lieu de se réjouir là-dessus ? » demande-t-il.

Chez les 407 000 travailleurs immigrants du Québec, l'anglais et le français se font une vive concurrence au travail. Soixante-trois pour cent d'entre eux affirment utiliser surtout le français au boulot, tandis que 47 % disent utiliser plus souvent l'anglais. Le dédoublement s'explique par le fait que plusieurs personnes ont déclaré utiliser les deux langues aussi souvent l'une que l'autre.

Le recensement montre un recul notable de l'utilisation prédominante du français chez les immigrants récemment arrivés, au profit de l'anglais. Ainsi, seulement 43 % des immigrants allophones arrivés entre 1996 et 2001 utilisent d'abord le français au travail.

Le fait que bon nombre de ces immigrants ne connaissaient pas le français à leur arrivée au Québec explique ce recul, selon Statistique Canada.

HORS QUÉBEC

Au Canada anglais, près de sept travailleurs francophones sur 10 utilisent le français au travail, dont 40 % qui l'utilisent de façon prédominante. Les secteurs de l'enseignement, des services gouvernementaux et de la santé sont ceux où les francophones sont les plus susceptibles d'utiliser le français.

C'est au Nouveau-Brunswick que les francophones utilisent le plus leur langue maternelle au travail : 76 % d'entre eux l'utilisent le plus souvent et 16 % de façon régulière. En Ontario, le portrait est moins reluisant : 69 % des travailleurs francophones utilisent le français, dont 35 % en priorité.

Dans l'Ouest, moins de 15 % des francophones utilisent surtout leur langue maternelle au travail. Chez les anglophones hors Québec, seulement 2,1 % utilisent le français au boulot. Cette proportion est plus élevée où l'on trouve bon nombre de francophones.

RECENSEMENT 2001

LA MAIN-D'OEUVRE
Points saillants

- Trois francophones sur 10 utilisent l'anglais au travail au Québec. Chez les travailleurs immigrants, 63 % d'entre eux utilisent le français le plus souvent. Au Canada anglais, 67 % des francophones disent utiliser le français au boulot.
- L'âge moyen des travailleurs est passé de 37,1 ans en 1991 à 39 ans en 2001. Statistique Canada prévoit en outre qu'à la fin de la présente décennie, 15 % des travailleurs seront à 10 ans de leur retraite, ce qui pourrait se traduire par de graves pénuries dans certains secteurs.
- Le nombre de jeunes travailleurs – les 20 à 34 ans – a régressé, passant de 5,7 millions à 4,9 millions de 1991 à 2001.
- L'immigration constitue une importante source de nouveaux travailleurs, représentant près de 70 % de la croissance de la population active au cours de la dernière décennie.
- Les nouveaux arrivants continuent d'avoir plus de mal que les Canadiens de naissance à trouver un emploi. En 2001, seulement 65,8 % des immigrants récents avaient un emploi, contre 81,8 % des Canadiens d'origine.
- Les professions hautement qualifiées occupent une place plus grande que jamais sur le marché du travail. En 2001, 2,5 millions des 15,5 millions d'emplois exigeaient des études universitaires – une hausse de 33 % par rapport à 1991.
- Un Canadien sur huit parcourt plus de 25 kilomètres pour se rendre au travail. Le recensement démontre que le transport en commun a fait peu de progrès ces dernières années: on comptait en 2001 près d'un million de conducteurs de plus qu'en 1996.

Source: Statistique Canada — INFOGRAPHIE PC / LE SOLEIL

Les plus qualifiés raflent 70 % des nouveaux emplois

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

Sept emplois sur 10 créés dans la région de Québec dans les années 90 sont allés aux travailleurs hautement qualifiés, révèlent de nouvelles données du recensement de 2001 dévoilées hier par Statistique Canada.

« On constate que dans la région de Québec de plus en plus de nouveaux emplois demandent des qualifications spécifiques et que ce sont les travailleurs bénéficiant d'une solide formation universitaire qui sont les plus susceptibles de les obtenir », précise Diane Galarneau, analyste principale chez Statistique Canada.

Les femmes demeurent minoritaires sur le marché du travail

Des emplois qui ont notamment vu le jour dans les secteurs des technologies de l'information, la finance, la comptabilité et l'éducation.

De 1991 à 2001, 68,9 % de la croissance de l'emploi dans la région — 62 % au Québec et 46 % au pays — a été attribuée aux professions hautement qualifiées. La moitié de ces postes créés à Québec ont été comblés par des femmes.

Malgré cette poussée, les femmes demeurent cependant en moins grand nombre que les hommes sur le marché du travail dans la région. En 2001, elles étaient 175 835 à occuper un emploi comparativement à 193 380 du côté des hommes.

Le nombre de personnes pratiquant un boulot demandant une formation universitaire a ainsi augmenté de 21,4 % dans la région de Québec — 33 % au pays —, passant de 61 865 en 1981 à 75 105 en 2001. Une croissance quatre fois plus rapide que celle de l'emploi en général (5,6 %) dans la région.

Pendant ce temps, le nombre de travailleurs possédant un diplôme collégial dans la région ne s'est apprécié que de 7 % alors que celui des diplômés du secondaire de seulement 1,4 %. Statistique Canada note également la contraction (-5,8 %) sur 10 ans du nombre de travailleurs dans les professions dites de métiers spécialisés.

UNE VILLE DE VENDEURS

La région de Québec reste toutefois un lieu où le commerce au détail demeure l'un des secteurs clés de la création d'emplois. Parmi les métiers les plus populaires — tant au Québec qu'au pays —, l'agence fédérale cite notamment ceux de vendeurs, de secrétaires, de caissières et d'infirmières.

Côté immigration, les 125 000 immigrants venus s'établir entre 1991 et 2001 au Québec — la majorité dans la région de Montréal — auront collaboré à plus de 60 % de la croissance de la population active québécoise.

Toutefois, l'écart entre le taux d'emploi des immigrants récents et celui des Québécois d'origine est passé de 17,1 % en 1996 à 21,8 % en 2001 chez les hommes et de 22,6 % à 33,9 % chez les femmes.

À l'échelle nationale, le travail non rémunéré a peu progressé (1,7 %) entre 1996 et 2001. Si 18,2 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont dit consacrer du temps à des soins apportés aux personnes âgées, 38 % ont dit passer du temps à s'occuper d'enfants alors que 90 % ont avoué avoir fait des travaux ménagers sans recevoir en retour une rémunération.

Les tâches ménagères restent l'affaire des Canadiennes

OTTAWA (PC) — Le père canadien moyen est peut-être plus familier que son propre géniteur avec les changements de couches et le passage de l'aspirateur, mais on ne surprendra personne en disant que les femmes assument toujours l'essentiel des tâches ménagères et des soins aux enfants.

Les plus récentes données du recensement, divulguées hier par Statistique Canada, indiquent en outre que les femmes passent plus de temps que les hommes à s'occuper de parents vieillissants.

Environ 21 % des Canadiennes ont affirmé avoir consacré au moins 30 heures par semaine aux tâches ménagères dans la semaine précédant le recensement, en mai 2001. Au cours de la même semaine, 8 % des hommes ont consacré autant de temps à l'entretien ménager — une division du travail restée pratiquement inchangée depuis 1996, année du précédent recensement.

Les proportions n'ont presque pas changé depuis 1996

Le modèle se répète avec les soins aux enfants. Quelque 16 % des femmes ont affirmé avoir passé 30 heures ou plus à s'occuper des enfants, indique le recensement. C'est plus du double de la proportion d'hommes (7 %) qui ont passé la même période de temps à changer des couches, laver, nourrir et jouer avec leur progéniture. Encore une fois, les proportions sont pratiquement identiques à celles observées lorsque le recensement a, pour la première fois, pris la mesure du travail non rémunéré en 1996.

SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES

C'est donc seulement la deuxième fois que le recensement contient une question sur le travail non rémunéré. Cette question a été introduite à la suite des pressions de groupes de femmes qui réclamaient que le travail non rémunéré soit reconnu par le gouvernement.

L'inégalité entre les sexes se perpétue quand vient le temps de s'occuper de proches âgés. Le recensement de 2001 a révélé que 20 % des femmes — contre 15 % des hommes — ont dit s'être occupées d'une personne âgée dans la semaine précédant le recensement. C'est une augmentation de 1 %, pour les deux sexes, par rapport à 1996, malgré le fait que la population âgée de 80 ans et plus a grimpé de 41 % dans le même laps de temps.

Le nombre de personnes ayant besoin de soins à domicile augmente chaque année. Et bien que les dépenses du gouvernement pour le maintien à domicile aient progressé plus rapidement que d'autres types de dépenses en santé — entre 1975 et 1992, elles ont crû près de deux fois plus vite que les dépenses totales en santé —, elles ne suffisent pas à répondre aux besoins.

1585359

Pohénégamook
Ouvert 4 saisons
ça s'dit pas, ça s'vit!

Forfait 4 saisons

Forfait Affaires
Groupe de 10 à 160 personnes
97$/pers./occ. double + taxes
107$/pers./occ. simple + taxes
INCLUANT :
Hébergement une nuit
Trois repas et deux pauses-café
Salle de réunion
Matériel : télé, vidéo, rétro
Activités encadrées selon la saison
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)
Soins de santé et bar ($)

Forfait Scolaire
Tarifs pour 15 personnes minimum
55$/primaire/pers. + taxes
58$/secondaire/pers. + taxes
65$/collégial, universitaire/pers. + taxes
INCLUANT :
Hébergement une nuit
Trois repas et collation en soirée
Activités encadrées selon la saison
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

Forfait clubs sociaux / associations / regroupements
Tarifs pour 20 personnes minimum
85$/pers./occ. double + taxes
95$/pers./occ. simple + taxes
INCLUANT :
Hébergement une nuit
Trois repas
Activités encadrées en a.m. en p.m. et en soirée selon la saison
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

Profitez de notre formule tout-inclus pour le temps des Fêtes et la relâche scolaire
Forfaits hors saisons
EN VIGUEUR : *En tout temps du 3 janvier au 16 mars 2003 (sauf relâche scolaire et St-Valentin).*

1 Forfait plein air
149$/pers./occ. double + taxes
169$/pers./occ. simple + taxes
INCLUANT :
Hébergement deux nuits, cinq repas
Activités autonomes
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

2 Forfait Étape sympathique
59$/pers./occ. double + taxes
70$/pers./occ. simple + taxes
Arrivez en auto, en vélo, en moto, en VTT, en motoneige ou à pied...
INCLUANT :
Hébergement une nuit
Un souper, un coucher, un déjeuner
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

3 Forfait Détente
Forfait deux soins (valeur 60$)
209$/pers./occ. double + taxes
229$/pers./occ. simple + taxes

4 Forfait Relaxation
Forfait quatre soins (valeur 157$)
302$/pers./occ. double + taxes
322$/pers./occ. simple + taxes
CES DEUX FORFAITS (3 ET 4) INCLUENT :
Hébergement deux nuits
Cinq repas
Activités autonomes
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

5 Forfait Famille
275$ pour 2 adultes / 2 enfants + taxes
INCLUANT :
Hébergement deux nuits
Maisonnette avec cuisinette, literie et serviettes fournies
Activités autonomes
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

NOUVEAUTÉ
Le Verseau, hébergement pour les adultes entièrement rénové, vous reçoit dans un nouveau décor chaleureux.

Pohénégamook
SANTÉ PLEIN AIR

1-800-463-1364
www.pohenegamook.com
Pohénégamook Santé Plein Air • 1723, chemin Guérette Pohénégamook (Québec) G0L 1J0 Tél. : (418) 859-2405 Télec. : (418) 859-3315

1592713

RE

UN AVENIR, ÇA SE RÉFLÉCHIT

Nos conseillers voient aussi loin que vous avez envie d'aller.
Dites oui aux avantages, non aux inconvénients. Desjardins vous propose des produits de placement REER à capital garanti et au potentiel de rendement supérieur :

- Épargne à terme à rendement boursier
- Épargne à terme Gestion active
- NOUVEAU Épargne à terme Gestion tactique de taux

Pour une réflexion éclairée,
consultez votre partenaire expert de Desjardins.

Irrésistibles jumeaux

L'école Étincelle-Trois-Saisons en compte 11 paires cette année

MICHÈLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Samuel et Xavier, 6 ans, ne se sont pas fait prier pour porter le même chandail bleu. « On aime ça, être habillés pareil, parce que tout le monde nous trompe ! »

Gabriel a un grain de beauté sur le haut du torse. Dans une école qui compte 11 paires de jumeaux, dont 10 identiques, c'est important les grains de beauté, car souvent, seules ces petites marques permettent de distinguer un Gabriel d'un Daniel, une Maryse d'une Mylène.

Onze paires de jumeaux dans une école primaires de 525 élèves, voilà une coïncidence que la commission scolaire des Découvreurs ne pouvait garder sous silence. Encore fallait-il réunir ces duos de gamins et les convaincre de s'habiller de la même façon. Dans un journal ou à la télé, ça donne des images irrésistibles.

Samuel et Xavier, 6 ans, ne se sont pas fait prier pour porter le même chandail bleu. « On aime ça être habillés pareil, parce que tout le monde nous trompe ! » Qui a parlé, Samuel ou Xavier ? « Même notre mère nous trompe ! » Dans la bibliothèque de l'école Étincelle-Trois-Saisons, à Sainte-Foy, tous les adultes réunis pour cette rencontre auraient voulu les adopter. Et quand les petits coquins ont échangé la cocarde mentionnant leurs prénoms, ils les auraient croqués tout cru.

Maryse a les cheveux plus longs que Mylène, et trois ou quatre grains de beauté de plus dans le visage. Mis à part ces détails, elles semblent identiques. À 10 ans, elles aiment mieux porter des vêtements différents. Jumelles, mais individuelles. Les adultes ne devraient jamais l'oublier.

Neuf de ces onze couples de jumeaux ne sont pas dans la même classe. L'enseignante de maternelle Dianne Hains croit que c'est préférable. « D'abord, c'est plus facile de les démêler, expose-t-elle simplement. Puis ça leur permet de se faire des amis, de vivre des choses différentes. » Et le soir, à la maison, ils n'ont pas besoin de se chicaner pour décider qui racontera à papa et à maman les anecdotes de la journée. Cependant, quand les parents en manifestent le désir, l'école ne fait pas de chichi et place les jumeaux dans le même groupe.

Pour la première fois de leur vie, Daniel et Gabriel, 11 ans, sont dans la même classe, en cinquième année. Leur mère, Michèle Painchaud, confie que l'heure des devoirs est beaucoup plus facile. Et pour le récit de leur journée, les jumeaux « travaillent en équipe », selon une stratégie raffinée : Gabriel commence l'histoire, Daniel la finit. Ou le contraire. « Il n'y a pas de rivalité entre eux, mentionne la maman. Ils font les mêmes fautes dans leurs dictées. »

La directrice, Michèle Groulx, trouve important de respecter la personnalité de chacun. « Mais ils ont des goûts pas mal similaires », observe l'enseignante Dianne Hains. Dans sa classe de maternelle, elle a vu des jumeaux faire des dessins « presque pareils », sans copier. Dans la cour de récréation, deux jumeaux se sont blessés à la même joue, dans un intervalle de quelques minutes.

La gémellité fascine. Elle met de la fantaisie dans les deux pavillons de l'école Étincelle-Trois-Saisons. Et elle donne de la valeur au plus petit des grains de beauté.

Le « hic » du hoquet révèle ses origines

TORONTO (PC) — Le hoquet a de tous temps représenté un mystère insoluble pour la médecine, et les chercheurs qui s'y sont attaqués n'ont jamais obtenu de résultats, du moins jusqu'à présent.

Un consortium de chercheurs internationaux provenant du Canada, de la France et du Japon croient cependant avoir trouvé l'origine du hoquet chez l'humain.

Dans un rapport publié ce mois-ci dans le journal *BioEssays*, les chercheurs concluent que le hoquet est un vestige de l'évolution — un mécanisme qui permettait à nos lointains ancêtres de pouvoir respirer à la fois sous et hors de l'eau. Ils ont notamment trouvé des similitudes entre le hoquet et le mouvement des branchies chez les têtards. Selon eux, il y a de bonnes raisons pour que ce réflexe ait persisté pendant 370 millions d'années.

Un des coauteurs de l'étude, William Whitelaw, un spécialiste des maladies respiratoires et professeur de médecine à l'Université de Calgary, croit que le hoquet continue de jouer un rôle, notamment dans l'apprentissage du mécanisme de l'allaitement chez le nourrisson.

Techniquement, le hoquet est une contraction soudaine et involontaire du diaphragme qui force la fermeture soudaine de la glotte — l'espace entre les cordes vocales —, ce qui provoque le son bien connu « hic ».

Normalement, la condition ne dure que quelques minutes et la cause reste presque toujours inconnue.

Selon le Dr Whitelaw, cependant, le hoquet aide à expulser l'air de l'estomac et des poumons, empêchant ainsi des corps indésirables d'y pénétrer. Chez l'embryon, le hoquet pourrait même empêcher le fluide amniotique de pénétrer dans les poumons, de la même façon qu'il empêchait nos lointains ancêtres de se noyer en respirant sous l'eau.

PRÉVENTION DU SUICIDE

Troquer le mépris pour le respect à l'endroit des jeunes

Il faudrait les regarder comme des individus et non comme des cohortes, affirme une spécialiste

ANNE-MARIE VOISARD
AMVoisard@lesoleil.com

« Respecte-moi comme je suis. Avec ma casquette [...] Qu'est-ce que ça peut faire ? Ce n'est tout de même pas un *gun*. »

Diane Pacom, professeure de sociologie à l'Université d'Ottawa et membre du comité scientifique de l'Observatoire jeune et société de l'Institut national de recherche scientifique (INRS), était l'invitée, hier, du Comité de prévention du suicide à l'Université Laval. Devant un auditoire d'une centaine de personnes, profs et étudiants, elle a parlé de respect et, à l'opposé, du mépris qui pèse trop souvent sur les jeunes. Faudrait les regarder comme des individus, non comme des cohortes. La casquette est une façon de se présenter au monde. Le corps avec ses tatouages, le *piercing*... en sont d'autres.

LE MAUVE ET LE NOIR

La conférencière avait intitulé son exposé : « Les défis et les enjeux des jeunes adultes dans une société postmoderne ». En entendant le mot, il y en a qui voient mauve, ou à qui ça donne des pustules, a-t-elle dit, pince-sans-rire. Il y a ceux encore pour qui, être postmoderne, c'est s'habiller en noir, être végétarien, écouter une musique difficile à comprendre. Mme Pacom définit le mot comme « une période de transition entre la modernité et quelque chose d'autre. C'est la modernité revampée ». Sauf qu'il n'y a pas consensus sur ce qu'on va vivre ensuite, a-t-elle continué. Tout est possible. Ce qui explique que notre société soit si fragmentée.

Diane Pacom souhaite qu'on s'attarde à la créativité des jeunes

Exemple : La famille et ses diverses variantes. Monoparentale et reconstituée cohabitent avec le noyau traditionnel, père, mère, enfants. Sans compter les gens seuls, dont le nombre ne cesse d'augmenter. Tout part des *baby boomers* (nés entre 1943 et 1963), qui ont « inventé la jeunesse », en même temps qu'ils créaient « une brèche, une rupture » avec la génération précédente. Est-ce un oubli ? De l'épuisement ? Le seul reproche que leur adresse Mme Pacom, c'est d'être « très préoccupés de leur propre sort ». Bref, leur narcissisme.



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Diane Pacom

De quoi parle-t-on actuellement ? Du vieillissement de la population.

Or, la conférencière, qui enseigne à l'Université d'Ottawa depuis 25 ans, voudrait qu'on prenne davantage en considération les jeunes. Au début de son exposé, elle a raconté sa colère, en voyant des étudiants assis à terre, faute de chaises, dans une université où les frais atteignent 4000 $ par année. Ce qui lui a fait remarquer qu'on a plus d'égards pour eux dans les centres commerciaux.

LE SALUT PAR LES PAIRS

Plutôt que de regarder les jeunes, sous l'aspect problématique — violence, prostitution, décrochage —, Diane Pacom souhaite qu'on s'attarde à leur créativité. Elle veut renverser le mythe, dit-elle, qu'ils sont juste un fardeau pour la société. D'où ses propres recherches sur les valeurs culturelles qui les animent. Elle se garde de juger, mais constate que les rituels ont disparu. S'ils se marient, les jeunes savent que ça va durer trois ans. « C'est le vide. Ils se cherchent. Pour l'instant, c'est pas facile. »

Le respect — plutôt que le mépris — est donc un *must*. De même que l'amitié. Dans un monde déconstruit, a insisté la conférencière, c'est le milieu naturel, celui des pairs, qui peut le plus aider, soutenir en temps de crise. « Les gangs, a-t-elle conclu, les jeunes y entrent comme si c'était leur propre famille. »

GROUPES DE MÉDECINE DE FAMILLE

Peu d'intérêt des médecins à Montréal

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

La métropole québécoise serait une société distincte dans le domaine de la santé, si bien que l'implantation des groupes de médecine familiale (GMF), un des fers de lance de la réforme du réseau, se bute au manque d'intérêt des médecins pour la formule, certains préférant ne pas assurer de suivi de patients.

C'est ce qu'on peut comprendre des propos tenus hier par le ministre québécois de la Santé, François Legault, lors d'une conférence de presse sur les bulletins des CLSC. « Il y a plus de réticence pour les GMF. Il y a des façons de faire à changer à Montréal », a-t-il fait valoir.

Invitée à clarifier la déclaration, son attachée de presse, Anne Marcotte, a indiqué qu'à Montréal, « il y a un nombre très élevé de cliniques sans rendez-vous. Donc il n'y a pas de prise en charge des patients. (...) Il est vrai qu'il y a une culture à Montréal différente des autres régions. » Notons que l'adhésion aux GMF est volontaire.

Mme Marcotte s'est empressée de souligner qu'« on commence l'exercice ».

Au cours des prochaines semaines, la création de trois GMF sera néanmoins confirmée, a indiqué une porte-parole de la Régie régionale de la santé de Montréal-Centre, Lauréanne Colin. Treize autres projets sont en construction. « Ça peut sembler un peu plus long qu'en région, car c'est un peu plus complexe. »

Plus long et plus complexe que dans les régions

La présidente de la Coalition solidarité santé, Marie Pelchat, montre aussi du doigt le nombre considérable de cliniques pour visite unique de la métropole. « Les médecins qui font de la "médecine fast-food" ne sont généralement pas des médecins qui font de la prise en charge. »

En plus, note Mme Pelchat, « la difficulté qui s'ajoute, c'est qu'il y a des quartiers très riches et d'autres très pauvres. Souvent, des médecins ne veulent pas aller dans les quartiers pauvres de Montréal ».

Elle se demande finalement quand on verra la fin de l'implantation des GMF. Avec un ratio d'environ un GMF pour 15 à 20 000 patients, on comprend qu'il en faudra beaucoup pour combler les besoins des Montréalais. La Régie en veut entre 10 et 15 d'ici la fin de l'année. Au Québec, 300 devraient être implantés d'ici 2005.

1592716

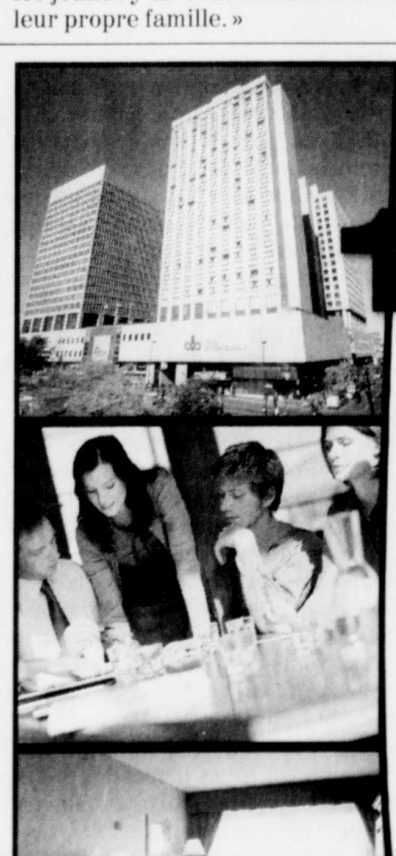
RE

UN AVENIR, ÇA SE RÉFLÉCHIT

Cotiser à votre REER, c'est cybersimple.
www.desjardins.com/reer

1 800 CAISSES
Desjardins
Conjuguer avoirs et êtres

1590384



Aéroplan
1000 milles Aéroplan^MD par séjour

Plus ! membre Club Gouverneur, obtenez :
- petit déjeuner gratuit
- appels locaux gratuits
- 15e nuitée gratuite
- tarif corporatif préférentiel

et bien d'autres avantages* !
Adhérez gratuitement !

**Offre en vigueur du 1er janvier au 31 mars 2003

GOUVERNEUR HÔTELS

1·888·910·1111
www.gouverneur.com

Montréal (Place Dupuis) • Montréal (Île Charron) • Québec (Sainte-Foy)
Trois-Rivières • Sherbrooke • Saint-Georges • Chicoutimi • Rimouski
Sept-Îles • Rouyn-Noranda • Shawinigan • Saint-Jean-sur-Richelieu

*Voir tous les détails sur le site www.gouverneur.com **Aucune autre offre ne peut être jumelée à cette promotion.
MC Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

PME ET ÉQUITÉ SALARIALE

Une loi difficile à appliquer

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

Six ans après son adoption, la *Loi sur l'équité salariale* tarde à corriger la discrimination systémique subie par les femmes. À peine 40% des PME de 10 à 49 salariés ont complété leur démarche d'équité salariale.

Pour corriger le tir, les associations patronales, les syndicats, les groupes de femmes et l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale s'entendent pour dire que la solution passe par une approche encore plus pro-active de la part de la Commission de l'équité salariale plutôt que par l'adoption d'une série d'amendements législatifs.

Hier, dans le cadre des travaux de la commission parlementaire chargée d'étudier le rapport du ministre du Travail, Jean Rochon, sur la mise en œuvre de la *Loi sur l'équité salariale* dans les entreprises de 10 à 49 salariés, la Fédération des Chambres de commerce du Québec a fait bande à part en réclamant que le gouvernement soustraie les PME de la législation sur l'équité salariale.

Pour le président de la fédération, Michel Audet, il était écrit dans le ciel, dès l'entrée en vigueur de la loi, que les PME auraient toutes les misères du monde à s'y conformer, compte tenu qu'elles sont peu outillées pour le faire.

« Si le gouvernement ne peut retirer les petites entreprises du champ d'application pour des raisons politiques ou idéologiques, qu'il ait le réalisme de leur donner plus de temps — jusqu'en novembre 2005 — pour procéder à l'exercice et qu'il cesse de faire planer l'épée de Damoclès des sanctions pénales au-dessus de leur tête », a soutenu Michel Audet, en indiquant qu'il y a actuellement plus de 21 000 PME qui n'ont pas achevé leurs travaux d'équité salariale et qui sont « techniquement dans l'illégalité ».

Six PME sur dix n'ont pas complété le processus

Sans toutefois réclamer le retrait des PME de l'application de la *Loi sur l'équité salariale*, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a cependant mis en garde le ministre Rochon contre la tentation d'imposer une camisole de force aux petites et moyennes entreprises. Elles ont besoin d'un coup de pouce. Pas d'une réglementation tatillonne et des moyens de contrôle à n'en plus finir.

« Notre sondage auprès de nos 23 000 membres démontre que près de 20% des PME ont invoqué la complexité de l'exercice et 21,4% le manque de temps ou d'argent comme motifs de retard pour entamer la procédure ou de ne l'avoir tout simplement pas complétée », a fait valoir André Lavoie.

« Plus l'entreprise est petite, moins elle a à l'intérieur de ses rangs des ressources qui vont permettre une saine gestion des ressources humaines », a précisé Gaston Lafleur du Conseil québécois du commerce de détail. « On n'a pas tous des vice-présidents en ressources humaines dans les PME. »

La plupart des intervenants se sont entendus pour dire que la Commission de l'équité salariale devra être plus présente sur le terrain pour épauler les PME. « Jusqu'à maintenant, l'application de la loi auprès des PME a été un fiasco », a tranché le porte-parole du Parti libéral, André Tranchemontagne. « La commission doit se tourner de bord et faire en sorte que les entreprises s'y conforment ».

« La commission gagnerait davantage à utiliser pleinement les outils déjà à sa disposition pour faire respecter l'application de la loi, de même qu'à miser sur les partenariats pour dénouer les impasses », a déclaré le secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec, René Roy.

Dans un mémoire conjoint, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail et la Fédération des femmes du Québec ont insisté sur la méconnaissance totale de la *Loi sur l'équité salariale* dans les milieux non syndiqués. « Les femmes non syndiquées ne savent même pas que la loi existe ! », a lancé l'une des porte-parole, Jeannine David-McNeil.

À la lumière de ces témoignages, le ministre Rochon décidera, dans les prochains jours, s'il apportera des modifications à la *Loi sur l'équité salariale* ou s'il demandera à la Commission de l'équité salariale d'utiliser tous les moyens mis à sa disposition pour faire en sorte que les PME fassent leurs devoirs.

LE CANADA ET LA GUERRE EN IRAK

Scission chez les libéraux

ISABELLE RODRIGUE
Presse canadienne

■ OTTAWA — Quatre députés libéraux d'arrière-ban ont tourné le dos à la ligne de leur parti, hier, en votant en faveur d'une motion du Bloc québécois sur la participation conditionnelle du Canada à une éventuelle guerre en Irak.

Les députés Clifford Lincoln, John Bryden, Carolyn Parrish et Charles Caccia ont appuyé la motion affirmant que les Communes ne pourraient se pencher sur l'envoi de troupes canadiennes qu'après l'adoption d'une deuxième résolution du Conseil de sécurité des Nations unies qui autoriserait « explicitement une intervention militaire ». Outre ces députés libéraux et les députés bloquistes, le NPD et le Parti conservateur ont aussi donné leur appui, ce qui n'aura pas été suffisant pour s'assurer d'une victoire. Les Libéraux et les Alliancistes ont voté ensemble contre la motion, défaisant cette dernière 196 voix contre 54.

Les quatre dissidents, qui avaient déjà exprimé leurs réserves quant à la position du Canada sur la question, ont expliqué qu'ils ne pouvaient voter contre cette motion puisqu'elle véhicule leurs convictions profondes.

« J'ai dit à de nombreuses reprises, je l'ai même écrit dans des journaux, j'ai la ferme conviction que nous ne devrions pas faire partie d'une guerre et suivre les Américains », a expliqué Clifford Lincoln, député de Lac-Saint-Louis, à sa sortie des Communes. M. Lincoln estime que le Canada et la communauté internationale doivent à tout prix éviter la guerre.

« On ne peut pas faire des discours enflammés en Chambre pour défendre une opinion et ne pas profiter d'une motion pour s'exprimer sur cette même opinion », a pour sa part noté le député ontarien John Bryden. Certains de ses collègues, qui se sont publiquement inscrits contre une guerre sans l'appui de l'ONU, n'ont pas hésité à faire le contraire, oubliant leurs déclarations et suivant la ligne de parti.

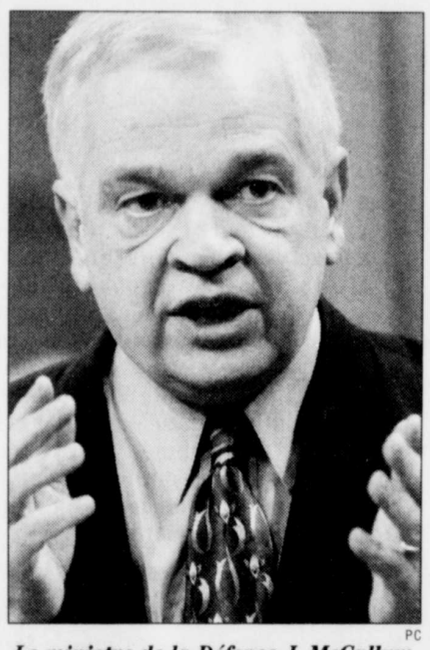
Les quatre dissidents ont néanmoins refusé d'appuyer une autre motion portant sur un vote en cas de participation militaire canadienne, proposée cette fois par l'Alliance canadienne. M. Lincoln a mentionné qu'il ne pouvait donner son appui à un parti qui endosse la position américaine, avec ou sans l'ONU.

La motion du Bloc québécois relançait le gouvernement de Jean Chrétien sur deux aspects de la position canadienne, grandement critiqués. Ottawa ne veut pas promettre aux partis d'opposition la tenue d'un vote avant le déploiement de troupes canadiennes, et reste encore prudent sur la question d'une deuxième résolution de l'ONU, qui serait préférable, mais pas encore obligatoire. Attendons de voir le rapport final de la mission d'inspection des Nations unies qui doit être déposé ce vendredi, répétait encore M. Chrétien, hier.

Selon Gilles Duceppe, chef du Bloc, c'est la démonstration que le gouvernement est enfermé « dans une logique de guerre ». En votant contre la motion proposée, le gouvernement ferme la porte à la possibilité d'un autre vote sur la question et signe un « chèque en blanc » pour la guerre, estime M. Duceppe.

« Voilà des députés élus (...) qui disent aujourd'hui : non, on se refuse le droit de voter sur une question aussi importante que la guerre, a-t-il lancé. J'ai rarement vu ça, aussi peu de courage. »

Jean Chrétien réplique qu'un vote est toujours possible. « Nous allons permettre un vote immédiatement après une décision, s'il y en a une, a fait valoir M. Chrétien. C'est un vote qui viendra parce que l'opposition dispose de 14 journées pour présenter des motions qui font l'objet d'un vote. » À ceux qui avancent que le vote devrait venir avant toute décision, le premier ministre rappelle que « c'est le gouvernement qui doit prendre les décisions ».



PC

Le ministre de la Défense J. McCallum

Des soldats canadiens au Qatar

OTTAWA (PC) — Le Canada a envoyé des planificateurs militaires à un poste de commande américain, au Moyen-Orient, et pris la direction d'une force opérationnelle navale dans le golfe Persique, ce qui ne veut pas dire, assure le gouvernement fédéral, que le pays prendra part à une éventuelle attaque contre l'Irak.

Ces développements sont survenus mardi, alors que le gouvernement libéral et l'OTAN, alliance militaire dont font partie les Forces armées canadiennes, ont montré de sérieux signes de mésentente au sujet des préparatifs de guerre.

Jusqu'à 25 officiers canadiens, en poste au centre de commande américain de Tampa, en Floride, ainsi qu'à Ottawa, ont été dépêchés au quartier général du Qatar, sous la direction du général américain Tommy Franks, afin de mettre au point une éventuelle attaque.

« Le travail au Qatar est le même que celui que nous faisions en Floride, a déclaré le premier ministre, Jean Chrétien, aux Communes. C'est juste qu'ils ont déplacé les gens. Il s'agit exactement des mêmes personnes qui se chargeaient du même dossier. Il est toujours nécessaire de se préparer. »

M. Chrétien a assuré que la position du gouvernement n'avait pas changé: Ottawa soutient toujours le processus de l'ONU. Il a toutefois indiqué que le Canada souhaitait « faire partie de la planification, pas en être exclu ».

Jusqu'à présent, les officiers canadiens n'avaient pris part qu'à des rencontres visant à mettre sur pied des plans d'urgence, à la base aérienne MacDill, près de Tampa.

Le major Richard Saint-Louis, porte-parole des Forces canadiennes en Floride, a qualifié le groupe dépêché au Qatar d'équipe de liaison.

De son côté, le ministre de la Défense nationale, John McCallum, a indiqué que l'équipe tentait de déterminer « où le Canada pourrait convenir si le Canada décidait par la suite de prendre part à un éventuel conflit.

« Ces décisions n'ont pas encore été prises, a affirmé M. McCallum. Il s'agit de préparation militaire prudente. »

Le Canada n'a pas exclu de se joindre aux États-Unis dans une guerre contre l'Irak, si jamais les Américains décidaient d'aller de l'avant, sans pour autant avoir obtenu le feu vert de l'ONU.

FINANCEMENT DES PARTIS

Le modèle Lévesque a séduit Chrétien

OTTAWA (PC) — Pour une rare fois, le premier ministre Jean Chrétien a lancé des fleurs à René Lévesque, et ce, à l'intérieur même de la Chambre des communes.

Dans son discours défendant son projet de loi sur le financement des partis politiques, M. Chrétien n'a fait aucun détour en affirmant dès le départ que son gouvernement s'était inspiré de la mesure que le gouvernement de René Lévesque avait adoptée en 1977.

« Je n'étais pas toujours d'accord avec René Lévesque, mais il ne fait aucun doute que la Loi sur le financement des partis politiques qu'il a fait adopter au Québec a servi de modèle de démocratie », a déclaré le premier ministre Chrétien, dans son plaidoyer.

Le projet de loi propose d'interdire aux grandes entreprises et aux syndicats de faire des dons aux partis politiques. Ils ne pourront que contribuer modestement aux caisses des associations de comté ou d'un candidat, mais sans jamais dépasser 1000$ par année. De plus, les nouvelles règles plafonnent à 10 000$ par année les contributions des particuliers à la caisse d'un candidat ou d'un parti. Pour compenser les pertes de revenus, le gouvernement mettrait en place un système de financement public.

Ces règles visent à mettre fin à « la perception que les contributions des entreprises et des syndicats achètent l'influence », a noté M. Chrétien, qui veut rien de moins que « réduire le cynisme (de la population) envers la politique et les politiciens » et éviter que le modèle canadien n'emboîte le pas au modèle américain.

Les changements au financement des partis politiques coûteront près de 40 millions$ aux contribuables canadiens en année d'élection, moins pendant les autres années. « C'est un faible prix à payer pour aider à améliorer notre démocratie », a affirmé M. Chrétien.

L'argumentation du premier ministre démontre que ce dernier n'a pas l'intention de céder aux pressions des députés de son parti qui critiquent ouvertement la mesure.

Exercice protocolaire à la Citadelle



LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Quatre nouveaux ambassadeurs au Canada ont présenté leurs lettres de créance à la gouverneure générale Adrienne Clarkson. La cérémonie, qui se déroulait hier à la Citadelle de Québec, est la façon protocolaire pour un nouvel ambassadeur d'être accrédité par le pays dans lequel il exerce ses fonctions. Sur la photo, Mme Clarkson accueille l'ambassadeur José Brito, de la république du Cap-Vert. Les autres ambassadeurs accueillis sont Atis Sjants, de la Lettonie, Rakotoarisoa Florent, de Madagascar, et Jai Pratap Rana, du Népal.

CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Chicane à l'investiture adéquiste

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

Des organisateurs de haut niveau de l'ADQ n'ont reculé devant aucune entourloupe pour favoriser la candidature de Marc Picard dans la circonscription des Chutes-de-la-Chaudière, jusqu'à rayer des membres en règle de la liste du parti qui auraient été favorables à un adversaire à l'investiture du parti.

C'est ce qu'affirment deux militants adéquistes des Chutes-de-la-Chaudière, Karine Dorval et Johan Nolet, des proches de l'ex-candidat à l'investiture, Carl Brochu, qui s'est désisté il y a une quinzaine.

L'investiture adéquiste, que brigue seul Marc Picard, un conseiller municipal siégeant à l'hôtel de ville de Lévis, se déroule ce soir, au Centre civique de Saint-Jean-Chrysostome.

« À l'examen de la liste officielle du parti, on constate qu'au moins 87 des 227 membres recrutés par Carl Brochu et son équipe n'apparaissent pas sur la liste officielle. Les membres ont été triés », a indiqué Mme Dorval, à l'occasion d'une conférence de presse.

« Des gens qui ont versé leur cotisation de 5$, dont certains ont même fait des dons, n'ont jamais reçu leurs cartes », a-t-elle ajouté, faisant notamment état de membres de sa famille qui se retrouvent dans cette situation.

Aujourd'hui, en tenant compte de la liste officielle du parti, M. Picard est en avance, a souligné Johan Nolet, un ex-membre de la commission jeunesse qui a tiré sa révérence « quand ils ont commencé à me faire toutes sortes de coups ».

De l'avis des deux militants, c'est dès la mi-août, au moment où les équipiers de Carl Brochu recrutaient à plein gaz, que la candidature éventuelle de M. Picard a été évoquée pour la première fois. Précisément à l'occasion d'une rencontre entre M. Nolet et le président de la commission jeunesse, Stéphane Laforest, qui aurait observé que le conseiller municipal faisait le meilleur candidat potentiel en l'espèce à cause de son enracinement à Saint-Jean-Chrysostome et du soutien du maire de Lévis, Jean Garon.

À la suite de cet entretien, M. Nolet dixit, les équipiers du candidat Brochu, convaincus d'être très en avance dans le recrutement, ont plutôt choisi de faire en sorte de convoquer une assemblée générale des membres pour élire un exécutif qu'ils étaient certains de dominer. Convocation qui n'eut jamais lieu parce que la demande d'assemblée s'est perdue au secrétariat général du parti.

Ceci, bien que plus tard, toujours selon M. Nolet, deux organisateurs de la permanence du parti dans la région de Québec, Stéphane Viau et Jean Nobert, sont intervenus dans les Chutes-de-la-Chaudière pour suggérer une assemblée générale au cours de laquelle un exécutif serait formé à parts égales de partisans de MM. Picard et Brochu.

« Cette assemblée a été annulée parce que MM. Viau et Nobert ont changé d'avis », a affirmé M. Nolet, supputant que les règles « changent n'importe quand dans ce parti ».

Joint à ses bureaux du quartier Saint-Jean-Chrysostome, Marc Picard s'est étonné des propos des deux militants, notamment qu'il ait été le choix du parti. « C'est la première nouvelle que j'en ai », a-t-il affirmé, estimant incompréhensibles leurs calculs en matière de membership.



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, voit déjà poindre les procès.

Saguenay la rejette en bloc

MONIQUE GIGUÈRE
MGiguere@lesoleil.com

C'est en présence d'un Rémy Trudel qui avait du mal à contenir ses états d'âme que le maire de Ville de Saguenay a rejeté, hier, l'entente de principe avec les Innus de Mamuitun et de Nutashkuan, « basée sur l'inégalité entre les citoyens », et réclamé qu'on reprenne tout à partir de zéro.

« Le projet fait fausse route. En proclamant l'inégalité entre les citoyens, il va à l'encontre des principes fondamentaux à la base de la Constitution canadienne. Cette entente-là, Ville de Saguenay n'y adhère pas du tout. C'est pas bon. Je sens que c'est pas bon », a répété le maire Jean Tremblay qui a évoqué la possibilité d'une consultation populaire au printemps dans sa municipalité.

« Oui, on y pense à consulter nos citoyens. Il n'y a pas d'engagement formel, mais c'est dans l'air. Le gouvernement n'avait pas de mandat pour céder ceci ou cela », a-t-il expliqué, ajoutant qu'il y a bien d'autre chose que des droits ancestraux qui sont en cause dans l'entente rendue publique le 12 juin 2002.

Le maire Tremblay a aussi prévenu les membres de la Commission parlementaire qu'un futur traité basé sur l'Approche commune ne marquerait pas la fin des poursuites devant les tribunaux. Mais le début. « C'est bourré d'ambiguïtés et de zones obscures, cette entente-là. J'espère, M. le ministre, que vous ne pensez pas que c'est la fin des poursuites en justice. Les procès vont commencer dès le lendemain de la signature et vont se multiplier à l'infini. On n'en finira jamais », a-t-il prédit.

Le maire et le ministre des Affaires autochtones ont aussi croisé le fer à propos du secret qui a entouré pendant 23 ans les négociations avec les Innus. « Vous avez négocié en cachette avec la nation montagnaise comme si les Québécois, qui forment 98 % de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'était l'opposition. Sans comprendre qu'il y avait une quatrième partie à la négociation. C'est nous qui vous avons forcé à sortir l'entente des officines et à la rendre publique », a accusé le maire de Ville de Saguenay, ajoutant qu'il fallait se demander s'il n'y avait pas là, plus qu'un manque de transparence, mais un véritable déni de démocratie.

« Cette entente, de portée constitutionnelle, a été pour l'essentiel négociée à l'amiable et à huis clos entre Montagnais et Montréalais. Personne du Saguenay-Lac-Saint-Jean et personne de la Côte-Nord », a encore ajouté Jean Tremblay qui s'est élevé contre la tendance à réduire à de l'ignorance ou au manque d'information toute objection venant de la part des citoyens.

Jean Tremblay a prévenu les élus que les citoyens de Ville de Saguenay ne voulaient pas être rassurés, mais plutôt s'assurer que leurs droits fondamentaux, notamment le droit à l'égalité des chances, seront respectés. « À l'évidence, le traité une fois adopté consacrera une différence de droits entre les uns et les autres. Une différence qui peut constituer une discrimination au sens de la Constitution », a mis en garde le maire de Ville de Saguenay, convaincu qu'Ottawa et Québec n'en feront toutefois qu'à leur tête « avec ou sans notre acquiescement ».

Prompts à réagir, les chefs innus de Mamuitun et Nutashkuan, Raphaël Picard, Denis Ross, Richard Malec et Clifford Moar ont regretté que le maire de Ville de Saguenay « mette sa fonction d'élu municipal au service de ceux qui cherchent à bloquer toute forme d'entente ». « Le mémoire du maire Tremblay est malheureusement placé sous le signe du ressentiment, écrivent-ils dans un communiqué. Ressentiment entre régions favorisées et défavorisées. Ressentiment entre minorité innue et majorité québécoise. Ressentiment entre les députés provinciaux et fédéraux et les élus municipaux. Ressentiment entre des négociateurs de Montréal et les Saguenéens ! »

ENTENTE AVEC LES INNUS

Peu de place pour les femmes autochtones

Pour la première fois, hier, depuis le début des audiences de la Commission parlementaire, un groupe a pensé à l'« autre moitié » autochtone complètement absente du débat sur l'entente de principe avec les Innus de Mamuitun et de Nutashkuan. C'est la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui a réclamé que les femmes des communautés concernées soient associées directement à la poursuite des discussions.

« Les femmes autochtones ne sont pas là. Il faut qu'elles soient présentes à cette négociation. C'est majeur. C'est un incontournable », a insisté la présidente de la CSQ, Monique Richard, qui a souligné l'absence, dans l'entente, de dispositions expresses sur les femmes autochtones qui exigent depuis des décennies que soit prise en considération la question de l'égalité des sexes.

« Selon nos chiffres, 80 % des femmes vivant dans des réserves au Canada rapportent avoir été victimes de violence conjugale. L'inceste, un sujet tabou, est aussi un problème que de plus en plus de communautés choisissent de dénoncer », a enchaîné la syndicaliste qui a réclamé plus de maisons d'hébergement pour les femmes en détresse.

Faisant état du dernier numéro de la *Gazette des femmes* où des femmes innues témoignent des dérives de l'administration autochtone et dénoncent la mise au rancart des problèmes vécus par les femmes, la présidente de la CSQ a demandé que des réponses soient apportées à leurs exigences de transparence et de démocratie dans les communautés.

Monique Richard s'est, bien sûr, aussi dit préoccupée par l'organisation des services éducatifs autonomes qui seront créés en vertu de l'entente et leur compatibilité avec les établissements d'enseignement secondaire, bref sur la cohabitation d'entités scolaires distinctes dans la même région.

Cela dit, la présidente de la CSQ a, à son tour, déploré le manque de transparence du gouvernement dans les négociations en cours et l'a invité le gouvernement « au courage du débat et à l'humilité des critiques ».

Dans cet esprit, Monique Richard a préconisé une politique des petits pas, plutôt que le « bulldozage qui ne donne jamais de résultats significatifs » « Deux ans (pour en arriver à un traité) me semble court. (...) L'empressement risque de provoquer plus d'irritants au sein de la population non autochtone de la région. Sans compter que l'échec des négociations serait dramatique pour les Premières Nations. »

TEST DE MATURITÉ

De son côté, le président de la FTQ, Henri Massé, a qualifié de « test de maturité » la présente négociation avec les Innus et déclaré la ferme intention de la fédération de passer à travers ce test-là malgré les obstacles.

L'un de ces obstacles, c'est l'appréhension que soulèvent les redevances sur les ressources naturelles, notamment sur le plan forestier. « L'attribution de coupes de bois aux Innus devrait être accompagnée de l'obligation d'utiliser les structures existantes et les outils de transformation déjà fonctionnels. Cela, pour ne pas conduire au chômage des milliers de travailleurs et acculer à la faillite des industries florissantes. L'insécurité autour des emplois, c'est une bombe », a prévenu M. Massé qui a demandé que les lois québécoises du travail continuent de s'appliquer.

Selon la FTQ, qu'on le veuille ou pas, le débat sur l'entente avec les Innus, c'est un débat sur l'industrie forestière. « Quand on parle du dossier autochtone, on parle de forêts. Le développement régional, c'est le même problème pour les Québécois et les communautés. Si les jeunes Innus ne trouvent pas de travail chez eux, ils vont s'en aller de là. Le timing est bon comme jamais au Québec pour trouver des solutions aux problèmes des uns et des autres et transformer cette industrie-là », ont fait valoir les porte-parole de la FTQ qui a proposé un vote libre à l'Assemblée nationale pour disposer de cette entente-là.

MÉGAPROCÈS DE PRÉSUMÉS HELLS

Un avocat des accusés cité pour outrage au tribunal

MONTRÉAL (PC) — L'avocat de la défense Réal Charbonneau a été cité pour outrage au tribunal, hier, par un juge Réjean Paul à bout de patience ; une empoignade qui retarde d'une semaine le procès pour meurtre de 13 présumés membres ou associés des Hells Angels.

Le courant ne semble tout simplement pas passer entre le juge Paul et Me Charbonneau, lequel se distingue parfois par l'âpreté de ses plaidoiries.

Le juge Paul est sorti de ses gonds hoier devant l'insistance de Me Charbonneau à interroger une policière appelée à la barre des témoins sur un document qui lui était inconnu. Cette pratique est illégale en droit pénal, comme le juge l'a fermement rappelé à Me Charbonneau, pour ensuite mettre fin abruptement au contre-interrogatoire.

« Hey, j'ai pas fini, moé là, là », a lancé Me Charbonneau.

« Pardon ? » a répliqué le juge Paul. « Votre façon de vous exprimer: Hey, j'ai pas fini, moé là, là. Vous allez être poli », a tonné le juge.

« J'ai pas terminé », a répliqué l'avocat.

« Un instant. On s'adresse au juge, on dit: monsieur le juge », a exigé le juge Paul avant d'ordonner à Me Charbonneau, qui a pris soin de s'excuser, de se rasseoir.

« J'ai pas le droit de poser des questions ? », a demandé l'avocat.

« Non ! Assoyez-vous, Me Charbonneau », a insisté le juge.

« J'ai des questions à poser », a rétorqué l'avocat.

« Maître, je vous cite pour outrage au tribunal », a conclu le magistrat.

L'avocat devra répondre d'une accusation d'outrage au tribunal cet après-midi. Le juge lui reproche d'avoir enfreint l'article 8 des Règles de pratique de la Cour supérieure du Québec en matière pénale, qui interdit lors des audiences « tout ce qui porte atteinte au décorum et au bon ordre du tribunal ».

Comme l'incident s'est passé devant les membres du jury, le juge Paul a dû leur donner de brèves explications avant de les renvoyer chez eux jusqu'à lundi prochain.

« J'entendrai cette affaire qui est de nature urgente pour le bon déroulement du procès cette semaine », a-t-il dit. Il est « dans le droit et l'intérêt » de toutes les parties que cette question soit vidée sans délai, a ajouté le juge Paul. Il s'est enfin excusé auprès du jury, qui siège depuis le 22 octobre, pour ce délai.

1592923
Venture Maxi Valeur
258 $/mois Location 48 mois
• Aucun dépôt
• Premier paiement GRATUIT en location
• 0% financement 36 mois
MENSUALITÉ* 336 $ / 258 $
COMPTANT (ou échange équivalent) 0 $ / 3 679 $
* Location 48 mois, 20 000 km. Transport inclus. Taxes en sus.
MARLIN CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-foy • 688-1212
1592973
Prostitution juvénile dans notre ville.
LA RADIO DE RADIO-CANADA SUIT L'ENQUÊTE.
www.radio-canada.ca/quebec
NOUVEAU
Michel Lamarche anime Matinaux presto du lundi au vendredi dès 6 h.
Réalisateur : Denis Langlois.
106,3 FM
Première Chaîne
Radio-Canada
La meilleure information à la radio. Tout de suite.
1593236
ESPAGNOL
Février 2003
Cours de groupe
Débutant : le mardi 18 de 20h à 22h
Intermédiaire : le lundi 17 de 20h à 22h
(20h) 185$ matériel inclus
Inscription par téléphone au 682-3617
Coffic-Diffudi
1592974
Parcourez le monde... c'est facile!
Groupes accompagnés
Départs garantis
Présentations voyages au Château Bonne Entente
Réservation nécessaire
LE DIMANCHE 16 FÉVRIER 2003
10h30 : Vélo et randonnée pédestre
- Parcs Zion, Bryce, nord du Grand Canyon et Las Vegas
Départs : 26 mai et 8 septembre
- Parcs Moab et sud du Grand Canyon
Départs : 4 mai et 28 septembre
Conférencier: Luc Beaudet - Aventure Monde
10h30 : Europe de l'Est
Départ : 15 septembre
Conférencier : Yves Petit
13h : Chine
Départs : 12 mai et 6 octobre
Conférencier : Raymond Provençal
13h : Le tour de l'Inde
Départ : 21 octobre
Conférencier : Yves Petit
15h : Turquie des mille et une nuits
Départ : 1er mai
Conférencier : Raymond Provençal
15h : Yukon et Alaska (circuit)
Départ : 13 juin
Conférencier : Yves Petit
LE MARDI 18 FÉVRIER 2003
19h30 : Croisière en Scandinavie et en Russie
Départ : 21 août
Conférencier : Michel Lessard
19h30 : Sicile, Côte amalfitaine et Îles Éoliennes
Départ : 12 octobre
Conférenciers : Nancy Lachance et Ugo Alacchi
EXCLUSIF À CLUB VOYAGES Depuis 10 ans!
SAINTE-FOY Club Voyages ALFA 653-6099 / 1 877 482-4532
CHARLESBOURG Club Voyages QUÉ-BOURG 626-3061 / 1 800 288-7371
MARIA Club Voyages BELLAVENTURE 759-5656 / 1 888 755-6355

LE MONDE

EN BREF

ISRAËL

Prêt pour la guerre

■ JÉRUSALEM — Israël a poursuivi hier ses préparatifs défensifs en prévision d'un conflit en Irak, imposant un bouclage strict des territoires palestiniens où deux Palestiniens et un Israélien ont été tués. Par ailleurs, Israéliens et Palestiniens devaient poursuivre leurs contacts en vue de parvenir à un cessez-le-feu. Des sources palestiniennes à Ramallah (Cisjordanie) ont indiqué qu'une rencontre était prévue à cet effet hier soir entre le ministre palestinien de l'Intérieur, Hani al-Hassan, et le chef de cabinet du premier ministre Ariel Sharon, Dov Weisglass. Face au risque d'une riposte irakienne à une offensive américaine dans les prochaines semaines, Israël a déployé deux nouvelles batteries de missiles antimissiles Patriot, prêtées à Israël par l'Allemagne. (AFP)

FRANCE/ÉTATS-UNIS

Le fromage en pâtit

■ TOURS — Les ventes vers les États-Unis du plus gros exportateur de fromages français par Internet, basé à Tours, se ressentent de la tension entre Paris et Washington sur la question irakienne. « Nous avons constaté depuis janvier une chute de 15% de nos ventes aux É.-U. qui représentent 80 % de notre chiffre d'affaires », a indiqué hier Marc Refabert, 40 ans, le dirigeant de la société « fromages.com » (cheese-online.com). « Nous recevons des *e-mails* de clients américains disant qu'il sont désolés, qu'ils aiment nos produits, mais que, tant que la France n'aura pas une position plus proche de celle des É.-U., ils n'achèteront plus de fromages français », a ajouté M. Refabert. « Heureusement, dit-il, cela ne représente que 5% de nos clients américains et c'est compensé par la progression de nos ventes vers le Japon et l'Europe ». (AFP)

ARABIE SAOUDITE

Bousculade funeste

■ MINA — Une bousculade à Mina, durant le pèlerinage annuel à La Mecque, a fait 14 morts, hier, selon l'agence officielle de presse saoudienne SPA. Le drame s'est produit alors que des centaines de milliers de musulmans participaient à la cérémonie de la lapidation du diable, consistant à jeter des pierres sur trois colonnes de pierre représentant la tentation. La bousculade s'est produite alors qu'un groupe de pèlerins quittant le site a rejoint un autre groupe. « Il y a eu un entassement, certains des pèlerins sont tombés à terre » et ont été piétinés à mort. (AP)

VENEZUELA

Violence accrue ?

■ WASHINGTON — Le directeur de la Centrale de renseignement américaine (CIA), George Tenet, a prédit hier une aggravation de la violence politique au Venezuela. « Le Venezuela, le troisième fournisseur de pétrole des États-Unis, reste en crise. Le bras de fer entre (le président) Hugo Chavez et l'opposition apparaît s'orienter vers une aggravation de la violence politique malgré la fin de la grève générale dans ce pays », a déclaré M. Tenet au Sénat américain. Après la grève qui a paralysé en décembre l'industrie pétrolière, la production continue de se reprendre et frise désormais les 2 millions de barils/jour, a affirmé en fin de semaine dernière M. Chavez, en ajoutant que les grévistes de l'industrie pétrolière vénézuélienne ne seraient pas réintégrés. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Le Bébé Univers

■ WASHINGTON — La NASA a rendu publiques hier des photos stupéfiantes des premiers moments du cosmos prises par la sonde WMAP et qui confirment que notre Univers est âgé de 13,7 milliards d'années et qu'il n'est composé que de 4 % d'atomes de matière. « Nous avons capturé une image détaillée de l'Univers dans son enfance et, grâce à ce portrait, nous allons être capables de le décrire avec une précision sans précédent », a indiqué la NASA. Sur orbite autour du point dit de Lagrange 2 (L2), à 1,5 million de km de la Terre, la sonde dresse une cartographie de l'Univers en mesurant avec une précision d'un millionième de degré Kelvin les infimes fluctuations de température (anisotropies) présentes dans l'Univers 400 000 ans après le Big Bang, l'explosion à l'origine de l'Univers. (AFP)

Irak : poursuite du bras de fer franco-américain

■ BRUXELLES (AFP et AP) — L'OTAN a échoué hier à trouver un compromis sur le dossier irakien, illustrant pour la deuxième journée consécutive le bras de fer qui oppose principalement Washington et Paris sur la manière de désarmer l'Irak.

La France, l'Allemagne et la Belgique considèrent qu'accepter à Bruxelles des demandes américaines d'assistance militaire à la Turquie ferait entrer prématurément l'OTAN dans une « logique de guerre ». Les États-Unis et la Grande-Bretagne notamment dénoncent cette attitude et font porter le chapeau de la division de l'Alliance aux trois capitales européennes.

Dans l'attente du prochain rapport capital, vendredi, au Conseil de sécurité, des chefs des inspecteurs de l'ONU, les inspections se sont poursuivies en Irak, où quatre conteneurs de gaz moutarde et 10 obus de 155 mm seront détruits aujourd'hui.

Répertoriés par l'ancienne commission d'experts en 1998 et retrouvés le 4 décembre au même endroit, leur destruction — la première depuis la reprise fin novembre des inspections — devrait prendre « quatre à cinq jours », a précisé le porte-parole des inspecteurs Hiro Ueki.

Au siège de l'OTAN, le Conseil permanent de l'Organisation n'est pas parvenu à des « conclusions » sur l'aide à apporter à la Turquie et doit se retrouver de nouveau aujourd'hui, selon le porte-parole de l'Alliance.

Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, avait pourtant appelé l'OTAN à faire « ce qu'il faut pour la Turquie ». Il a accusé Paris, Bruxelles et Berlin d'utiliser leur capacité de blocage au sein de l'OTAN à des fins politiques pour faire pression sur l'ONU.

Son homologue britannique, Jack Straw, a jugé l'affaire « grave » et mis en avant le risque de « saper les relations transatlantiques en matière de défense ». Il a aussi dénoncé les propositions franco-allemandes pour un renforcement des inspections comme « une recette pour des atermoiements » supplémentaires du président Saddam Hussein.

Selon des sources proches du gouvernement allemand, 11 des 15 membres du Conseil de sécurité sont pour la prolongation des inspections en Irak. La Russie « ne voit pas actuellement la nécessité d'utiliser son droit de veto, nous espérons nous entendre avec les membres du Conseil de sécurité », a déclaré à Paris le président russe, Vladimir Poutine.

L'ambassadeur irakien à l'ONU, Mohamed Al-Douri, s'est félicité de la « position courageuse » française.

Les pressions en faveur des approches guerrière et pacifique se sont multipliées.

PÉKIN SE JOINT À PARIS

Après avoir reçu un soutien de l'Allemagne, de la Russie et, depuis hier, lde a Chine (deux membres permanents du Conseil de sécurité ayant droit de veto), la France a fait diffuser à l'ONU un document non officiel sur ses propositions visant à « forcer l'Irak à coopérer par la voie pacifique d'inspections intrusives ».

Ce texte, remis aux chefs des inspecteurs Hans Blix et Mohamed ElBaradei, préconise le doublement ou triplement du nombre des experts et la désignation d'un coordonnateur permanent installé à Bagdad et une surveillance de l'Irak par des avions espions. Il prévoit aussi la création à New York ou à Vienne d'un bureau chargé de centraliser les informations sur les armements irakiens issus des services de renseignement de différents pays.

La France suggère « d'étoffer de manière significative le corps de sécurité » protégeant les locaux des inspecteurs de manière « à garantir la surveillance de certains sites suspects ou inspectés ». Elle préconise aussi le recours à des douaniers, analystes comptables et archivistes.

À Bagdad, où 14 premiers « boucliers humains » sont arrivés, le cardinal français Roger Etchegaray, émissaire spécial de Jean-Paul II, a entrepris une mission pacifique, porteur d'un message du pape à Saddam Hussein.

L'aviation américaine a bombardé hier une batterie de missiles balistiques dans le sud de l'Irak, ont annoncé des responsables du Pentagone. C'est la première opération visant des missiles destinés à atteindre des cibles au sol, et pas des avions ou des navires en mer. Huit appareils américains ont lâché au total 16 bombes sur le système de missiles situé à proximité de la ville de Bassorah, à quelque 400 kilomètres au sud-est de Bagdad, selon des responsables du Pentagone parlant sous le couvert de l'anonymat.

L'Iran poursuit un programme nucléaire militaire, selon la CIA

■ WASHINGTON (d'après AFP) —L'Iran poursuit un programme nucléaire militaire et pourrait menacer les États-Unis à terme avec des missiles intercontinentaux, a déclaré hier le directeur de la Centrale de renseignement américaine (CIA), George Tenet.

« L'Iran continue à poursuivre le développement d'un cycle de combustible nucléaire dans des buts civils et pour des armes nucléaires », bien que « la perte d'une partie de l'assistance russe ait gêné ses efforts », a déclaré M. Tenet lors d'une audition au Sénat.

Ce pays « progresse aussi vers l'autonomie dans ses programmes d'armes biologiques et chimiques », autres armes de destruction massive, a estimé le chef de la CIA.

De surcroît, en plus des menaces anciennes des missiles balistiques russes et chinois, et récentes de la Corée du Nord, « nous pourrions être confrontés à une menace similaire de l'Iran et peut-être de l'Irak dans les prochaines années », a ajouté George Tenet.

Les États-Unis ont déjà exprimé, lundi, leur « grande inquiétude » après les annonces iraniennes sur l'exploitation de mines d'uranium dans le centre du pays.

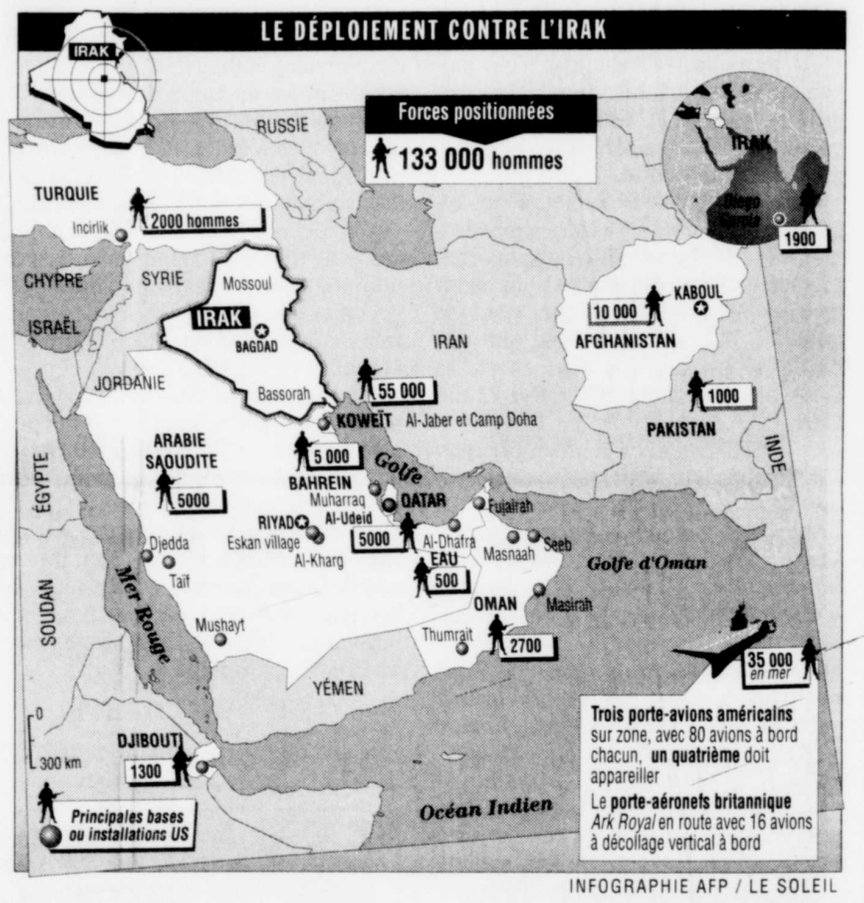
« Nous continuons d'avoir de très grandes inquiétudes sur le fait que l'Iran utilise son programme nucléaire supposément pacifique, y compris la construction du réacteur de Bouchehr, comme prétexte pour faire progresser un programme d'armement nucléaire », avait affirmé le porte-parole du département d'État, Richard Boucher.

Dimanche, le président de l'Iran, Mohammad Khatami a annoncé la découverte et l'exploitation d'une mine d'uranium dans le centre du pays et la création d'usines pour la production de combustible destiné à ses futures centrales nucléaires civiles.

Téhéran a réaffirmé lundi que ses sites nucléaires étaient ouverts aux représentants de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le président Khatami a dénoncé hier devant plusieurs dizaines de milliers de personnes la politique d'ingérence des États-Unis, qu'elle vise Bagdad ou Téhéran et à laquelle, selon lui, « le monde entier est hostile ».

« Une guerre en Irak serait une source d'insécurité dans la région », a lancé M. Khatami sur la place Azadi (Liberté) à Téhéran à l'occasion de la célébration du 24e anniversaire de la Révolution islamique.



INFOGRAPHIE AFP / LE SOLEIL

Quinze avions civils mobilisés aux É.-U.

■ WASHINGTON — Près de 4000 militaires américains sont partis hier pour la région du Golfe à bord d'avions commerciaux affrétés par le Pentagone, ont annoncé des responsables militaires. C'est la première fois depuis la guerre du Golfe en 1991 que le Pentagone mobilise des appareils de l'aviation civile pour transporter des troupes, en prévision d'une éventuelle guerre contre l'Irak, ont-ils précisé. Quinze avions long courrier transportant quelque 3750 militaires ont appareillé de trois bases de la côte est des États-Unis et d'une base européenne, a indiqué un porte-parole militaire, le capitaine Stephen Honda, sans préciser lesquelles. (AFP)

La France durement critiquée par des élus du Congrès américain

■ WASHINGTON (AFP et AP) — La France a été durement critiquée hier par plusieurs parlementaires américains pour avoir bloqué à l'OTAN une proposition d'assistance à la Turquie en cas de conflit avec l'Irak et pour son insistance à vouloir désarmer Bagdad pacifiquement.

Pour l'influent sénateur républicain modéré, John McCain (Arizona), « la France se livre à un jeu à très haut risque » avec son veto à l'OTAN qui pourrait « la mettre sur la touche dans tout ce processus » si les États-Unis décident d'agir hors de l'organisation militaire transatlantique avec d'autres de ses alliés.

MM. McCain ainsi que le représentant républicain Lindsey Graham (Caroline du Sud) se sont également évertués devant la presse à faire une claire distinction entre la France et l'Allemagne, pourtant opposée elle aussi avec la Belgique à une assistance de l'OTAN à Ankara.

Pour eux, l'Allemagne qualifiée de « partenaire solide des États-Unis », ne fait que répondre à de fortes pressions de l'opinion publique très hostile à un recours à la force en Irak.

Mais « la France s'est engagée dans une stratégie calculée visant à affaiblir l'OTAN de manière à renforcer son rôle au sein de l'Union européenne », a dit le représentant Graham.

Ces deux élus ainsi que le sénateur démocrate Evan Bayh (Indiana) ont soumis une résolution saluant les 18 alliés européens pour leur soutien aux États-Unis face à Bagdad.

« La majorité des démocraties européennes se sont exprimées et leur message ne peut être plus clair. La France et l'Allemagne ne parlent par pour l'Europe », a déclaré M. McCain.

Les déclarations de ces élus reflètent fidèlement l'opinion de l'administration du président George W. Bush.

Son secrétaire d'État, Colin Powell, a indiqué au Congrès que Washington pourrait contourner le blocage de Paris, Berlin et Bruxelles et fournir une assistance à la Turquie en cas de conflit en Irak.

Le président de la Commission des forces armées de la Chambre, le représentant républicain Duncan Hunter, a même évoqué un retrait des forces américaines notamment d'Allemagne pour les stationner en Europe centrale. « Nous avons de nouveaux alliés en Europe de l'Est et nous pouvons envisager d'y baser nos troupes » a-t-il dit, notant que la crise au sein de l'OTAN « venait à point ».

Nombre d'élus démocrates se sont montrés plus nuancés dans leurs propos concernant la France.

Le sénateur Joe Lieberman, démocrate centriste, candidat à l'investiture de son parti pour la présidentielle de 2004, a jugé important que le désaccord avec les trois alliés européens sur l'Irak n'endommage pas les relations entre les É.-U. et ces pays. « Il s'agit d'une querelle passagère et nous n'allons pas laisser se déchirer une aussi longue alliance », dit-il.

Un sondage Gallup publié hier, montre que l'opinion généralement favorable des Américains à l'égard des Français pâtit de la crise irakienne. 59 % gardent d'eux une opinion « favorable » alors que 33 % les jugent « défavorablement », un changement jugé « spectaculaire » par rapport à l'opinion favorable qu'avaient des Français 79 % des Américains un an avant.

Aussi, le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale française, Jacques Barrot, a-t-il indiqué qu'il envisageait d'envoyer une délégation de parlementaires au Congrès américain pour « expliquer » la position française et « intensifier le dialogue ». « Il faut, tout en marquant notre différence qui est basée sur une conviction, continuer un dialogue très soutenu avec les États-Unis », dit-il.

Crise nucléaire coréenne : l'aide de l'Europe est réclamée

SÉOUL (AP et AFP) — Le président de la Corée du Sud, Kim Dae-jung, a réclamé hier la collaboration de l'Europe pour résoudre le dilemme des ambitions nucléaires de la Corée du Nord, alors que la Chine rejette la demande américaine d'une implication plus grande de sa part dans ce contentieux.

Kim souhaite une coopération plus importante de l'Union européenne dont le président, Javier Solana, est actuellement à Séoul.

Entre-temps, le ministère chinois des Affaires étrangères a fait savoir que les États-Unis et la Corée du Nord se devaient de trouver eux-mêmes une solution à leur différend, même si Pékin est un ami de Pyongyang.

La Russie a l'intention de proposer prochainement des mesures qui permettraient l'ouverture d'un dialogue entre Pyongyang et Washington afin de résoudre la crise nord-coréenne, a en revanche déclaré hier le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Alexandre Lossioukov.

« La Corée du Nord nous a fait part de son désir de dialogue avec les États-Unis. Les Américains nous ont dit la même chose. Nous devons comprendre pourquoi, malheureusement, le dialogue ne se noue pas », dit-il.

Pluies diluviennes à Buenos Aires : 800 personnes évacuées

■ BUENOS AIRES — Plus de 800 personnes ont dû être évacuées dans la banlieue de Buenos Aires à la suite de pluies diluviennes accompagnées de vents violents, qui ont inondé de nombreuses maisons et fait quatre morts. En deux jours, 180 millimètres d'eau sont tombés sur la capitale argentine et sa périphérie, alors que la normale pour un mois de février entier est de 117 millimètres. Les bourrasques ont provoqué la chute de 25 arbres, dont deux se sont abattus sur des voitures. La situation ne devrait pas s'améliorer rapidement, les services météorologiques prévoyant une poursuite du mauvais temps au moins jusqu'à demain. Certains quartiers de Buenos Aires sont régulièrement inondés, car construits sur des terrains marécageux sur le bord du rio de la Plata.



REUTERS

Cette voiture subit la crue qui a provoqué des milliers d'évacuations en Argentine.

L'IRA et l'ETA impliquées dans l'attentat de Bogota ?

WASHINGTON (d'après AFP) — L'attentat de Bogota, attribué par les autorités colombiennes à la guérilla des FARC, aurait été préparé avec l'aide de l'IRA irlandaise et de l'ETA basque, a déclaré hier la ministre colombienne de la Défense, Marta Lucia Ramirez, à Washington.

Trente-quatre civils ont été tués et 168 autres blessés vendredi dans la destruction, suivie de son incendie, du club de l'élite colombienne, El Nogal, selon le dernier bilan.

Cet attentat à la voiture piégée « n'est pas l'œuvre de quelques paysans guérilleros venus des forêts colombiennes. C'est un attentat utilisant une technologie très sophistiquée dont nous savons qu'elle provient des alliances stratégiques qu'ils (les FARC) ont développées avec d'autres groupes », a-t-elle déclaré.

Citant des experts britanniques, la ministre a assuré que les nombreux attentats et tentatives d'attentats, qui ont fait une cinquantaine de blessés en décembre à Bogota, ont utilisé « des technologies provenant de groupes comme l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ou comme l'organisation séparatiste basque ETA ».

« Nous enquêtons à ce sujet, en coopération avec les experts britanniques et espagnols, comme évidemment avec les agences (de renseignement) américaines », a-t-elle ajouté.

Le président colombien, Alvaro Uribe, avait déjà affirmé en décembre que « les FARC sont en contact avec des organisations terroristes internationales. Selon certaines informations, il s'agit de l'IRA, selon d'autres, de l'ETA ». Trois Irlandais, membres de l'IRA, ont été arrêtés le 11 août.

1500650

Carnaval de Québec
M. Christie

Sautez dans la parade !
Du 31 janvier au 16 février 2003
carnaval.qc.ca

AU PROGRAMME
VIA Rail Canada

Mercredi 12 février
11 h Ouverture de la 15e édition du Symposium de peinture
Lieu : Place Québec
17 h Souper familial Québon
Lieu : Restaurateurs partenaires

Jeudi 13 février
20 h Les Soirées spectacles Sleeman – Le Rêve du Diable
Lieu : Tente METRO Gagnon
20 h Séance de patinage avec Bonhomme
Lieu : Place Hydro-Québec

Vendredi 14 février
11 h 30 Déjeuner des chefs d'entreprise
Lieu : Centre des congrès de Québec
18 h Bal de Bonhomme
Lieu : Salle de Bal – Hôtel Fairmont le Château Frontenac
20 h Les Soirées spectacles Sleeman – Patrice Painchaud
Lieu : Tente METRO Gagnon

Spectacle son et lumière au Palais
Toutes les 20 minutes, dès la noirceur, jusqu'à 23 h
Place Loto-Québec

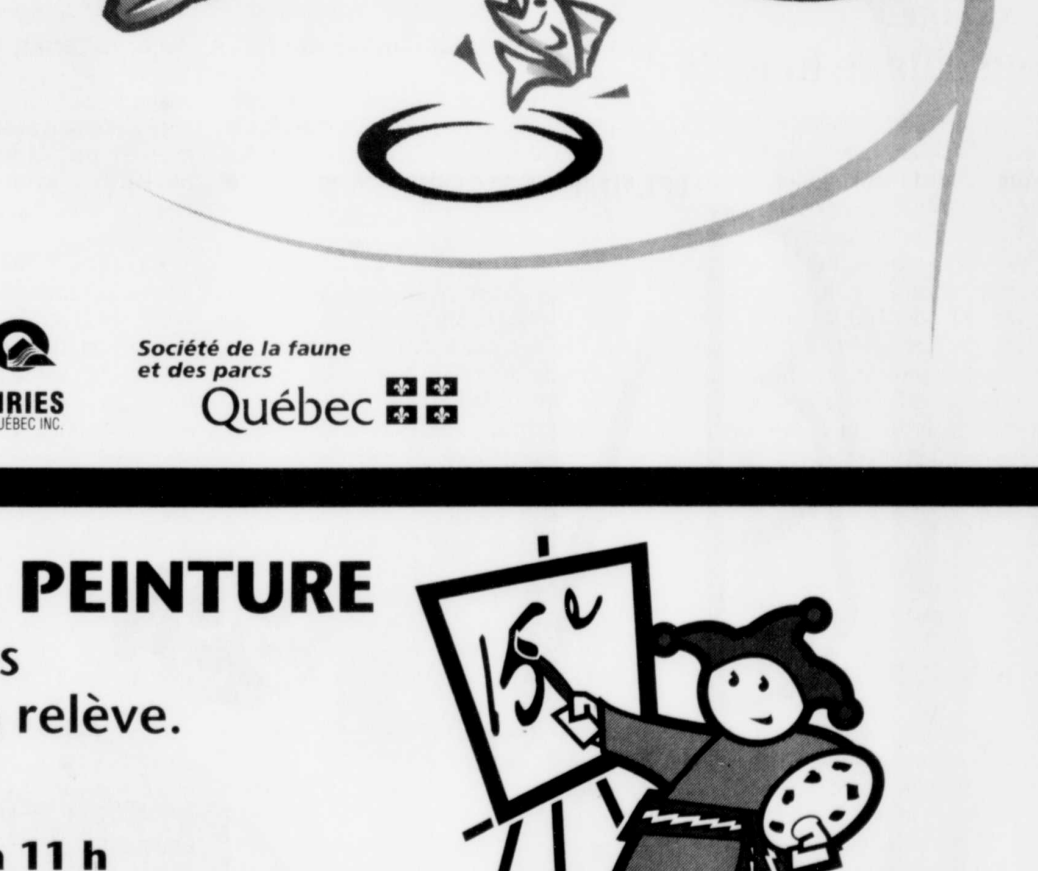
Avez-vous votre Effigie ?

LA PÊCHE BLANCHE À LA POURVOIRIE DE BONHOMME
Sautez sur l'occasion et venez taquiner la truite mouchetée, à Place Desjardins sur les plaines d'Abraham.
Assistez aux démonstrations du maître de chien les samedi et dimanche 15 et 16 février entre 11 h et 16 h.
Réchauffez-vous en sirotant un lait au chocolat chaud ou un café au lait.
Visitez le chalet et observez les images captées par une caméra sous-marine installée dans le lac.
le lait
FPQ Fédération des pourvoiries du Québec inc.
Société de la faune et des parcs Québec



LE SYMPOSIUM DE PEINTURE
Venez rencontrer les artistes professionnels et ceux de la relève.
Du 12 au 16 février 2003
Ouverture le mercredi 12 février à 11 h
Place Québec, 5e étage
Une toile (30" X 60") du peintre Claude Bonneau sera tirée le dimanche 16 février à 14 h, lors du vernissage. Les billets sont en vente au Symposium au coût de 2 $.

Peintres invités
Claude Bonneau I.A.F.
Président d'honneur
Hubert Audriaz
Peintre du pays invité : la Suisse
Jessie Bédard
Artiste de la relève
François Corriveau
Sculpteur
Clarence Bourgoin I.A.F.
Yvon Duranleau
Maryse Proulx I.A.F.
Yvon St-Aubin
Roger Audibert
Manon Carrier I.A.F.
Florence Dionne I.A.F.
Marie-Hélène Pelletier



Claude Bonneau I.A.F. Président d'honneur

Signature Maurice Tanguay

Info Carnaval
(418) 621-5555 1-866-4-CARNAVAL carnaval.qc.ca

pro

Les supermarchés **Provigo** sont fiers d'é
pour les CHAMPIONNATS MONDIAUX

Championnats Mondiaux
Québec, Canada - du 13 a

Qualité Del Monte

PRIMO

FRUITS EN COUPE
au choix
DEL MONTE
4 X 142 ml

1.99

JUS OU BOISSON
au choix
DEL MONTE
3 x 250 ml

99¢

TO

LÉGUMES EN CONSERVE
au choix
DEL MONTE
398 ml

Frais cueillis
Petit jardin
Petits pois

99¢

JUS OU BOISSON
au choix
DEL MONTE
1L

Jus d'orange
100% pur
Fait de concentré

99¢

CHAMPIONNATS MONDIAUX DE
QUÉBEC, CANAD

FRUITS EN CONSERVE
au choix
DEL MONTE
796 ml

Ultra Cerises
Fruits mélangés

1.99

OLIVES NOIRES
au choix
PRIMO
375 ml

PRIMO
olives mûres
TRANCHÉES

1.79

Prix en vigueur jusqu'au 16 février 2003 dans

Visitez-no

www.provigo.com www.tournoipee-v

rovigo

fiers d'être associés aux grandes marques
DIAUX DE HOCKEY PEE-WEE DE QUÉBEC.

Mondiaux de Hockey Pee-Wee
ada - du 13 au 23 février 2003

MO AYLMER Coronation



TOMATES EN CONSERVE
au choix
AYLMER
796 ml



* Avec coupon en magasin



ANANAS EN CONSERVE
au choix
DEL MONTE
398 ml

NATS MONDIAUX DE HOCKEY PEE-WEE
QUÉBEC, CANADA



MARINADES
au choix
CORONATION
375 ml



BETTERAVES EN CONSERVE
au choix
AYLMER
398 ml





SOUPE AUX TOMATES
AYLMER
284 ml



SOUPE
au choix
AYLMER
284 ml

2003 dans les supermarchés Provigo participants

sitez-nous !

urnoipee-wee.qc.ca **www.primofoods.com**

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Mme Yvette Michelin met 240 heures d'ouvrage à faire la ceinture de Bonhomme.

Le véritable emblème du Carnaval, c'est la ceinture fléchée !

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

Quand le maire Jean-Paul l'Allier va accueillir, vendredi, son bon ami Alain Juppé, maire de Bordeaux et ancien premier ministre de France, à l'occasion d'un discours qu'il présentera au Château Frontenac dans le cadre du Carnaval, il lui remettra une ceinture fléchée en guise de souvenir.

« Pour moi, c'est clair, affirme le maire de Québec. La ceinture fléchée, c'est l'emblème du Carnaval. Du premier jour jusqu'au dernier, je la porte à la ceinture. Et à tous mes visiteurs d'importance, j'offre une ceinture »



49e CARNAVAL DE QUÉBEC

Yvette Michelin partage son point de vue : « La ceinture fléchée, c'est véritablement l'emblème du Carnaval. » Et pour cause.

La dame, qui a un kiosque dans le hall d'entrée du Château Frontenac pendant toute la période du Carnaval, voue un culte à la ceinture fléchée. Ça remonte à l'année 1956, quand elle a constaté, comme lui faisait remarquer sa mère, que les ceintures fléchées mises en vente étaient fabriquées en usine.

« Une ceinture fléchée, soutient la tisserande, c'est toute l'histoire du Canada français que l'on retrouve entre ses mailles. Les patriotes la portaient. À Québec, elle en est l'emblème officiel, même si, dans d'autres carnavals, on en fait l'utilisation. »

DU TISSAGE AUX DOIGTS

Pour Mme Michelin, qui a même exporté son savoir au Japon, dans une réunion culturelle de l'UNESCO, on ne tresse pas une ceinture fléchée. « C'est une technique, fort différente, de tissage aux doigts. Ce n'est pas un tressage puisque le fil disparaît dans la chaîne. Contrairement au métier, il n'y a pas de fil trame indépendant au montage. Les fils de chaîne deviennent fil de trame à tour de rôle et reviennent à la chaîne. »

Passionnée de l'histoire du fléché, Mme Michelin signale qu'avant le XVIIIe siècle, les ceinturons étaient, la plupart du temps, rouges ou noirs et servaient principalement à tenir fermés les manteaux de fourrure. Ils étaient tissés selon la technique du chevron, une méthode connue universellement.

À son avis, l'authentique fléché est unique au monde. Cette ceinture a été créée par les colons canadiens-français et est devenue une grande mode de 1785 à 1840.

Au départ, la ceinture avait une mission très utilitaire. On raconte même que certains colons l'imperméabilisaient avec de la cire d'abeille ou s'en servaient pour boire à même les ruisseaux. D'autres y accrochaient leurs outils.

La tradition carnavalesque veut que l'on porte le nœud de la ceinture à gauche. Ce serait pour une raison pratique puisque les colons, droitiers pour la plupart, portaient le noeud à gauche pour laisser plus d'espace à droite afin d'y ranger leurs outils.

Fondamentalement, il existe deux types de ceintures fléchées : les ceintures de type Chénier, du nom du docteur Jean-Olivier Chénier, un des principaux chefs du soulèvement de 1837, et celles du type L'Assomption, comme celle que porte Bonhomme Carnaval.

Le type Chénier est composé de quatre à six bandes d'environ un pouce et demi de largeur, cousues ensemble. Des perles blanches y sont enfilées le long du motif et dans les franges. Le type Assomption se caractérise par des éclairs ou des zigzags disposés symétriquement de chaque côté du centre rouge, appelé cœur.

Pour faire la ceinture de Bonhomme, Mme Michelin estime qu'il faut 240 heures d'ouvrage. « C'est qu'il a une taille un peu supérieure à la mienne », lance-t-elle avec un grand rire.

Les ceintures des dirigeants du Carnaval demandent en moyenne 30 heures de travail. « Mais si l'on prenait une laine plus fine, ça prendrait entre 100 et 200 heures chacune », estime-t-elle. Les vrais fléchés se vendent à 100 $ et plus.

La tisserande est encore mordue de son art. Mais elle sait que les années filent vite. « La relève est dure à trouver », constate-t-elle.

Elle se fie à ses petites-filles. Pour cela, il faudra faire preuve de patience : elles n'ont que 6, 8 et 11 ans.

LE CARNAVAL EN TROIS SUGGESTIONS

- Ouverture du 15e Symposium de peinture, sous la présidence d'honneur de Claude Bonneau, I.A.F. À Place Québec, au 5e étage.
- Vous avez apprécié la course de tacots ? À moins que vous n'ayez pas eu la chance de voir ces bolides ? On peut admirer ces engins de près dans le mail central de Place Laurier. Beaucoup d'originalité et autant d'ingéniosité.
- Consultez LE SOLEIL d'aujourd'hui. Vous y trouverez une annonce des restaurateurs partenaires concernant le souper familial Québon. Le repas est gratuit pour l'enfant, accompagné d'un parent, qui porte l'effigie de Bonhomme. **C.V.**

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

HIPPODROME DE QUÉBEC

Pas de location sans rénovations

La Ville ne cédera pas sur l'implication nécessaire des hommes à chevaux

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

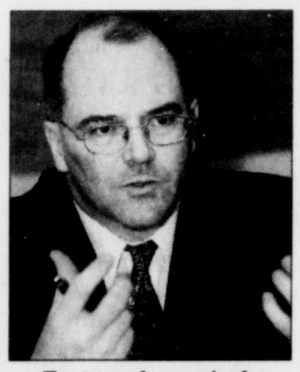
■ La Ville de Québec ne signera pas de bail à long terme avec l'hippodrome à moins que ce dernier ne subisse des rénovations qui assureront son développement futur.

C'est ce que le conseil responsable du dossier, Claude Larose, explique dans une lettre expédiée hier au pdg de l'hippodrome, Jacques Brulotte.

« Notre position n'a pas changé depuis six mois, affirme M. Larose, en entrevue téléphonique. On est ouvert à ce que la SONACC (Société nationale du cheval de course) garde l'hippodrome ouvert, mais il faut des investissements majeurs. »

Le conseiller responsable du développement économique affirme que les revenus actuels de l'hippodrome (16,5 millions $ pour les paris sur les courses en 2002) ne sont pas suffisants pour garantir l'avenir. « Pour rendre le site attrayant, comme ça a été fait à Montréal, il faudrait que la SONACC investisse entre 8 et 10 millions $ », dit Claude Larose. Des réparations majeures s'imposent, notamment au toit de l'édifice.

Avant d'accepter de signer un bail de trois ans, comme le demande l'hippodrome, la Ville haussera son loyer. Présentement, l'hippodrome paye 350 000 $ par année, ce qui, selon Claude Larose, est une somme tout à fait dérisoire compte tenu de la valeur de 9 M$ des installations. « C'est certain qu'on leur demandera un loyer raisonnable », dit M. Larose, niant toutefois un loyer de 1 M$. Il y a cinq ans, on a accepté de leur donner des conditions avantageuses et on a rénové le reste du site, mais ça ne peut pas continuer. »



Tant que la survie de l'hippodrome n'est pas assurée, la Ville ne bougera pas, dit Claude Larose.

La Ville de Québec demande aussi à l'hippodrome de lui verser une somme de 100 000 $ en TPS et TVQ sur le loyer et l'électricité, un montant dont l'hippodrome affirme être exempté.

Toute entente est présentement conditionnelle aux négociations en cours entre la SONACC et la ministre des Finances, Pauline Marois. Tant que la survie de l'hippodrome n'est pas assurée, la Ville ne bougera pas, dit Claude Larose.

En décembre, la ministre Pauline Marois a annoncé qu'elle coupait ses subventions de 34 millions $ aux courses sous harnais. Selon le plan de la ministre, seule Montréal continuerait de présenter des courses tandis que les hippodromes de Québec, Trois-Rivières et Aylmer se contenteraient des courses retransmises en circuit fermé et des machines vidéopoker.

En commission parlementaire hier, le patron de Loto-Québec, Gaétan Frigon, est venu expliquer comment on pourrait diminuer de 3300 le nombre de vidéopokers dans les bars du Québec pour les redistribuer dans quatre hippodromes.

LÉVIS

Le changement des noms de rues entre les mains des fonctionnaires

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

Comme ailleurs dans les nouvelles villes nées de fusions, Lévis devra tôt ou tard faire l'exercice d'harmoniser le nom de ses rues. Et déjà, des fonctionnaires municipaux en sont à élaborer les modalités.

C'est le conseiller du quartier Saint-Romuald, Pierre Gagné, qui a attaché le grelot à ce propos, en faisant notamment valoir que la fusion des 10 anciennes municipalités « a généré un nombre important d'homonymes dans l'odonyme ». Ainsi, le conseiller indépendant *dixit*, il y a sur le territoire de la nouvelle ville plusieurs rues de l'Église, du Moulin, un certain nombre de 1re, 2e et 3e Avenue ou de 1re, 2e et 3e Rue. Avec, en prime, plusieurs rues désignées par les mêmes saints.

Situation potentielle d'auberge espagnole, ce sont effectivement quelque 300 « doublons » qui avaient été relevés en son temps par le comité de transition de Majella Saint-Pierre. Ailleurs, le même problème a été identifié et, à Gatineau, par exemple, le processus d'harmonisation est virtuellement complété. Et Québec en est à des réunions publiques à ce propos.

IMPLIQUER LES FAMILLES

« Pour régler harmonieusement cette situation où plusieurs rues portent le même nom, je souhaite que la Ville de Lévis tienne, dans chaque arrondissement, des consultations publiques où citoyens, organismes communautaires, membres des sociétés historiques et, finalement, mais non les moindres, les membres des familles ancestrales et des familles fondatrices des différents districts puissent s'exprimer et présenter des mémoires sur ce que devrait être le nouvel odonyme », a indiqué M. Gagné.

« Chacun des 15 quartiers de la nouvelle ville a son histoire, ses personnages, ses événements, ses symboles et ses valeurs. Je souhaite que ce riche héritage puisse se traduire à travers les noms de rues », a ajouté le conseiller.

Du propos du maire Jean Garon, il est ressorti que des fonctionnaires ont été saisis de la question et que le comité exécutif en attend une proposition, assortie d'un échéancier et de modalités, en vue de prendre une décision prochainement

« Il va falloir procéder avec doigté pour limiter les coûts et les inconvénients que cela pourra représenter pour les citoyens », a conclu M. Garon.

PROLONGEMENT DE DU VALLON

L'étude d'impact environnemental prête d'ici peu

Les travaux ne sont cependant pas prévus avant 2004 ou 2005

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ Les élus obtiendront d'ici quelques jours l'étude d'impact environnemental pour le prolongement vers le nord de l'autoroute Du Vallon, jusqu'au boulevard Bastien. Les travaux d'une trentaine de millions $ annoncés il y a deux ans ne devraient toutefois pas commencer avant 2005, fin 2004 au mieux — ou au pire, c'est selon.

Ce sont des préoccupations reliées aux deux zones sensibles du projet qui ont retardé le dépôt de l'étude, prévu initialement à la mi-décembre. On se penche sur « la meilleure méthode pour enjamber la rivière du Berger et pour la traversée du parc de l'Escarpement : fait-on un tunnel en dessous ou une passerelle au-dessus ? » révèle Normand Chatigny, conseiller responsable des infrastructures à la Ville de Québec.

En effet, plusieurs citoyens et groupes environnementaux, dont Vivre en ville, le CRUTEC et le Conseil régional de l'environnement, qui ont établi une position commune, dénoncent le projet, qui favorise l'étalement urbain et la pollution, en plus de mettre en péril un écosystème relativement bien protégé jusqu'à maintenant.

Même les groupes qui s'y opposent ne se font pas d'illusions : « Ça va se faire »

À la suite du dépôt officiel de l'étude, d'ici la fin du mois, le ministère de l'Environnement devrait déterminer si le BAPE tiendra des audiences publiques. « Compte tenu de la nature du dossier, je pense qu'il va y en avoir », estime M. Chatigny. Dans le cas contraire, la Ville n'a pas l'intention de tenir ses propres consultations, puisque « le maître d'œuvre de ce segment est le ministère des Transports ».

Le prolongement « de la route Du Vallon en boulevard urbain et non pas en autoroute » comprend un tronçon du boulevard Lebourgneuf à l'avenue Chauveau, sous la responsabilité du MTQ, et un autre jusqu'au boulevard Bastien, sous la responsabilité de la Ville. Québec a d'ailleurs prévu une somme de 16,2 M$ dans son récent programme triennal d'immobilisations.

De toute façon, même les groupes environnementaux ne se font pas d'illusions. « Ça va se faire », tranche Pascal Laliberté, de Vivre en ville.

Mais ils veulent saisir l'occasion pour « faire un débat sur la place de l'auto à Québec, même si c'est à un niveau symbolique. C'est sûr qu'on va prêcher dans le désert. On s'attaque à quelque chose de gros, mais les gens sont capables de comprendre qu'il y a un impact. On ne veut pas abolir l'auto mais rééquilibrer les modes de transport.

LE TRANSPORT EN COMMUN ?

« Il faut changer notre façon de voir les problèmes de fluidité. On dirait qu'on veut déplacer des automobiles, pas des gens », déplore le chargé de projet accessibilité, mobilité et transports viables, en soulignant qu'une telle somme aurait été plus judicieusement investie dans le transport en commun.

« Le développement du transport en commun a été complètement évacué depuis 40 ans ; on élargit les routes. Et on envoie un très mauvais message. » M. Laliberté croit qu'on devrait aménager la ville en fonction du transport en commun, en une croissance « plus réfléchie et intégrée en aménagement du territoire » qui favorise des pôles urbains avec services autour des terminus d'autobus.

Il estime aussi que la Ville parle des deux côtés de la bouche en voulant favoriser la revitalisation du centre-ville tout en contribuant au développement de la banlieue. « L'Étape est la prochaine banlieue de Québec », ironise-t-il.

Normand Chatigny prétend le contraire. En reliant les divers développements résidentiels du nord et en favorisant de nouveaux développements, « on va empêcher l'étalement urbain plus loin ».

Pour ce qui est du transport en commun, il signale que le projet prévoit des voies réservées pour les autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC).

« Si ça fait 40 ans que des gens planchent sur ce projet, il doit bien y avoir un fondement », fait-il valoir.

PROCÈS DE CLAUDE BERGER

« Les 10 pires minutes de ma vie »

— La présumée victime

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

« Ça a été les dix pires minutes de ma vie », de décrire hier Jocelyn Boily, l'homme de 57 ans qui a dû dédommager le Hells Angel Claude Berger pour le billet d'infraction dont celui-ci venait d'écoper, en septembre 2001.

Ce soir-là, l'ingénieur forestier se rendait à un 5 à 7 du parti du maire Jean-Paul L'Allier, dont il était l'organisateur dans l'arrondissement nº 1. En retard et persuadé que le stationnement était permis à cet endroit, M. Boily a garé son véhicule devant l'entrée de garage du Hells Angel, rue Saint-Gabriel.

Le récit de la présumée victime au procès de Berger, hier, est souvent venu en contradiction avec ses versions antérieures, notamment au sujet de l'heure à laquelle il est revenu du 5 à 7. Chose certaine, toutefois, il ne retrouve plus son véhicule, et l'alcool n'est pas en cause, assure-t-il, puisqu'il n'a consommé que deux ou trois verres de « champagnette ».

Après une heure de recherche, M. Boily appelle son fils Sébastien en renfort. Une heure supplémentaire de recherche est nécessaire pour finalement trouver la voiture. Le fils laisse descendre le père qui, suivant son témoignage, est immédiatement abordé par un individu qui lui dit : « Tu sais pas à qui tu vas avoir affaire... »

À ce moment, Berger sort de la maison et, selon M. Boily, il le frappe de son avant-bras à la gorge en le poussant vers la porte du garage. « Tu vas le payer », tonne Berger au sujet du billet.

Le HA auparavant trompettiste dans l'Orchestre symphonique de Québec est accompagné de trois individus, et le groupe entraîne M. Boily à l'intérieur de la maison. Ce dernier estime qu'il n'avait pas d'autre choix que de les suivre. Un des hommes lance alors qu'on va lui réclamer 1000 $, un autre, moins exigeant, abaisse la réclamation à 500 $. L'accusé, pour sa part, lui lance: « Donne-moi 100 $. T'es mal placé pour négocier... »

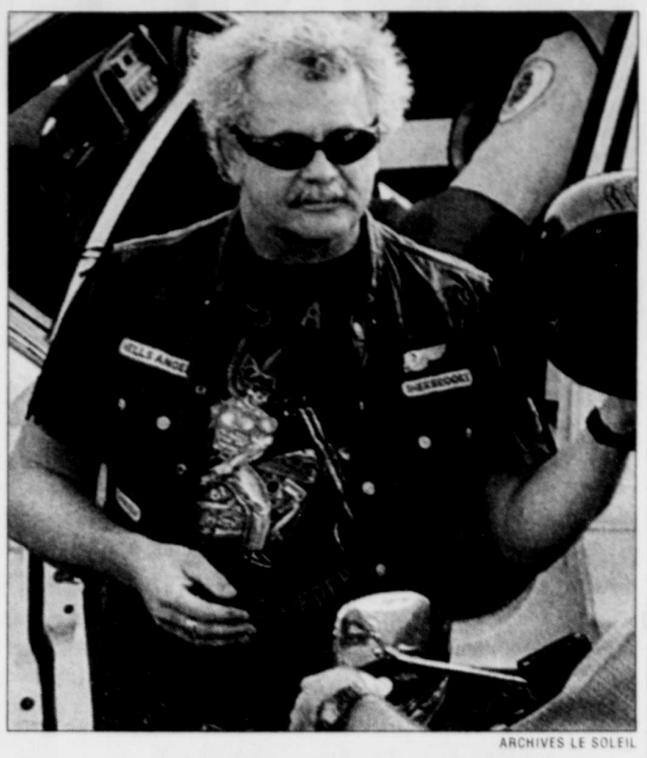
La présumée victime offre alors 50 $. « Envoye, pis décrisse », répond Berger.

Un chèque est alors fait à l'ordre du motard. « J'aurais payé 100 $ », a pourtant déclaré hier M. Boily, reconnaissant que bien que vivant les « 10 pires minutes » de sa vie, il a quand même négocié le dédommagement pour le billet d'infraction de 37 $.

POLICIERS À L'AFFÛT

Ce soir-là, des policiers de l'escouade de répression des activités des motards surveillent à distance la maison de Berger. L'agent Éric Coulombe a indiqué hier qu'ils ont vu trois individus empoigner M. Boily et le projeter dans la porte de garage.

Les policiers ne sont pas intervenus parce qu'ils croyaient à une transaction de stupéfiants. Ils poursuivent toutefois Sébastien Boily, qui leur dit que son père vient de se faire « enlever ».



ARCHIVES LE SOLEIL

L'incident est survenu en septembre 2001, devant la résidence de Claude Berger (ci-dessus) sur la rue Saint-Gabriel, à Québec.

Les agents reviennent sur leurs pas et voient la voiture de M. Boily démarrer en trombe. Lorsqu'ils parviennent à l'immobiliser, l'homme, « complètement paniqué », selon les agents, lance dans son cellulaire: « Je suis dans le trouble ! On est fait... »

On procède peu après à l'arrestation du Hells Angel de 53 ans. Il déclare aux policiers que, peut-être, M. Boily a touché la porte du garage lorsqu'il l'a fait tourner pour qu'il regarde l'affiche interdisant le stationnement devant celui-ci. « Le gars était chaud et il m'a offert de payer le *ticket*, a ajouté Berger. Il est entré pour me faire un chèque. S'il avait eu peur, il aurait chié à terre. »

La procureure de la Couronne, Me Sarah-Julie Chicoine, a déclaré sa preuve close. L'avocat de l'accusé, Me Jean-Louis Lemay, a ensuite demandé d'ajourner le procès jusqu'au 4 mars.

Peine de six ans pour le meurtre de son père violent

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

VICTORIAVILLE — Le juge Richard Grenier s'est rendu à la suggestion commune de la Couronne et de la défense et a imposé hier une peine de six ans d'emprisonnement à Pascal Laroche, 31 ans, pour l'homicide involontaire de son père, Paul-Émile, survenu en juin 2001 à Saint-Norbert-d'Arthabaska.

Le fils était assuré d'au moins quatre ans de prison

L'avocat de Laroche, Me Ronald Robichaud, était satisfait de la sentence, compte tenu du fait que son client était assuré d'une peine d'au moins quatre ans de prison puisqu'une arme à feu a été utilisée lors du crime.

« Mon client était au départ accusé de meurtre au second degré mais nous avons plaidé coupable à une accusation d'homicide involontaire puisque Pascal a agi sous l'impulsion du moment alors que son père était en proie à une saute d'humeur très violente », a commenté l'avocat hier matin.

ACCÈS DE VIOLENCE

Comme l'a expliqué Me Robichaud, Paul-Émile Laroche, 53 ans, s'était fâché alors qu'il rendait visite à son fils en juin 2001 et s'était mis à fracasser toutes les fenêtres de sa remise à l'aide d'une planche.

« Sur le coup, mon client a perdu son sang-froid et s'est emparé d'un fusil qu'il gardait pour abattre les renards et les coyotes et il a tiré sur son père », a relaté l'avocat. Le père est décédé des suites de ses blessures à l'Hôtel-Dieu Arthabaska de Victoriaville.

Me Robichaud a poursuivi en signalant que ce n'était pas la première colère du genre que le paternel faisait en présence de son fils et que les relations entre les deux hommes n'étaient pas au beau fixe depuis de nombreuses années.

Pascal Laroche, qui résidait chez sa mère depuis le début des procédures intentées contre lui, sera admissible à une libération conditionnelle après avoir purgé deux ans de sa peine et pourra être transféré en maison de transition après avoir passé un an derrière les barreaux.

1592336

SEARS*

50

Merci à tous!

Aidez-nous à fêter 50 ans de qualité, bons prix, service et fiabilité

NOUS AVONS HÂTE DE VOUS ÉPINGLER POUR VOUS RÉCOMPENSER!

Venez chercher votre épingle 50e anniversaire de Sears au point de vente Sears participant le plus prés de chez vous. N'oubliez pas de porter votre épingle dans les rues de Québec, du 13 au 15 février. Si vous êtes repéré par un observateur Sears, vous pouvez gagner une carte-cadeau de 50 $*



*Aucune obligation d'achat. 5 millions d'épingles, au total, seront distribuées. Pour le marché de Québec, il y aura 50 cartes-cadeaux Sears d'une valeur de 50 $ à gagner chaque jour, les 13, 14 et 15 février. Les chances de gagner dépendront du nombre de personnes portant l'épingle 50e anniversaire de Sears. Règlement du concours en magasin.

VOUS POURRIEZ GAGNER

une tournée d'achats de 50 000$ dans un grand magasin Sears

une tournée d'achats Tout pour la maison^MD de 50 000$

L'UN DES 3 FORFAITS VOYAGE POINTS CHAUDS offerts par l'Agence de voyages Sears

Agence de voyages SEARS^MD
LE MONDE EST À VOUS^MD

Aucune obligation d'achat. Le montant de chaque tournée d'achats sera crédité au compte Sears du gagnant; si le gagnant n'a pas de compte Sears, un compte sera ouvert pour lui attribuer le prix. Les forfaits voyages consistent en une (1) semaine de vacances pour deux (2) personnes, tout compris, dans un centre de villégiature, l'aller-retour en avion, en classe économique, de l'aéroport le plus près du domicile du gagnant au Canada jusqu'à la destination, la correspondance de l'aéroport jusqu'au centre de villégiature, certains repas et certaines boissons. Valeur approximative au détail de 4000 à 4200 $ (canadiens), basée sur le départ de Toronto.

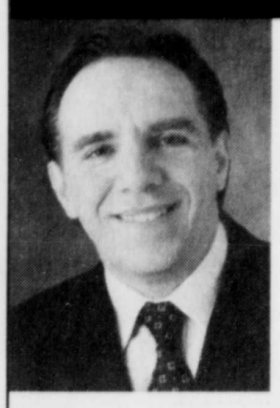
Concours en vigueur du dimanche 2 au samedi 15 février 2003. Les participants choisis devront répondre correctement à une question de qualification. Les bulletins officiels de participation sont disponibles dans les unités Sears participantes. Limite d'un (1) bulletin par personne; les bulletins en double, incomplets ou illisibles seront annulés. 5 des 6 'canaux' Sears (centre de l'auto, catalogue, magasins-concessions, magasins de meubles et d'électroménagers, magasins de liquidation, grands magasins) seront tirés au sort. Ils devront tirer au sort une unité pour l'attribution du prix. Les chances pour chaque unité d'être choisie dépendront du nombre d'unités comprises dans le canal (53 centres de l'auto, 2038 points de vente du catalogue, 143 magasins-concessions, 43 magasins de meubles et d'électroménagers, 15 magasins de liquidation, 123 grands magasins). Les chances de gagner dépendront du nombre de bulletins admissibles reçus dans chaque unité choisie. Le nombre d'unités participantes et les chances de gagner étaient exacts au moment de la préparation de la publicité.

Règlement du concours en magasin et en ligne au www.sears.ca

EC903230301

© 2003 Sears Canada Inc.

BULLETIN DES CLSC



François Legault
Ministre d'État
à la Santé
et aux Services sociaux

En septembre dernier, nous rendions public le « bulletin de santé » des hôpitaux du Québec. Cette grande première a été bien accueillie et le gouvernement du Québec s'était engagé à faire de même pour les autres établissements du réseau. C'est donc aujourd'hui au tour des CLSC de recevoir leur bulletin.

Un sondage a été mené en août et septembre derniers auprès de 42 800 personnes ayant reçu des services d'un CLSC. Ce sondage nous apprend que la qualité des relations humaines entre le personnel et la clientèle, évaluée dans le cadre du volet « respect de la dignité », est exceptionnelle. Ce résultat témoigne de l'engagement et de la compétence des femmes et des hommes qui travaillent dans nos CLSC.

Le CLSC offre une grande variété de services médicaux, infirmiers et sociaux. Son service Info-Santé CLSC est accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine. Les services de vaccination font aussi partie de son volet santé. De plus, le CLSC met à la disposition de la communauté toute une gamme de services sociaux, conçus pour assurer le bien-être et l'autonomie des personnes et des familles. Très près de la vie des gens, le personnel du CLSC intervient à domicile, dans les écoles, dans les milieux de garde, sur les lieux de travail. Des services sont spécifiquement destinés aux familles qui attendent ou viennent d'avoir un bébé, aux personnes âgées en perte d'autonomie, aux personnes atteintes de maladies ou d'incapacités chroniques, aux jeunes en difficulté et à leurs familles.

Les résultats du sondage que nous vous présentons confirment que les Québécoises et les Québécois apprécient les services offerts dans leur CLSC mais souhaitent qu'ils soient plus accessibles. C'est pourquoi le plan *Pour faire les bons choix*, que nous avons dévoilé le 19 novembre dernier, prévoit que leurs heures d'ouverture seront étendues et que leurs services de base seront accrus.

Avec le bulletin des hôpitaux et, maintenant, celui des CLSC, nous disposons d'outils qui nous permettent d'atteindre deux objectifs extrêmement importants à nos yeux : faire preuve de transparence à l'égard de la qualité des services offerts et, à terme, développer des outils de gestion fiables et précis afin d'améliorer encore davantage l'accessibilité des soins et des services offerts aux Québécoises et aux Québécois.

François Legault

Roger Bertrand



Roger Bertrand
Ministre délégué
à la Santé, aux Services
sociaux, à la Protection
de la jeunesse
et à la Prévention

- 42 800 personnes ayant reçu les services d'un CLSC se prononcent.
- À l'échelle du Québec, 95 % des personnes sondées se disent globalement satisfaites des services fournis par leur CLSC.
- La qualité des relations humaines est remarquable, puisque 98 % des CLSC reçoivent un A pour le respect de la dignité des personnes desservies.



LA SATISFACTION DES PERSONNES DESSERVIES

	ACCESSIBILITÉ	QUALITÉ DES SERVICES	CONTINUITÉ	DIGNITÉ	QUALITÉ DE L'INFORMATION	SATISFACTION GLOBALE
RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT	1	2	3	4	5	6
CENTRE MITISSIEN DE SANTÉ ET DE SERVICES COMMUNAUTAIRES	C	A	A	A	B	A
CLSC DE LA VALLÉE	B	A	A	A	A	A
CLSC DE MATANE	B	A	A	A	A	A
CLSC RIVIÈRES ET MARÉES	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD RIMOUSKI-NEIGETTE	A	A	A	A	A	A
RÉSEAU DE SANTÉ DU KAMOURASKA	C	A	A	A	A	A
RÉSEAU DE SANTÉ DU TÉMISCOUATA	B	A	A	A	A	A
RÉSEAU DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES BASQUES	C	A	A	A	A	B
RÉGION DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN						
CARREFOUR DE SANTÉ DE JONQUIÈRE	B	A	A	A	A	A
CENTRE MARIA-CHAPDELAINE	B	A	A	A	A	A
CH-CHSLD-CLSC CLÉOPHAS-CLAVEAU	B	A	A	A	A	A
CLSC DES PRÉ-BLEUS	B	A	A	A	A	A
CLSC DU GRAND CHICOUTIMI	B	A	A	A	A	A
CLSC LE NOROIS	B	A	A	A	A	A
RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE						
CENTRE DE SANTÉ DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES	B	A	B	A	A	A
CENTRE DE SANTÉ DE PORTNEUF	B	A	A	A	B	B
CENTRE DE SANTÉ ORLÉANS	B	A	A	A	A	A
CLSC CHARLEVOIX	A	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD BASSE-VILLE–LIMOILOU–VANIER	B	A	A	A	A	B
CLSC-CHSLD HAUTE-VILLE–DES-RIVIÈRES	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD LA SOURCE	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD SAINTE-FOY–SILLERY–LAURENTIEN	B	A	A	A	A	A
RÉGION DE LA MAURICIE						
CENTRE DE SANTÉ CLOUTIER-DU RIVAGE	C	A	A	A	B	B
CENTRE DE SANTÉ DE LA MRC DE MASKINONGÉ	D	B	B	A	B	B
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA SAINT-MAURICE	A	A	A	A	A	A
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN	C	A	A	A	A	B
CLSC LES FORGES	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE	B	A	A	A	B	A
RÉGION DE L'ESTRIE						
CARREFOUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX CLSC-CHSLD DE LA MRC DE COATICOOK	B	A	A	A	A	A
CARREFOUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU VAL SAINT-FRANÇOIS	E	B	A	A	A	C
CARREFOUR SANTÉ DU GRANIT	D	B	A	A	B	B
CENTRE DE SANTÉ DE LA MRC D'ASBESTOS	B	A	A	A	A	A
CENTRE DE SANTÉ MEMPHRÉMAGOG	C	B	B	A	B	B
CLSC DE LA RÉGION-SHERBROOKOISE	C	B	A	A	B	B
CLSC-CHSLD DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	E	B	B	A	B	C

LA SATISFACTION DES PERSONNES DESSERVIES

	ACCESSIBILITÉ	QUALITÉ DES SERVICES	CONTINUITÉ	DIGNITÉ	QUALITÉ DE L'INFORMATION	SATISFACTION GLOBALE
RÉGION DE MONTRÉAL	1	2	3	4	5	6
CENTRE D'ACCUEIL LASALLE	C	A	A	A	A	B
CHSLD-CLSC BORDEAUX-CARTIERVILLE	C	B	B	A	B	B
CHSLD-CLSC SAINT-LAURENT	C	B	A	A	B	B
CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE SAINT-CHARLES	C	B	A	A	B	B
CLSC AHUNTSIC	C	B	A	A	B	B
CLSC CÔTE-DES-NEIGES	C	B	B	A	B	B
CLSC DES FAUBOURGS	C	B	B	A	B	B
CLSC DU PLATEAU MONT-ROYAL	D	A	A	A	A	B
CLSC DU VIEUX LA CHINE	C	A	A	A	A	B
CLSC HOCHELAGA-MAISONNEUVE	C	B	A	A	B	B
CLSC LAC-SAINT-LOUIS	B	A	A	A	A	A
CLSC MERCIER-EST–ANJOU	C	A	A	A	B	B
CLSC MÉTRO	C	B	A	A	B	B
CLSC MONTRÉAL-NORD	C	B	A	B	B	B
CLSC NOTRE-DAME-DE-GRÂCE–MONTRÉAL-OUEST	C	B	A	A	B	B
CLSC PARC EXTENSION	C	B	A	B	C	C
CLSC PIERREFONDS	B	A	A	A	B	B
CLSC RENÉ-CASSIN	C	B	A	A	B	B
CLSC RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	C	B	B	A	B	B
CLSC SAINT-HENRI	C	B	B	A	B	B
CLSC SAINT-LÉONARD	C	A	B	A	B	B
CLSC SAINT-LOUIS DU PARC	D	A	A	A	A	B
CLSC SAINT-MICHEL	B	B	C	B	B	B
CLSC VERDUN–CÔTE SAINT-PAUL	C	A	A	A	A	B
CLSC VILLERAY	D	B	A	A	B	B
CLSC-CHSLD DE ROSEMONT	C	B	B	A	B	B
CLSC-CHSLD LA PETITE PATRIE	C	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD OLIVIER-GUIMOND	C	A	A	A	B	B
CLSC-CHSLD POINTE-AUX-TREMBLES–MONTRÉAL-EST	D	B	B	A	B	C
RÉGION DE L'OUTAOUAIS						
CENTRE DE SANTÉ DU PONTIAC	B	B	A	A	B	B
CENTRE DE SANTÉ VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	B	A	A	A	A	A
CLSC DE HULL	C	A	A	A	A	A
CLSC DE LA VALLÉE DE LA LIÈVRE	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DE GATINEAU	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DE LA PETITE-NATION	B	B	B	A	B	B
CLSC-CHSLD DES COLLINES	A	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD GRANDE-RIVIÈRE	C	A	A	A	A	A
RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CENTRE DE SANTÉ DE TÉMISCAMING	B	A	A	A	B	B
CENTRE DE SANTÉ SAINTE-FAMILLE	C	B	B	A	B	B
CENTRE DE SANTÉ VALLÉE-DE-L'OR	B	A	A	A	A	B
CLSC LE PARTAGE DES EAUX	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD LES ESKERS	A	A	A	A	A	A
RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES AURORES BORÉALES	C	A	A	A	A	A

du Québec

LA SATISFACTION DES PERSONNES DESSERVIES

	ACCESSIBILITÉ	QUALITÉ DES SERVICES	CONTINUITÉ	DIGNITÉ	QUALITÉ DE L'INFORMATION	SATISFACTION GLOBALE
RÉGION DE LA CÔTE-NORD	1	2	3	4	5	6
CENTRE DE SANTÉ DE LA BASSE CÔTE NORD	C	A	B	A	B	B
CENTRE DE SANTÉ DE LA MINGANIE	B	A	A	A	A	A
CENTRE DE SANTÉ DE L'HÉMATITE	A	A	A	A	A	A
CENTRE DE SANTÉ DES NORD-CÔTIERS	B	B	A	A	B	B
CLSC-CENTRE DE SANTÉ DES SEPT RIVIÈRES	C	B	B	A	A	B
CLSC-CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MANICOUAGAN	B	A	A	A	A	A
RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC						
CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES	A	A	A	A	A	A
RÉGION DE LA GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
CENTRE DE SANTÉ DE LA HAUTE-GASPÉSIE	B	A	A	A	A	A
CLSC DES ÎLES	B	A	A	A	A	A
CLSC MALAUZE	D	A	A	A	B	B
CLSC MER ET MONTAGNES	C	A	A	A	A	B
CLSC-CHSLD BAIE-DES-CHALEURS	C	B	B	A	B	C
CLSC-CHSLD PABOK	A	A	A	A	A	A
RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES						
CENTRE DE SANTÉ ARTHUR-CAUX	D	B	B	A	C	C
CENTRE DE SANTÉ DES ETCHEMINS	E	B	B	A	B	C
CLSC BEAUCE-CENTRE	B	A	A	A	B	B
CLSC BEAUCE-SARTIGAN	B	A	A	A	A	A
CLSC FRONTENAC	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DE LA MRC DE BELLECHASSE	E	B	B	A	B	C
CLSC-CHSLD DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE	C	B	B	A	B	B
CLSC-CHSLD DE LA MRC DE L'ISLET	C	B	B	A	B	C
CLSC-CHSLD DE LA MRC DE MONTMAGNY	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DE LA MRC DESJARDINS	A	A	A	A	A	A
COMPLEXE DE SANTÉ ET CLSC PAUL-GILBERT	B	A	A	A	A	A
RÉGION DE LAVAL						
CLSC DES MILLE-ÎLES	D	A	A	A	A	B
CLSC-CHSLD DU MARIGOT	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DU RUISSEAU-PAPINEAU	C	B	A	A	B	B
CLSC-CHSLD SAINTE-ROSE DE LAVAL	D	B	B	A	B	B
RÉGION DE LANAUDIÈRE						
CARREFOUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MATAWINIE	C	A	A	A	A	B
CLSC DE JOLIETTE	B	A	A	A	A	A
CLSC LAMATER	C	A	A	A	A	B
CLSC-CHSLD D'AUTRAY	D	A	A	A	A	B
CLSC-CHSLD MEILLEUR	C	A	A	A	A	B
CLSC-CHSLD MONTCALM	C	A	A	A	A	A

LA SATISFACTION DES PERSONNES DESSERVIES

	ACCESSIBILITÉ	QUALITÉ DES SERVICES	CONTINUITÉ	DIGNITÉ	QUALITÉ DE L'INFORMATION	SATISFACTION GLOBALE
RÉGION DES LAURENTIDES	1	2	3	4	5	6
CLSC ARTHUR-BUIES	B	A	A	A	A	A
CLSC D'ARGENTEUIL	B	A	A	A	A	A
CLSC DES HAUTES-LAURENTIDES	B	A	A	A	A	A
CLSC JEAN-OLIVIER-CHÉNIER	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DES PAYS-D'EN-HAUT	B	A	B	A	B	A
CLSC-CHSLD DES TROIS VALLÉES	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE	B	A	A	A	A	A
RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE						
CLSC LA PRESQU'ÎLE	C	A	A	A	A	A
CLSC CHÂTEAUGUAY	B	A	A	A	A	A
CLSC DES SEIGNEURIES	D	A	A	A	A	A
CLSC DU HAVRE	B	A	A	A	A	A
CLSC DU RICHELIEU	D	B	B	A	B	B
CLSC HUNTINGDON	A	A	A	A	A	A
CLSC JARDIN DU QUÉBEC	E	B	B	A	B	B
CLSC KATERI	C	A	B	A	B	B
CLSC LONGUEUIL-EST	C	A	B	A	B	B
CLSC LONGUEUIL-OUEST	C	A	A	A	A	B
CLSC SAINT-HUBERT	C	B	B	A	B	B
CLSC SAMUEL DE CHAMPLAIN	B	A	A	A	A	A
CLSC SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD CHAMPAGNAT DE LA VALLÉE DES FORTS	C	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DE LA HAUTE-YAMASKA	A	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DE LA MRC D'ACTON	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DE LA POMMERAIE	C	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DES MASKOUTAINS	A	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DES PATRIOTES	B	A	A	A	A	A
RÉGION DU CENTRE-DU-QUÉBEC						
CENTRE DE SANTÉ LES BLÉS D'OR	E	B	B	A	A	C
CENTRE DE SANTÉ NICOLET-YAMASKA	B	A	A	A	A	A
CLSC-CHSLD DE L'ÉRABLE	D	B	A	A	B	C
CLSC DRUMMOND	B	A	A	A	A	A
CLSC SUZOR-CÔTÉ	B	A	A	A	A	A

LES CLSC AU QUÉBEC, QUELQUES CHIFFRES (2001-2002)

POPULATION	**7 399 931**
NOMBRE DE CLSC	147
POPULATION MOYENNE DESSERVIE PAR CLSC	50 340
LES DONNÉES SUIVANTES PORTENT SUR 143 CLSC. ELLES NE TIENNENT PAS COMPTE DES QUATRE CLSC DE MILIEU NORDIQUE, DONT LA CLIENTÈLE N'A PAS ÉTÉ REJOINTE PAR LE SONDAGE.	
NOMBRE DE PERSONNES REJOINTES EN CONSULTATION INDIVIDUELLE	
• 0-17 ANS	538 164
• 18-64 ANS	839 501
• 65 ANS ET PLUS	356 591
• TOTAL	1 734 256
NOMBRE D'INTERVENTIONS EN SOUTIEN À DOMICILE (SOINS INFIRMIERS, AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE, RÉADAPTATION, SERVICES PSYCHOSOCIAUX, ETC.)	5 400 764
NOMBRE DE PERSONNES RECEVANT DU SOUTIEN À DOMICILE	264 706
VACCINS REÇUS PAR LES JEUNES AU COURS DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA MÉNINGITE	1 488 084
NOMBRE DE PERSONNES AYANT PARTICIPÉ À DES SESSIONS DE FORMATION AU CLSC, PAR EXEMPLE, POUR DES COURS PRÉNATAUX OU POUR PRÉVENIR DIFFÉRENTS PROBLÈMES DE SANTÉ	1 066 211
NOMBRE D'APPELS TRAITÉS PAR INFO-SANTÉ CLSC	2 371 842

LA SATISFACTION DES PERSONNES DESSERVIES

1. **L'accessibilité :** « Est-ce que les services de mon CLSC sont facilement accessibles, notamment sur le plan de la proximité des locaux et des heures d'ouverture ? »
2. **La qualité des services :** « Est-ce que j'ai reçu des services de qualité ? »
3. **La continuité :** « Est-ce qu'on m'a facilité les démarches pour que les services me soient donnés rapidement et sans interruption ? »
4. **La dignité :** « Est-ce que je me suis senti respecté par le personnel du CLSC ? »
5. **La qualité de l'information :** « Est-ce que j'ai été bien informé sur les services correspondant à mes besoins ? »
6. **La satisfaction globale :** « De façon générale, est-ce que j'ai été satisfait de la façon dont le CLSC s'est occupé de moi ? »

A = excellent B = très bien C = bien D = passable E = insatisfaisant

Pour plus de précisions sur la façon d'établir les résultats, il suffit de consulter le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse suivante :

www.msss.gouv.qc.ca

infobulletins@msss.gouv.qc.ca

Santé et Services sociaux Québec

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Bonheur galvaudé

On a parfois l'impression que tout a été fait, que tout a été dit pour limiter les dégâts du suicide dans notre société. Vrai. Les services de première ligne doivent assurer un meilleur suivi auprès des personnes à risques. Vrai. Chacun devrait s'efforcer de bien connaître les symptômes de la dépression afin de mieux la détecter. Vrai. L'État doit continuer d'investir dans la prévention. Mais à la base, tous ces efforts demeureront vains si la société continue de promouvoir la perfection, la performance à tous les niveaux et à tout prix.

En regardant autour de nous, on en vient à croire que nous avons erré dans notre définition du bonheur. Un bonheur qui, ces années-ci, dépend beaucoup trop de notre capacité à être parfait en tout. À être le parfait employé, le parfait patron, le parfait parent, le parfait amoureux, l'enfant parfait de papa et de maman. Un bonheur qui est aussi trop souvent tributaire de la grosseur du portefeuille, de la maison, de l'ambition.



Julie Lemieux
JLemieux@lesoleil.com

Dans ce monde en quête de perfection, la faiblesse est vue comme une tare, comme un énorme défaut à camoufler. Personne n'hésite à lancer un machinal « Comment ça va ? » en rencontrant un collègue ou un ami. Mais bien peu osent répondre la vérité quand les choses ne tournent pas rond. Et combien sont d'ailleurs prêts à l'entendre lorsqu'ils posent la question ?

Normal dans ce contexte que plusieurs personnes se sentent insatisfaites, déprimées, incapables d'atteindre une perfection qui n'existe pas, dévalorisées par leur faiblesse lorsque survient un coup dur, une remise en question. Faire semblant devient la norme, admettre nos faiblesses, l'exception.

La déprime fait partie des cycles de la vie

Pourtant, chacun devrait avoir le droit de dire que ça ne va pas sans se sentir jugé. La déprime fait partie des cycles de la vie. Il faut l'accepter, mais avoir aussi le courage de demander de l'aide lorsque cette période noire se prolonge et affecte différentes sphères de notre vie. Une personne en dépression ne devrait pas être plus gênée de parler de son état qu'une victime du cancer. Et devrait ressentir autant d'empathie et de soutien de son entourage pour combattre sa maladie.

Dans le fond, avant d'attendre des miracles de la part des gouvernements et des campagnes de prévention du suicide, il faudrait d'abord apprendre à écouter. À s'écouter soi-même, question de connaître ses limites, de les respecter, de se pardonner ses faiblesses. Et écouter les autres pour éviter de les juger, pour tenter de les aider. Une façon parmi d'autres de redéfinir un bonheur galvaudé.

Les futurs « mètres »

Décevant. Voire irresponsable que ce refus du ministère de l'Éducation d'imposer un examen de français aux étudiants qui veulent devenir enseignants. Le Québec est en pleine réforme de l'éducation. Il change le curriculum, notamment pour inclure plus d'heures de français, modifie les approches pédagogiques pour accroître la réussite dans les écoles primaires et secondaires, mais accepte par ailleurs que les futurs professeurs ne maîtrisent pas leur langue. Où est la cohérence ?



Brigitte Breton
BBreton@lesoleil.com

L'initiative de l'Université Laval, qui voulait rehausser les exigences pour les nouveaux étudiants en enseignement, est tout en son honneur. Les enseignants, quelle que soit leur spécialité, sont en effet des modèles pour les jeunes. Il est donc essentiel que les professeurs soient capables d'écrire sans faute (ou presque) et de s'exprimer dans un vocabulaire précis et riche. Leur rôle auprès des enfants est capital dans la transmission des connaissances et il est tout à fait normal qu'une université exige d'eux une maîtrise du français plus grande que celle demandée aux diplômés de foresterie ou d'agriculture.

Mais le ministère de l'Éducation ne voit pas les choses ainsi. Au nom de l'autonomie des universités, il préfère fermer les yeux sur le fait que le quart des étudiants de première année en enseignement ont échoué à l'examen de français élaboré par Laval, plutôt que d'imposer un tel test dans toutes les universités. Craignant de perdre des inscriptions et le financement qui les accompagne, Laval a donc transformé son examen en « épreuve diagnostique ». Si ce n'est pas là du nivellement par le bas, qu'est-ce ? Faut-il attendre que l'étudiant ait complété son bac et qu'il échoue à l'examen d'embauche d'une commission scolaire pour admettre qu'il a un problème ?

En 1997, Pauline Marois, alors à l'Éducation, avait qualifié de catastrophique le taux d'échec des étudiants en enseignement. Et puis, rien. Le ministère se défend en disant que la qualité du français lui tient à cœur et qu'il le prouve en ajoutant plus d'heures de français dans la réforme. Il soutient également qu'il ne veut pas pénaliser les étudiants du baccalauréat pour les lacunes provenant de l'école primaire, secondaire ou du cégep. La solution ministérielle est donc de confier plus d'heures d'enseignement à des professeurs qui trébuchent sur l'orthographe et la syntaxe. Bravo. Cela promet. Pour que rien n'y paraisse, le ministère pourra jouer avec les statistiques et orienter, comme il l'a déjà fait, la correction de ses examens annuels.



APCOTE@LESOLEIL.COM

CHRONIQUE POLITIQUE

La « patente » à Larose

Gérald Larose rend un dernier service à Bernard Landry, avant la fin du présent mandat du gouvernement péquiste, en présidant à la relance du Conseil de la souveraineté. Le premier ministre satisfait ainsi des militants qui, depuis 1996, reprochaient aux membres du gouvernement de ne pas faire suffisamment la promotion de la souveraineté, des croisés dont M. Landry a un grand besoin d'abord pour l'ambitieuse campagne de financement lancée le 2 février et pour la campagne électorale par la suite. La réapparition de cette « patente » de 1995 permet d'autre part de maintenir une distance de bon ton à la veille des élections entre le Parti québécois et la préparation pédagogique d'un autre référendum sur la souveraineté, déléguée à un organisme que l'on qualifiera haut et fort de non partisan. Le choix de l'ancien président de la CSN n'est pas étranger non plus à l'érosion des rangs péquistes vers une nouvelle gauche, dans le centre-ville de Montréal surtout. M. Larose sert de caution quant à l'orthodoxie sociale-démocrate qui anime toujours le mouvement souverainiste, dont on veut recréer « l'union sacrée ».



J.-Jacques Samson
JJSamson@lesoleil.com

Gérald Larose s'est déjà chargé de quelques missions vertigineuses de ce type, ces dernières années, dont la présidence d'une commission sur l'avenir du français, créée pour calmer les ardeurs de militants qui exigeaient un durcissement des politiques linguistiques du gouvernement Bouchard. Au moins, il ne sera pas rémunéré, cette fois, avec des fonds publics !

Le Conseil de la souveraineté a été mis sur pied en avril 1995 pour être un « instrument de mobilisation, de promotion et de cohésion ». Sa présidence avait été confiée à l'ancien ministre Yves Duhaime qui voulait en faire le pendant du Conseil pour l'unité canadienne, lequel était doté en 1994 d'un budget de 5,4 millions $. Quelques dizaines de « vedettes » des milieux surtout universitaire et culturel ont accepté de prêter leurs noms à des annonces officielles d'adhésion au mouvement. Le gouvernement Parizeau lui a accordé par décrets des subventions totalisant 4 millions $, vite brûlés en campagnes de publicité entre avril 1995 et le 1er octobre, date de l'émission des brefs en vue du référendum du 30 octobre suivant.

Le Conseil de la souveraineté n'a rien vraiment réalisé d'autre et n'a plus fait parler de lui par la suite. Après la défaite référendaire, la démission de Jacques Parizeau et le couronnement de Lucien Bouchard, le gouvernement du Parti québécois s'est concentré, à compter de janvier 1996, sur la lutte au déficit. Il devenait immoral de subventionner dans ce contexte un organisme de promotion de la souveraineté, comme l'aurait pourtant espéré une phalange de militants. Sans fonds publics, contraint au financement populaire, le Conseil devenait un concurrent financier direct pour le Parti québécois et le Bloc québécois. Les mêmes militants font déjà vivre deux partis politiques et quelques organismes parallèles. La donne n'a pas changé, si ce n'est que Bernard Landry consent maintenant à ce

Au moins, Gérald Larose ne sera pas rémunéré, cette fois, avec des fonds publics

que les contributions au Conseil donnent droit à des reçus pour fins d'impôt. Mais les donateurs restent les mêmes et l'avenir du Conseil de la souveraineté ne sera pas assuré avec les seules subventions de démarrage provenant du PQ (250 000 $) et du Bloc (encore inconnue). Il est voué à l'état végétatif, dans la meilleure des hypothèses.

Mais cette réactivation est aussi bien prématurée. L'issue de la prochaine élection est très incertaine. Une défaite du PQ le réduirait à l'opposition, annulerait toute possibilité d'un référendum sur la souveraineté dans un avenir prévisible et entraînerait une course à la direction du parti, au cours de laquelle l'accession à la souveraineté — ou à une certaine forme seulement de souveraineté, imprécise encore — sera inévitablement au centre du débat. Tôt ou tard.

La réanimation du Conseil de la souveraineté n'est donc pour l'instant qu'une manœuvre qui sert les intérêts à court terme du Parti québécois, surtout de ses élus, et dont font les frais les personnes, sincères, de bonne foi, naïves dans certains cas, qui acceptent une fois de plus que leurs noms servent de locomotives.

LES FUSIONS À DEUX VITESSES

Mario Dumont est réputé avoir appuyé les fusions forcées à Montréal et à Québec. Le chef de l'ADQ garde bien ses distances toutefois lorsqu'il s'agit du regroupement des municipalités dans son comté de Rivière-du-Loup. Il a refusé d'appuyer les demandes du conseil municipal au gouvernement du Québec en vue d'une étude de regroupement, sous prétexte qu'il s'opposait aux fusions forcées, explique un conseiller municipal de l'endroit, Michel Morin. Rivière-du-Loup veut devenir une « mégalopole » de 24 111 habitants en avalant la paroisse Saint-Antonin, la paroisse Notre-Dame-du-Portage, la paroisse Saint-Georges-de-Cacouna, où réside Mario, et le village de Saint-Georges-de-Cacouna, dirigé par son cousin, Gilles d'Amour. Les pro-fusion veulent confronter Mario cette semaine. Il aura besoin de tous les riches enseignements d'un Robert Bourassa sur l'art de l'ambiguïté pour se sortir de ce guêpier. Son attitude dans ces dossiers locaux révèle cependant un aspect du politicien qui ne le grandit pas.

Chauffer au bois, c'est polluer

Pascal Bigras, M. Sc. et Jacques Poitras, biol.
Nature-Action Québec, St-Bruno-de-Montarville

Dans notre pays aux grands espaces de forêts, le chauffage au bois apparaît comme une activité toute naturelle. Étant donné que nos ancêtres se sont chauffés ainsi pendant des générations, on imagine cette méthode en harmonie avec la nature. Malheureusement, ce n'est pas le cas.

La majorité des poêles à bois conventionnels produisent des particules et de nombreux gaz nocifs pour la santé. Les personnes les plus vulnérables, enfants et personnes âgées, réagissent rapidement, par exemple par des crises d'asthme. Cependant plusieurs gaz ont un effet plus sournois : ils sont cancérigènes ! Neuf heures d'utilisation d'un poêle à bois conventionnel libèrent autant de microparticules qu'une automobile qui parcourt 18 000 km. Les études récentes pointent ces microparticules comme un des grands facteurs de pollution, car elles irritent les poumons et, en plus, elles servent de moyen de transport à de nombreux polluants.



ARCHIVES LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Ce n'est pas seulement sa propre santé qu'on attaque, mais aussi celle de ses voisins.

En choisissant de chauffer intensivement au bois, ce n'est pas seulement sa propre santé qu'on attaque, mais aussi celle de ses voisins. Comme avec la fumée de cigarette. Lorsque vous sentez la bonne odeur d'un feu d'érable, pensez-y ... il y a des substances toxiques dans cette fumée. Malheureusement, les médias parlent très peu de cette réalité. Dans plusieurs régions, des citoyens se mobilisent et exigent des règlements plus sévères.

Au XXIe siècle, nous avons le choix. Chacun peut faire le choix de réduire sa quantité de bois de chauffage et de tourner davantage le thermostat. C'est une question de priorité. Et notre santé, c'est prioritaire.

Il existe de nouveaux types d'appareils moins polluants qui, couplés à de meilleures pratiques de chauffage au bois, permettront de réduire considérablement la pollution provenant du chauffage au bois.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Le « p'tit chriss » de Matane

Si vous ne le connaissez pas encore, vous le verrez sûrement la fin de semaine prochaine à la télévision. C'est un turbulent et un « logomachique » qui ne passe pas inaperçu. Samedi et dimanche, il présidera pour la dernière fois le Congrès des jeunes du Parti québécois à Gatineau. Après cela, Pascal Bérubé partira à la conquête de Matane. « C'est le temps du changement ! » lance-t-il, faisant un pied de nez à son voisin de circonscription, un certain Mario Dumont.

La circonscription de Matane a toujours élu des têtes fortes : Pierre de Bané à Ottawa, l'homme de l'Opération dignité –, Jean Bienvenue, le juge mal embouché –, Marc-Yvan Côté, *le bœuf de Matane* –, Yves Bérubé, le préféré de René Lévesque – et Matthias Rioux, qui lui cède sa place depuis qu'on n'en veut plus au Conseil des ministres. Pascal Bérubé ne dépareillera pas dans la galerie de portraits.

« Des têtes fortes », et des ministres ! « Député de Matane me suffit », dit le jeune. Il veut d'abord redevenir le petit gars du coin. Mais l'ambition le dévore. Quand un ministre le trouve trop encombrant, il soupire invariablement : « Le p'tit chriss ! » Et lui prend cela comme un compliment puisqu'il s'est fait remarquer. Comme partout où il est passé...

Né à Matane le 16 février 1975 – il fêtera donc son anniversaire au Rassemblement de Gatineau dimanche ! – il a connu ses premières batailles politiques en jouant au hockey : ses parents habitaient la même rue que le ministre Pierre de Bané et le jeune trouvait la limousine du ministre bien encombrante lorsqu'elle venait déranger sa partie.

Partout où il est passé, Pascal Bérubé a fait des élections : à l'école polyvalente pour devenir président du conseil étudiant, et « établir un rapport de force avec la direction », puis au cégep de Matane et enfin à l'Université du Québec à Rimouski. Il a fait campagne pour la présidence de l'Association générale des étudiants en même temps qu'il militait pour le OUI au référendum d'octobre 1995. « Et je me suis arrangé pour passer » les examens du baccalauréat en histoire et enseignement moral. Comme il avait perdu le référendum, il ne pouvait pas supporter deux défaites consécutives !

Pascal Bérubé n'aime pas la politique aseptisée; il veut que les gens se reconnaissent dans leurs élus

Il n'a jamais enseigné, occupant plutôt, à temps plein, la vice-présidence de la Fédération étudiante universitaire du Québec, un poste qui le mena tout droit dans le cabinet de François Legault, alors ministre de l'Éducation. D'ailleurs, il descendra deux étages dans l'édifice de son ministère pour aller chercher en personne son diplôme de l'université !



Michel Vastel
MVastel@lesoleil.com

Il faisait donc partie de ceux que l'entourage du chef appelle, avec un certain agacement, les jeunes à Legault, ces turbulents qui voulaient que leur ministre succède à Lucien Bouchard... Ou plus tard à Bernard Landry ! « Je ne pratique pas la langue de bois », admet Pascal Bérubé. Il n'aime pas la politique aseptisée et veut que les gens soient capables de se reconnaître dans leurs élus.

Quand on ne parle pas de lui, il écrit des lettres aux journaux. Le ton est tellement explosif que ceux-ci s'empressent de les publier. Comme celle-ci, de septembre 1996, où il accuse le Bloc québécois de « ressembler à une succursale du Parti québécois (...) un lieu de transit pour conservateurs recyclés et souverainistes de service ! »

Matthias Rioux lui laisse tout de même une bonne circonscription – une majorité de 5000 voix sur le libéral. Mais il sait aussi que les temps ont changé. En 1998, l'Action démocratique recueillait moins de 10 % des suffrages. « Ils sont venus me voir, mais cela a duré cinq minutes », rappelle-t-il. Cette fois, la partie risque d'être plus rude mais il connaît bien son adversaire.

L'avocat Raynald Bernier convoitait le fauteuil de Rioux. Bérubé a rapidement vendu un millier de cartes de membres, en pleine déprime à la suite des élections partielles de juin dernier. « Je voulais montrer de quel bois je me chauffe ! »

C'était trop pour Bernier qui abandonna la partie avant même l'investiture. C'est lui qui, maintenant, veut se présenter pour l'Action démocratique ! Mais avec ce candidat péquiste de 28 ans, les slogans sur les vieux partis passeront mal. « Le vieux », ce sera le candidat de l'ADQ...

Pascal Bérubé est plein de bonnes intentions pour ses électeurs : il veut par exemple tenir une assemblée publique chaque mois avec ses électeurs et il promet de publier l'allocation de son budget discrétionnaire de député : « Il faut revenir à l'esprit de René Lévesque qui était celle de la proximité avec les citoyens », dit-il. Comme au conseil étudiant de son école secondaire, Bérubé s'est servi du Comité national des jeunes du PQ pour « faire contrepoids au parti ». Beau joueur, Bernard Landry l'a encouragé en disant : « Que les jeunes prennent leur place ! »

Mais le premier ministre va le trouver encombrant s'il obtient sa tribune de député de Matane et son micro à l'Assemblée nationale. Déjà, le Comité des jeunes a poussé bruyamment pour l'ouverture des garderies les soirs et fins de semaine, il a remué ciel et terre contre les petites centrales hydroélectriques, et il prône le financement des partis politiques par l'État. Pas très bon chic bon genre, le Bérubé !

Souverainiste convaincu depuis qu'il a regardé à la télévision, à 15 ans, l'échec du lac Meech, il a réussi à ramener au PQ les Patriotes gaspésiens. La ville de Matane a, quant à elle, une réputation de turbulence. Et son député, si ce doit être Pascal Bérubé, ne veut pas attendre de soi-disant conditions gagnantes pour convoquer un autre référendum sur la souveraineté.

Les Patriotes, Matane, Bérubé : retenez bien ces noms. Vous en entendrez encore parler...

De temps à autre, le chroniqueur présentera des candidats qui ont attiré son attention.

CARREFOUR DES LECTEURS

Prudence !

La supériorité militaire et technique de la machine de guerre du président Bush est totale. Cependant, un minimum de réflexion s'impose avant de foncer tête baissée. Sur le plan militaire, 150 000 GI semblent peu. Il y en avait 650 000 au Viêtnam. Les désastres de Somalie et de Beyrouth prouvent qu'il ne faut pas lésiner sur l'investissement humain.
Sur le plan technique, l'échec patent du bouclier antimissile, sans parler des navettes Challenger-Columbia, illustre la faillibilité de la haute technologie.
Sur le plan économique, il n'est pas certain que les banquiers allemands et japonais vont vouloir assumer la facture comme ce fut le cas au Koweït. Foncer ou pas ? Sans doute, mais prudemment.
Jacques Blanchette
Sainte-Foy

Bravo la France !

(À Jean Chrétien)

Je viens d'envoyer un courriel au président de la France, Jacques Chirac, pour le féliciter de tenir tête aux États-Unis qui tiennent à aller en guerre contre l'Irak à tout prix. Je lui disais qu'il me rendait fier de mes origines françaises. Je ne peux malheureusement pas en dire autant de votre soumission aveugle à Washington.
Gaétan Guérard
Québec

Réponse dilatoire, dites-vous ?

Que la France ait des relents d'impérialisme régional au Moyen -Orient, du moins, c'est ce dont l'accuseront peut-être les Anglais eux-mêmes, ne serait pas étonnant . Et pourtant, c'est bien durant la fragile *Pax Britannica*, assis sur les cendres de l'Empire ottoman, que le Royaume-Uni a échoué en Irak. Aujourd'hui, on n'hésite pas à pactiser avec l'Autre, tel un maelström vorace, le regard dans « l'échancrure » arabo-persique.
Que les prétentions néogaullistes de Chirac choquent et alimentent la crise actuelle au sein de l'OTAN n'est que l'ultime démonstration qu'une partie de l'Europe cherche sa place dans le nouvel échiquier post-guerre froide.
Au fameux discours de Phnom Penh de 1968, véritable claque sur la gueule des Américains, s'ajoute aujourd'hui l'affront que leur fait la France avec, en poche, la potion magique qui ferait tomber le bellicisme au profit d'une diplomatie prometteuse. Une certaine presse américaine, hargneuse, n'hésite pas à vilipender tous ceux qui, comme la France, osent « emmerder » l'administration américaine.
On pourra bien les accuser, encore cette fois-ci, les maudits Français, de briser la belle unité internationale.
Les nouvelles propositions pour un règlement pacifique ne sont qu'une réponse dilatoire au procès irakien, dites-vous ? Peut-être. Mais quel doigté alors !
Jean Lachance
Sainte-Foy



AP

L'escadrille des Tornado F3 basée à Leeming, en Angleterre, se prépare en vue d'une mission dans le golf Persique.

Pas un chèque en blanc

La position du gouvernement canadien face à l'Irak semble déterminée par l'administration Bush. Lorsque Colin Powell divulguait ses soi-disant preuves devant l'ONU sur l'armement irakien, que plusieurs mettaient en doute leur authenticité, Bill Graham affirmait qu'elles étaient très convaincantes. Puis, la France, la Belgique et l'Allemagne imposaient leur veto à l'OTAN sur le déploiement d'armes en Turquie, en prévision de ripostes de l'Irak en cas de guerre. Encore une fois, la servilité de notre gouvernement ne s'est pas faite attendre : Chrétien a appuyé sans hésiter la démarche américaine. Messieurs Graham et Chrétien, on vous a élus mais on ne vous a pas donné un mandat en blanc ; vous devez tenir compte d'une majorité de plus en plus grande de Canadiens qui ne veulent pas d'une guerre en Irak.
Michael Walsh
Boischatel

Des excuses

(À Jean Chrétien)

Notre voisin, les États-Unis d'Amérique, veut déshonorer le genre humain en déclarant, même sans l'adhésion de l'ONU, la guerre à l'Irak. À nous de réagir et à vous, monsieur le premier ministre, de réagir en notre nom.
L'Amérique du Nord, Canada compris, a humilié des dizaines de pays dans le monde. Dans ces pays exploités, l'éveil des consciences et l'information instantanée fournissent des arguments valables à la révolte d'où, le terrorisme. Ces exploités ont perdu leur dignité et l'estime d'eux-mêmes. Ces pays ont subi l'expérience que l'égoïsme prévalait et prévaut encore sur l'altruisme.
Je vous suggère deux avenues : adresser des excuses publiques pour toutes les exploitations où nous avons obligé ces peuples à vendre leur âme en plus de leurs ressources naturelles et leur promettre qu'ils recevront le même montant pour développer leur pays et nourrir leur population que les milliards de dollars votés pour la guerre. Ayez le courage et l'humilité d'accomplir ces ceux gestes, et convaincre George W. Bush d'en faire autant. La guerre n'arrêtera jamais le terrorisme et les terroristes. Ces gens, au cœur de pierre, se convertiront face à la justice et se durciront face à l'exploitation.
René Canuel
Ex-député de Matapédia-Matane

Belle initiative de paix

J'applaudis à la récente initiative des dirigeants français et allemand et je prie pour que leur imagination et leur verve inspirées procurent un dénouement heureux à cette crise insensée, et cela, sans que M. Bush s'en trouve offusqué !
Christine Fleury
Beauport

La fin des miracles ?

(À Julie Lemieux)

L'accès aux terrains de jeux est une nécessité pour les familles. On devrait le garder abordable et surtout ne pas le contingenter.
C'est le choix politique que faisait l'ancienne ville de Sainte-Foy alors que d'autres municipalités distribuaient différemment ses subventions. Si on laisse les enfants traîner dans les rues en bas âge, que feront-ils à l'adolescence ? On en viendra peut-être à intervenir pour démanteler un réseau quelconque.
Vous affirmez que les familles auront droit à un service bonifié. Un bon service de base est présentement offert ; les améliorations n'ont qu'à faire partie d'options offertes à ceux qui les désirent. La bonification apportée ne pourra justifier la hausse des frais.
Vous dites que le service devrait être accessible à toutes les familles.
Pourtant, certaines n'y auront plus accès en raison de ces augmentations exagérées qui montent les frais de 35 $ à 245 $ (un enfant) 60 $ à 490 $ (deux enfants) et de 75 $ à 735 $ (trois enfants) et plus encore pour les familles plus nombreuses puisque le maximum était de 75 $ auparavant.
De plus, 1329 enfants se sont inscrits l'an dernier ; cette année les places sont limitées à 600. Compte tenu de l'achalandage élevé des premières semaines, au moins 729 enfants se retrouveront à la rue durant cette période. Votre appui à ces hausses provient sûrement d'une certaine ignorance de la situation.
Vous affirmez que Sainte-Foy n'aurait pu continuer ainsi bien longtemps ; c'est faux. En deux ans, nous aurons déboursé plus de 30 millions additionnels en taxes à la nouvelle ville.
Dans l'autre partie de Sainte-Foy, dans l'arrondissement 3, on maintient ce service au même coût et nous croyons que nos citoyens y ont aussi droit.
Henry Jenkins
Conseiller du district Champigny

Du sable au lieu du sel

(À Bertrand Godin)

J'ai bien aimé votre article sur l'épandage de sel sur nos routes. Je suis contre la quantité que l'on utilise présentement. Vous dites que le sel aide à sauver des vies; c'est vrai jusqu'à un certain point mais beaucoup d'accidents mortels sont causés par une collision avec un animal qui mangeait du sel répandu. Le sel nous donne aussi un faux sens de sécurité en nous amenant à rouler plus vite. J'ai vécu en campagne sans sel sur les routes et il y avait rarement des accidents. Dans l'Ouest, on mélangeait un peu de sel avec beaucoup de sable : ça fonctionnait bien. Le sable coûte bien moins cher et il demeure sécuritaire si nous modifions notre comportement sur la route. Il est beaucoup moins dommageable.
Guy Roussel
Saint-Nicolas

Favoritisme

J'apprends que les nouvelles industries ne peuvent s'établir à Beauceville parce que le gouvernement n'accorde de crédits d'impôt que si elles s'installent à Saint-Georges ! Et vous appelez ça de la démocratie ? Peu importe si tout le monde autour crève, en autant que Saint-Georges a le ventre plein. Une telle approche me rappelle ce qui se passe ailleurs : les gros ont toujours raison en autant que les petits sont gardés dans l'ignorance. Allons-nous toujours les laisser faire sans rien dire ?
Thérèse Lacombe
Beauceville

Le même type de pistolet pour tous les policiers

La Ville de Québec investit 461 000 $ pour améliorer la sécurité de ses 800 agents

Maniement simple, plus léger, recul moindre et ambidextre

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

La Ville de Québec a investi 461 000 $ pour doter ses 800 policiers et enquêteurs d'un seul et unique type de pistolet. Un achat rendu nécessaire, dit-on, pour améliorer la sécurité des agents.

L'arme est allemande. C'est un Walther 9 mm (P-990). Parmi les avantages qu'elle offre, le principal est certes d'uniformiser l'arsenal du service de police. « Il y a présentement deux types d'armes — revolver et pistolet — répartis entre 28 modèles différents. Pour quelconque circonstance, un policier ne pourrait peut-être pas être capable d'utiliser l'arme d'un collègue lors d'une intervention parce qu'il est de modèle différent du sien et qu'il n'a pas reçu la formation adéquate à son fonctionnement », explique Jean-François Vézina, porte-parole de la police de Québec.

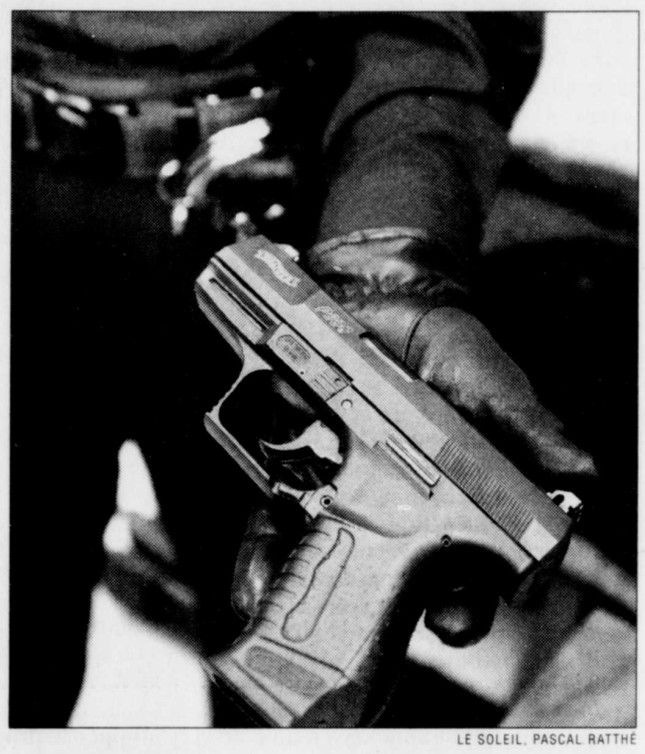
D'ici le 1er juillet, les 800 policiers et enquêteurs recevront deux jours de formation portant sur l'utilisation du Walther 9 mm, à raison de 24 agents simultanément répartis dans trois centres de tir de la région. « La formation des policiers est essentielle à l'utilisation de l'arme », rappelle M. Vézina. Une demi-journée de cours théorique et une journée et demie d'entraînement en salle pendant laquelle ils tireront chacun 500 balles leur procureront les connaissances et l'habileté nécessaires à sa manipulation.

GARDER LA MAIN

Bien entendu, rares sont les occasions où un agent est dans l'obligation de sortir son arme de l'étui. C'est pour cette raison que les policiers doivent suivre deux fois l'an une séance de tir en salle, question de garder la main. « Certains n'utiliseront jamais leur arme. D'autres peut-être une ou deux fois et quelques-uns seulement à plusieurs reprises. »

À entendre Denis Renaud, instructeur de tir, le Walther à tout de l'arme idéale. « Son maniement est simple, il est plus léger, ambidextre, le recul est moindre comme la pression exercée sur la gâchette, sa poignée s'offre en trois grosseurs selon la taille de la main du policier et la mire phosphorescente permet un meilleur usage la nuit. »

Le coût d'une arme sur une base unitaire est d'environ 1100 $. La Ville a déboursé moins pour l'achat d'un lot de 1000 pistolets, 485 $ pour un total 485 000 $. Il faut ajouter l'achat de 1000 étuis à pistolet à 75 $ l'unité et 1000 étuis à chargeur à 31 $, qui s'élève à 106 000 $. Le rachat des anciennes armes par la compagnie qui fournit les Walther a permis à la Ville d'économiser 130 000 $. Le coût total de la facture s'établit à 461 000 $.



LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Le Walther 9 mm (P-990) se détaille habituellement à 1100 $ l'unité. La Ville de Québec en a acquis un millier à 485 $ pièce.

PORTNEUF

Un millier d'emplois disponibles en 2003

MICHEL GODIN
Collaboration spéciale

DONNACONA — Souvent montrée pour son haut taux de chômage, la région de Portneuf offrira des perspectives d'emplois encourageantes et une activité économique ragaillardie ces prochains mois. Selon une étude réalisée par Emploi-Québec, quelque 929 emplois répartis dans 125 professions différentes seront disponibles sur le territoire de la MRC de Portneuf au cours de la prochaine année.

L'enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre démontre que 47 % des 370 entreprises ayant participé au sondage prévoient embaucher du personnel ces 12 prochains mois pour 738 postes à combler. C'est le double d'il y a deux ans où 380 intentions d'embauche avaient été diagnostiquées. De plus, 29,6 % des entreprises envisagent de réaliser un projet d'expansion et 13,8% de développer le marché de l'exportation. « Ce sont tous des signes de vigueur économique », a indiqué Marian Lavoie, directeur de la planification et du partenariat pour Emploi-Québec.

PROBLÈME DE RECRUTEMENT

Toutefois, la croissance économique que connaît le territoire de la MRC de Portneuf entraîne son lot de problèmes au chapitre du recrutement et de la gestion des ressources humaines. L'enquête établit que 22 % des entreprises avaient des emplois à combler dans l'immédiat pour 191 postes vacants, c'est 9 % de plus qu'en 2000. De plus, 50 % des sondés affirment connaître des problèmes de gestion de la main-d'œuvre. La principale difficulté éprouvée consiste à recruter du personnel compétent.

D'ici sept ans, 1118 Portneuvois devraient prendre leur retraite

« Les résultats de l'enquête interpellent tant le gouvernement que les partenaires du marché du travail. Nous avons tous la responsabilité de nous assurer que nos actions futures en matière de main-d'œuvre contribueront à soutenir le dynamisme économique de Portneuf, a mentionné le député-ministre Roger Bertrand. Emploi-Québec devra poursuivre ses efforts et accentuer ses actions auprès des individus en quête d'emploi et surtout auprès des entreprises des secteurs qui connaissent des difficultés de recrutement. »

Dans un deuxième temps, le ministre Bertrand a dévoilé les résultats d'un document relatant les politiques et prévisions de retraite pour Portneuf. On y apprend que d'ici sept ans, 1118 Portneuvois devraient prendre leur retraite. De ce nombre, 410 travailleurs devraient se prévaloir de ce privilège d'ici trois ans. Globalement, 39,3 % des retraités seront des diplômés du secondaire, 27 % auront une formation collégiale et 33,7% proviendront du secteur universitaire.

« Ce portrait clair de la situation nous permettra de répondre aux besoins de la population et des entreprises de façon pertinente », a déclaré M. Bertrand.

1591935
Un coup d'éclat pour la St-Valentin!
ÉCONOMISEZ 20% sur tous les luminaires en commande spéciale
HOME DEPOT
On aime ce qu'on fait
COMMANDE SPÉCIALE
Rabais de 20 % sur tous les luminaires en commande spéciale
jusqu'au 2 mars 2003.
16,88 $ la douzaine
12 roses fraîches à longue tige†
(130594)
†Le choix peut varier selon le magasin, jusqu'à épuisement des stocks.
79 $
Danby®
Four à micro-ondes 0,9 pi³
• 850 W, joli hublot ovale
• 8 touches de cuisson préréglées
• Fonctions décongélation/poids et cuisson/poids
(119809)
129 $** le pi²
ARIZONA
Planches de stratifié
• Épaisseur de 6,5 mm
• Installation sans colle
• Paquets de 28,21 pi²
(129631)
**jusqu'à épuisement des stocks.
397 $
GE
Lave-vaisselle encastré Fini blanc ou noir
• 3 cycles de lavage
• Filtre double autonettoyant
• Broyeur de résidus durs
• Commandes à effleurement à course réduite
(126720,129938)
119 $
Milette portes·doors
Porte française « Morocco » en pin jointé 30 x 80 po
(170169)
Passez nous voir à Ste-Foy et Lebourgneuf
Ouverts lun. au ven. 8 h à 21 h • sam. et dim. 8 h à 17 h
1516, rue Jules-Verne
Tél. : (418) 872-8007
300, rue Bouvier
Tél. : (418) 634-8880
© 2003 HOMER TLC, Inc. EVENT #13767 • 2/7/03

L'EST ET LA CÔTE-NORD

FUSIONS

Sept-Îles, Moisie et Gallix ne feront qu'une

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Le Conseil des ministres devrait adopter aujourd'hui le décret sur les fusions municipales dans la MRC des Sept-Rivières. Sept-Îles, Moisie et Gallix ne formeront plus qu'une seule municipalité, selon les informations du SOLEIL.

De passage sur la Côte-Nord en fin de semaine, le ministre des Affaires municipales, André Boisclair, a refusé de confirmer. « La décision sera connue mercredi (aujourd'hui); je ne peux plus attendre afin de respecter certains échéanciers reliés aux élections municipales. La décision du gouvernement est réfléchie et n'a rien d'improvisée. J'ai rencontré des citoyens pour et d'autres contre, mais je crois avoir choisi la meilleure hypothèse pour l'ensemble des citoyens de la MRC ».

Le maire de Port-Cartier, Anthony Detroio, est furieux. « Le ministre n'a pas tenu compte des 80 % de citoyens de Gallix qui voulaient la fusion avec Port-Cartier au lieu de Sept-Îles. Même la Commission des affaires municipales a conclu que le meilleur scénario était celui de Pentecôte, Port-Cartier et Gallix à l'ouest et Sept-Îles et Moisie à l'est de la rivière Sainte-Marguerite, la ligne médiane ».

Le maire de Port-Cartier et certains Gallixois sont furieux

« Je ne peux dire au maire Detroio quoi faire, mais je lui suggère amicalement de garder ses énergies pour d'autres dossiers », a dit le ministre Boisclair, référant aux difficultés financières de la minière Québec Cartier.

Le préfet de la MRC et maire de Sept-Îles, Ghislain Lévesque, croit que la fusion entre sa localité et ses deux voisines n'est qu'une simple formalité, rappelant qu'une résolution a été adoptée à la MRC des Sept-Rivières, il y a quelques mois, à l'effet que Sept-Îles, Moisie et Gallix soient annexées d'un côté et Pentecôte et Port-Cartier de l'autre.

La nouvelle municipalité de Sept-Îles, Moisie et Gallix comptera 28 000 habitants, alors que Port-Cartier et Pentecôte réunira 8200 personnes.

Un groupe de résidants de Gallix, en faveur d'un regroupement avec Port-Cartier, n'attend plus que le projet de fusion soit accepté officiellement par Québec pour partir en campagne contre le PQ dans Duplessis, château fort péquiste depuis plus de 30 ans.



COLLABORATION SPÉCIALE MARC LAROUCHE

Le maire suppléant de Notre-Dame-des-Neiges, M. Gérard Beaulieu, et le promoteur de la minicentrale, M. Jean-Marc Carpentier.

RIVIÈRE TROIS-PISTOLES

Le promoteur de la minicentrale veut encore investir dans un parc

Mais il faudra que Québec fasse sa part

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Québec doit afficher ses couleurs dans le dossier de la minicentrale sur la rivière Trois-Pistoles. Notre-Dame-des-Neiges compte sur ce projet pour financer un parc thématique de 800 000 $ le long de la rivière. Le promoteur, Grade Trois-Pistoles, est intéressé à investir 100 000 $ dans l'aventure, à condition que la centrale soit érigée ou que Québec le dédommage financièrement.

« Même si nous décidons d'abandonner le projet de centrale, je suis prêt à donner 100 000 $ pour l'aménagement du parc, à condition d'être dédommagé », dit le promoteur Jean-Marc Carpentier, qui se dit aussi prêt à investir pour une valeur similaire, comme prévu, si son projet voit le jour.

« Ce n'est pas une question environnementale, mais politique. Les spécialistes en environnement du fédéral et du provincial ont vanté les mérites de ce projet, mais à cause de pressions d'artistes, Bernard Landry a décidé qu'il n'en voulait plus », ajoute le maire suppléant, Gérard Beaulieu.

Le technicien en aménagement de la MRC, M. Benoît Rheault, trouve particulier que Québec lie sa décision de stopper le projet à la Politique nationale de l'eau. « En annexe du document, le gouvernement lui-même recommande la poursuite de la filière hydraulique comme un choix environnemental de premier ordre, au même titre que l'énergie éolienne », dit-il.

L'HISTOIRE DE LA RIVIÈRE

Les plans du parc projeté visent à permettre aux citoyens et aux visiteurs de découvrir et d'apprécier le milieu naturel de la région des Basques, et d'y apprendre l'histoire de la rivière grâce à des activités éducatives et culturelles.

La thématique de la force de l'eau qui doit traiter de l'énergie renouvelable a été ajoutée. « Au contraire des bâtiments actuels, les gens pourront voir l'intérieur de la centrale et ainsi comprendre son fonctionnement », explique M. Carpentier, qui a réalisé les contenus d'interprétation de la Cité de l'énergie de Shawinigan, du Cosmodôme de Laval et de l'AstroLab du mont Mégantic.

La municipalité espère réaliser un parc de ce genre depuis 1992. « Si Québec ne nous dédommage pas ou n'accorde pas l'achèvement du projet, il nous sera impossible de l'aménager de manière aussi complète que nous le voudrions », conclut le maire suppléant.

M. Carpentier, qui répète être d'accord pour abandonner son projet, attend des signes du gouvernement. Le promoteur a en main toutes les autorisations nécessaires pour procéder. Il ne manque que le décret. Notre-Dame-des-Neiges demande 575 000 $ en compensation. Grade Trois-Pistoles n'a pas établi de montant précis, mais a déjà investi plus de 750 000 $.

EXIGENCES DE QUÉBEC CARTIER

Les maires invitent les employés à dire OUI

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ PORT-CARTIER — Les municipalités de Port-Cartier et de Fermont acceptent le plan de la minière Québec Cartier, malgré qu'il fasse baisser leurs revenus. Et les élus demandent aux 1800 employés concernés, qui ont à se prononcer ces jours-ci, d'en faire autant. Le résultat du vote des travailleurs devait être connu demain ou vendredi.

Les syndiqués, répartis également entre Port-Cartier et Fermont, se prononcent sur une diminution salariale de 5 %, ce qui représente 7 millions $ par année, et pour la paix syndicale jusqu'en 2011.

« Les banques ont accepté, les fournisseurs aussi, il ne manque plus que les employés. Sur un salaire annuel de 50 000 $, ce 5% représente 3500 $. De ce montant, il faut enlever 50 % en impôts. Il reste donc 1750 $, ce qui fait environ 32 $ de moins par semaine pour chaque travailleur. Expliquée ainsi, je crois que les travailleurs accepteront l'entente pour acheter la paix », a affirmé le maire de Port-Cartier, Anthony Detroio, un retraité de Québec Cartier.

La minière demande une baisse de salaire de 5%

La minière exige des deux municipalités nord-côtières un allégement fiscal de 1 million $. Québec Cartier paie 5,2 millions $ en taxes sur un budget de 14 millions $, à Port-Cartier.

« Le budget 2003 a été adopté et les taxes envoyées, mais nous ferons notre part car je ne crois pas que la compagnie *bluffe*. Pour cette année, la facture de 359 000 $ pour l'approvisionnement en eau de la minière sera réduite à 9000 $. L'an prochain, nous devrions pouvoir faire plus avec le nouveau rôle d'évaluation », a dit M. Detroio, maire depuis 20 ans de Port-Cartier, une localité de 7000 personnes.

À Fermont, au Nouveau-Québec, le maire Robin Bélanger prend aussi la compagnie très au sérieux et tentera de trouver un moyen pour participer à la restructuration financière de l'entreprise qui emploie un millier des 3000 habitants de cette ville située à 500 km au nord de Baie-Comeau.

Québec Cartier veut réduire ses coûts d'exploitation pour assurer le prolongement de sa mine du mont Wright avec une production annuelle de 12 millions de tonnes pour les 15 prochaines années. Seulement les coûts de déblaiement de la mine sont évalués à 350 millions $ jusqu'en 2011.

En 2002, la compagnie minière a perdu 220 millions $, principalement à cause d'une baisse de 196 millions $ de la valeur de ses installations.

EN BREF

Un scanner en juillet

■ GASPÉ — Le ministère de la Santé, en collaboration avec l'Association des radiologistes du Québec, procède actuellement à l'achat de 15 scanners, en deux séquences. Les hôpitaux de Gaspé, Chandler, Montmagny, Lévis, Maisonneuve-Rosemont, McGill et Gatineau feront partie de la deuxième séquence d'achat. Selon l'échéancier, les appareils devraient être en activité en juillet. Le nouveau scanner de Gaspé coûtera près de 1 million $. La Fondation du Centre hospitalier s'est engagée à fournir 200 000 $. Le scanner actuellement utilisé est devenu désuet, datant de plus de 10 ans. En cas de bris de pièces, l'hôpital pourrait se retrouver face à un problème d'épuisement des stocks, vu l'âge de l'appareil. **N.B.**

BULLETIN PARFAIT OBTENU PAR LE CLSC DE CHARLEVOIX

L'attention au client : la clé de la réussite, selon le personnel

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

BAIE-SAINT-PAUL — « Chez nous, les gens ne se perdent pas entre deux chaises. Nous avons un document intitulé *Les valeurs du CLSC*. Ce n'est pas juste un tas de papier pour notre équipe, ce sont des valeurs qui se vivent au quotidien et qui tiennent compte avant tout du client », affirme le directeur du CLSC, Jean-François Mellon, en réaction au bulletin parfait obtenu par le CLSC de Charlevoix.

À l'annonce du bulletin, LE SOLEIL a visité les locaux de cet établissement, au point de service de Baie-Saint-Paul, pour connaître la recette de ce résultat. D'abord, les employés étaient heureux, d'autant plus que le juge de cette note est celui pour qui ils se dévouent chaque jour : le client. La recette du succès contient plusieurs ingrédients, mais l'attention au client semble être celui qui donne le plus de goût au mélange.

« Le client est au premier plan ici. Nous répondons rapidement au téléphone et nous nous assurons que personne n'attend trop longtemps dans la salle d'attente », réagissait Céline Lessard, à l'accueil depuis les premières heures de ce CLSC, créé en 1988, le dernier à voir le jour dans la région de Québec.

« Les gens n'attendent presque pas. Le client passe avant les réunions, avant les téléphones, avant les pauses, même avant la fermeture de l'établissement », continue l'infirmière Jacynthe Fecteau, elle aussi en poste depuis le début.

Réjean Tremblay, infirmier auxiliaire, n'était pas surpris du résultat lorsqu'il a pris connaissance des critères. « La personne qui se présente devant nous n'est pas un numéro. Tout le monde se connaît ou presque, les employés se connaissent entre eux et nous reconnaissons les gens que nous aidons », dit-il.

L'AUTOCRITIQUE AUSSI...

Pour André Lavoie, travailleur social, la capacité de s'autocritiquer fait partie de la culture, preuve que le personnel prend les choses à cœur. « Les gens sont fiers de ce qu'ils font, mais ils ne se pètent pas les bretelles. Ils savent critiquer, aussi bien eux que l'organisation. Et cela, ça fait avancer les choses ».

Le partenariat historique avec les hôpitaux, le travail d'équipe et l'accessibilité géographique avec cinq points de service pour 30 000 habitants sont aussi des raisons évoquées. Le CLSC de Charlevoix emploie 122 personnes et a un budget de 6 millions $. Curieusement, « les 60 heures d'ouverture sont suffisantes, c'est une question d'organisation du travail », s'accordent-ils à dire.



COLLABORATION SPÉCIALE SYLVAIN DESMEULES

Le sourire était de mise pour ces employés du CLSC de Charlevoix, qui a obtenu une note parfaite, la seule de la région de la Capitale nationale.

1589797



ACTUALITÉS

STATION SPATIALE INTERNATIONALE

Les astronautes prêts à attendre de longs mois

WASHINGTON (AFP) — Les trois astronautes à bord de la Station spatiale internationale (ISS) ont confié hier avoir le moral malgré la catastrophe de la navette spatiale Columbia, en se disant prêts à rester de longs mois si nécessaire à bord du complexe orbital.

« Cela n'aurait rien de dramatique si nous devions passer six ou neuf mois ici. Les deux, trois ou quatre mois d'extension évoqués à l'heure actuelle nous semblent une perspective tout à fait plaisante », a affirmé le commandant de l'équipage résidant « Expedition 6 », Kenneth Bowersox, lors d'une conférence de presse en direct retransmise depuis l'ISS par la NASA.

Lui et ses deux collègues, l'Américain Donald Pettit et le Russe Nikolaï Boudarine, devaient être relevés en mars par un nouvel équipage emmené par la navette spatiale américaine Atlantis.

Mais, à la suite de la catastrophe de Columbia, tous les vols de navettes américaines ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre, laissant la Russie seule susceptible d'envoyer des hommes sur l'ISS et de la ravitailler. « Nous pourrions facilement rester un an là-haut et sans aucun problème par rapport à un quelconque sentiment de solitude, d'isolement ou d'ennui », a affirmé Don Pettit, en rappelant que l'emploi du temps consacré aux expériences scientifiques à bord de la station spatiale était chargé.

Le gigantesque complexe orbital, dont l'achèvement prévu en 2006 pourrait maintenant être retardé, est sur orbite autour de la Terre, à environ 400 km d'altitude. La NASA a indiqué lundi que des consultations étaient actuellement en cours entre les pays partenaires du programme de l'ISS, afin d'évaluer un possible ajustement du calendrier des vols de vaisseaux russes Soyouz et Progress, dans l'attente de la reprise des vols des navettes américaines.

Les vaisseaux cargo sans pilote Progress permettent le ravitaillement de l'ISS, tandis que les vaisseaux Soyouz sont habités et peuvent emporter des astronautes vers l'ISS ou les retourner sur Terre.

1592562

1593160

L'ENTRAIDE ASSURANCE-VIE COMPAGNIE MUTUELLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est donné, par la présente, que l'assemblée générale annuelle des membres de L'Entraide assurance vie, compagnie mutuelle, sera tenue à l'Hôtel Plaza Québec, sis au 3031, boul. Laurier, Sainte-Foy, le jeudi 27 février 2003 à 11h, aux fins suivantes :

- recevoir le rapport annuel ;
- adopter un amendement à l'article 5.02 (portant à quatre le nombre maximal de termes d'un administrateur) et divers autres amendements de mises à jour aux articles 1.07, 3.01, 4.04, 4.10, 5.03, 5.04, 5.06, 6.02, 6.03, 7.03, 8.09, 12.01, 12.03 et 13.02 ;
- nommer les vérificateurs ;
- élire les administrateurs ;
- discuter de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Le secrétaire,
Richard Bureau

LE POSTINO BISTRO-BAR

Menu rabbiné de Saint-Valentin toutes saveurs pour deux cœurs...

6 services 39,95$ 2 personnes

Réservez tôt!

Service de traiteur

647-0000 296, St-Joseph Est

1592780

« Une visite de la Maison EXPO habitat donne droit à un **RABAIS DE 2 $** applicable pour une admission au salon EXPO habitat Québec 2003 ».*

Ses heures de visite :

Avant le Salon :	
Samedi 15 février	13 h à 17 h
Dimanche 16 février	13 h à 17 h
Pendant le Salon :	
Mercredi 19 février	18 h à 22 h
Jeudi 20 février	12 h à 22 h
Vendredi 21 février	12 h à 22 h
Samedi 22 février	10 h à 22 h
Dimanche 23 février	10 h à 17 h
Après le Salon :	
Les samedis et dimanches (dès le samedi 1er mars jusqu'au dimanche 30 mars)	13 h à 17 h

Merci !

aux partenaires et fournisseurs de la Maison EXPOhabitat 2003

En collaboration avec :

AXE DESIGN, LE MOBILIER INTERNATIONAL, MEUBLES ROLAND SIMARD, Laflamme PORTES & FENÊTRES, NORDIK, Oasis, Orléans, Transpavé, SDA DOMOTIQUE, LE PLATEAU LEBOURGNEUF, BOIS FRANC

Et les partenaires médias :

TVA, LE SOLEIL, CITE 103,5 fm

* Ce rabais ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

La Maison EXPOhabitat 2003

Une réalisation de :

Les Constructions Maurice Letourneau & Fils inc.

Une présentation de :

APCHQ Région de Québec

À VISITER

757, du Germoir
Plateau Lebourgneuf, Québec
(418) 624-6699

Pour y accéder :

À partir de l'autoroute Laurentienne, prendre la sortie Lebourgneuf (côté ouest) jusqu'au boulevard des Gradins, vous dirigez alors vers le nord. Après environ 1 km, suivre les indications, ce sera sur votre gauche, dans le secteur du Plateau Lebourgneuf.

1593060

Plans de location et de financement de Toyota Crédit Canada Inc. Approbation du crédit requise. *Exemple de financement : 20 000 $ à un taux de financement de 0,9 % par année. Paiement mensuel de 563,30 $ pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 278,71 $. Coût total du prêt de 20 278,71 $. Immatriculation, assurance et taxes en sus. **En fonction d'une location-bail de 48 mois et d'un taux de location de 2,9 % sur la Sienna CE Plus (modèle ZF19CS-B) avec acompte de 4 941 $ ou échange équivalent. Premier paiement et dépôt de garantie de 350 $ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 18 812 $ et prix de l'option d'achat de 14 080,80 $ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,10 $ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. Basé sur un PDSF de 29 355 $. La location inclut un maximum de 1 260 $ de frais de transport et de préparation. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Offres valables sur tous les modèles Sienna CE Plus 2003 neufs, loués ou achetés avant le 28 février 2003. Le concessionnaire peut louer/vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails. ††La Toyota Sienna a été la mieux classée des fourgonnettes compactes dans l'Étude sur la qualité initiale^MS 2000-2002 effectuée par J.D. Power and Associates aux É.-U. Étude (2002) basée sur les réponses de 64 905 consommateurs des É.-U., faisant état des problèmes encourus par les propriétaires de véhicules au cours des 90 premiers jours de possession. www.jdpower.com

TOUS LES VÉHICULES COMPRENNENT : L'assistance routière, Un plein réservoir d'essence, Des tapis protecteurs

Nos regrets les plus sincères à ceux qui ont payé une mini-fourgonnette plus cher.



Sienna CE 2003

Taux de financement au détail de

0,9 %

jusqu'à 36 mois*

ou location de

289 $

par mois, 48 mois**

- Glaces, verrous et rétroviseurs assistés
- Moteur de 3 litres et 210 ch
- Témoin de basse pression des pneus
- Système d'accueil sans clé
- Deux portières coulissantes
- Climatiseur jumelé
- Régulateur de vitesse
- Freins antiblocage
- Radiocassette AM-FM avec CD

Meilleure fourgonnette compacte en matière de qualité initiale aux É.-U. trois années de suite - J.D. Power and Associates††

Passez voir le concessionnaire Toyota le plus près de chez vous aujourd'hui. Vous pouvez aussi visiter notre site à www.toyota.ca ou composer le 1 888 Toyota-8.

TOYOTA
un coup de cœur sans fin